

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES**

COMITE DE COORDINATION DU SIGIPES

EQUIPE-PROJET

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

**MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE**

SIGIPES COORDINATION BOARD

PROJECT TEAM

AMELIORATION DE L'INTERFACE SIGIPES-ANTILOPE

RAPPORT FINAL

TOME 3

MAI 2005

PARTIE III
DOSSIER ADMINISTRATIF

TABLE DES MATIERES

1	INVITATIONS AUX REUNIONS	165
1.1	SUPERVISION	165
1.1.1	Réunion technique du 15 juillet 2004	165
1.1.2	Réunion de création de l'équipe projet du 21 juillet 2004.....	166
1.1.3	Réunion de présentation du rapport de mi-parcours du 25 août 2004	167
1.1.4	Réunion de présentation du rapport de l'équipe projet du 11 novembre 2004...	168
1.2	COORDINATION	169
1.2.1	Réunion du 26 juillet 2004	169
1.2.2	Réunion du 03 août 2004	170
1.2.3	Réunion du 10 août 2004	171
1.2.4	Réunion du 17 août 2004	172
1.2.5	Réunion du 23 août 2004	173
1.2.6	Réunion du 31 août 2004	174
1.2.7	Réunion du 07 septembre 2004	175
1.2.8	Réunion du 14 septembre 2004	176
1.2.9	Présentation des livrables aux membres	177
1.2.10	Réunion du 21 septembre 2004	179
1.2.11	Présentation des livrables actualisés aux membres	180
1.2.12	Réunion du 18 novembre 2004.....	182
1.2.13	Réunion de pré-validation du rapport final du 14 janvier 2005.....	183
1.2.14	Réunion de validation du rapport final du 18 janvier 2005.....	184
1.2.15	Réunion du 08 Février 2005	185
1.2.16	Report de la réunion du 08 février 2005	186
1.2.17	Réunion du 31 mars 2005	187
1.2.18	Réunion du 12 mai 2005	188
1.2.19	Rectification de la réunion du 12 mai 2005	189
2	COMPTES-RENDUS DE REUNIONS.....	191
2.1	SUPERVISION	191
2.1.1	Réunion technique du 15 juillet 2004	191
2.1.2	Réunion de création de l'équipe-projet.....	194
2.2	COORDINATION	198
2.2.1	Réunion du 22 juillet 2004	198
2.2.2	Réunion du 26 juillet 2004	198
2.2.3	Réunion du 30 juillet 2004	199
2.2.4	Réunion du 02 août 2004	202
2.2.5	Réunion du 10 août 2004	203
2.2.6	Réunion du 23 août 2004	205
2.2.7	Réunion du 07 septembre 2004	206
2.2.8	Réunion du 28 septembre 2004	208
2.2.9	Réunion du 05 janvier 2005.....	209
2.2.10	Réunion du 10 janvier 2005	212
2.2.11	Réunion du 18 janvier 2005	213
2.2.12	Réunion du 08 février 2005	216
2.2.13	Réunion du 31 mars 2005	219
2.2.14	Réunion du 18 avril 2005.....	222
2.2.15	Réunion du 13 mai 2005	224
2.3	EQUIPE INTERFACE.....	227
2.3.1	Réunion du 28 juillet 2004	227

2.3.2	Réunion du 30 juillet 2004	229
2.3.3	Réunion du 03 août 2004	232
2.3.4	Réunion du 05 août 2004	233
2.3.5	Réunion du 09 août 2004	235
2.3.6	Réunion du 24 août 2004	237
2.3.7	Réunion du 30 août 2004	239
3	RAPPORTS.....	242
3.1	EVOLUTION DES TRAVAUX	242
3.1.1	Plan d'action de l'équipe projet.....	242
3.1.2	Rapport d'étape.....	243
3.1.3	Exécution des recommandations du rapport d'étape	244
3.2	EQUIPE INTERFACE.....	246
4	FEUILLES DE PRESENCE	247
4.1	REUNION DE CREATION DE L'EQUIPE.....	247
4.2	REUNIONS DE COORDINATION	248
4.2.1	Juillet 2004	248
4.2.2	Août 2004	249
4.2.3	Janvier 2005	251
4.2.4	Février 2005	251
4.2.5	Mars 2005	252
4.2.6	Mai 2005	253
5	CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS	255

INVITATIONS

1 INVITATIONS AUX REUNIONS

1.1 SUPERVISION

1.1.1 Réunion technique du 15 juillet 2004

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRY OF PUBLIC SERVICE AND
ADMINISTRATIVE REFORM

N° **000287** /MFPRA

Yaoundé, le **12 JUIL 2004**

Objet : Invitation à une
réunion technique

Le Ministre de la Fonction Publique et de
la Réforme Administrative
Président du Comité de Coordination du
SIGIPES

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à une réunion technique le jeudi 15 juillet 2004 à 14 heures dans la salle de conférence du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (7^{ème} étage).

L'ordre du jour portera sur :

- a) les problèmes d'interface SIGIPES-ANTILOPE liés :
 - aux changements de grade, reclassement, avancement, intégration, titularisation ;
 - aux difficultés rencontrées dans la prise en charge de certains actes d'avancement d'échelon.
- b) La mise à jour retour ANTILOPE après immatriculation des actes administratifs SIGIPES ;
- c) Divers.

DESTINATAIRES :

- | | |
|--------------------------------|------------------------------------|
| - ABENA Hubert (MINFIB) | - MBERECKE A SEYI Samuel |
| - AKOA Daniel (DRH/MINSANTE) | (CCI/DDPP/MINFIB) |
| - BAINABE Gabriel | - MBOUSSI Hilarion |
| (SDS/DRH/MINEDUC) | (CCS/DRH/MINFIB) |
| - EKANGA Zok (DAG/MINFOPRA) | - MOUANACK Jean Paul |
| - ESSONO Joseph (CCI/MINFOPRA) | (DDPP/MINFIB) |
| - FOMEKONG Josué (CGICOM) | - NJIOMZE Jean Marie (CI/MINFOPRA) |
| - FOUEJIO David (CGICOM) | - NZANGUE Ernest (CGICOM) |
| - KENMOGNE Donatien | - OWONA Yves Casimir |
| (CCS/DRH/MINSANTE) | (CCS/DRH/MINSANTE) |
| | - TSAFACK Berthe (DDPP/MINFIB) |

Copies :

- MINFIB
- MINSANTE
- MINEDUC

René ZE NGUELE

1.1.2 Réunion de création de l'équipe projet du 21 juillet 2004

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DU SYSTEME D'INFORMATION

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

Yaoundé, le ...**20 JUIL 2004**....

N° 04/...../MINFIB/SG/DSI

CONVOCATION

Les destinataires de la présente convocation sont invités à prendre personnellement part à la réunion que je présiderai **mercredi, 21 juillet 2004** à partir de **15 H 00** dans la **Salle des Conférences du Ministère des Finances et du Budget**.

La séance portera sur la mise en place d'une Equipe-Projet au sein de l'Equipe Opérationnelle du SIGIPES./-

LE SECRETAIRE GENERAL

Destinataires :

- Secrétaire Permanent à la Réforme Administrative (MINFOPRA)
- Directeur du CENADI (MINFIB)
- Directeur de la Dépense de Personnel et des Pensions (MINFIB)
- Directeur des Ressources Humaines (MINEDUC)
- Directeur des Ressources Humaines (MINFIB)
- Directeur des Ressources Humaines (MINSANTE)
- Directeur des Affaires Générales (MINFOPRA)
- DJAMEN Jean Yves, CT1/MINFOPRA
- ONGUENE Laurent, SG/SPM
- MBERECKE SEYI Samuel Charles, DDPP/MINFIB
- HAMBE Zacharie, DDPP/MINFIB
- KOUNG à EKORONG Dieudonné, DDPP/MINFIB
- NJOMO Lisette, DDPP/MINFIB
- MBOUSSI Hilarion Justin, DRH/MINFIB
- ABENA Hubert, SIGEFI/MINFIB
- TCHOUAWE DENKO Jean, DSI/SG/MINFIB
- ESSONO Joseph, MINFOPRA
- NJIOMZE Jean Marie, SIGIPES/MINFOPRA
- KENMOGNE Donatien, SIGIPES/MINSANTE
- OWONA Yves, SIGIPES/MINEDUC
- BISSEMB Isaïe, CENADI
- NKAMTA Janvier, CENADI
- MOUNGANG Jacques, CENADI
- NSASO BILLE Gaston, CENADI

Copies (ATI) :

- MINFIB
- MINFOPRA
- MINEDUC
- MINSANTE
- MINDEL/B

1.1.3 Réunion de présentation du rapport de mi-parcours du 25 août 2004

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **004**____/SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **23 AOUT 2004**

Objet : Invitation à la réunion du
lundi 25 août 2004 à 10
heures au MINFIB

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE
A
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget (MINFIB) présidera la réunion de présentation du rapport de mi-parcours de l'Équipe-Projet, le mercredi 25 août 2004 à 10 heures précises dans la salle de conférence du MINFIB.

Tous les membres de l'Équipe Projet y sont conviés.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| - ABENA HUBERT (MINFIB) | - MOUNGANG JACQUES (CENADI) |
| - AGHOUKENG GERARD (MINFOPRA) | - NJIOMZE J.M. (MINFOPRA) |
| - BISSEMB ESAIE (CENADI) | - NJOMO LISETTE (MINFIB) |
| - ESSONO JOSEPH (MINFOPRA) | - NKAMTA JANVIER (CENADI) |
| - FOMEKONG JOSUE (CGICOM) | - NSASO BILLE GASTON (CENADI) |
| - HAMBE ZACHARIE (MINFIB) | - ONGUENE LAURENT (SPM) |
| - KAMGA MARTHE (MINFOPRA) | - OVONO MEDOU (MINFOPRA) |
| - KENMOGNE D. (MINSANTE) | - OWONA YVES CASIMIR (MINEDUC) |
| - KOUNG à EKORONG D. (MINFIB) | - TCHOUAWE DENKO JEAN (CENADI) |
| - MBERECKE SEYI S.C. (MINFIB) | - ZE EYINGA HERVE (MINFIB) |
| - MBOUSSI H. JUSTIN (MINFIB) | |

1.1.4 Réunion de présentation du rapport de l'équipe projet du 11 novembre 2004**MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET****SECRETARIAT GENERAL****DIVISION DU SYSTEME D'INFORMATION****REPUBLIQUE DU CAMEROUN****Paix – Travail – Patrie****N° ...000665.../MINFIB/SG/DSI****Yaoundé, le ...10 NOV 2004....****NOTE**

Les destinataires de la présente note sont invités à bien vouloir prendre part à la réunion de présentation du rapport de l'Equipe Projet chargé de la réalisation de l'interface SIGIPES/ANTILOPE, qui se tiendra **jeudi 11 novembre 2004 à 15 heures** précises dans la **Salle des Conférences** du Ministère des Finances et du Budget.

Il s'agit de :

- Monsieur le Secrétaire Permanent à la Réforme Administrative ;
- Monsieur le Directeur Général C.GICOM ;
- **MM.**
- DJAMEN Jean Yves, CT1/MINFOPRA, Chef d'Equipe ;
- MBERECKE, Chef de Cellule Informatique/DDPP-MINFIB
- ESSONO Joseph, Chef de Cellule Informatique/MINFOPRA
- MBOUSSI Hilarion, Chef de Cellule SIGIPES-MINFIB
- NJIOMZE Jean Marie/MINFOPRA
- ABENA Hubert/CENADI-MINFIB
- MOUNGANG Jacques/CENADI-MINFIB

La présence de tous est indispensable./-

LE SECRETAIRE GENERAL
Engoulou Henri

1.2 COORDINATION

1.2.1 Réunion du 26 juillet 2004

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

Yaoundé, le **23 JUIL 2004**

Objet : Invitation à la réunion du lundi
26 juillet 2004 à 15 heures au
MINFIB

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE
A
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion qui se tiendra le lundi 26 juillet 2004 à 15 heures dans la salle de conférence du Ministère des Finances et du Budget.

L'ordre du jour portera sur l'adoption de la matrice d'actions de l'Equipe Projet SIGIPES, dont l'avant projet a été récemment soumis à vos remarques et commentaires.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- ABENA HUBERT (MINFIB)
- BISSEMB Esaie (CENADI)
- ESSONO JOSEPH (MINFOPRA)
- FOMEKONG JOSUE (CGICOM)
- HAMBE Zacharie (MINFIB)
- KENMOGNE DONATIEN (MINSANTE)
- KOUNG à EKORONG . D. (MINIB)
- MBERECKE SEYI S.C. (MINFIB)
- MBOUSSI H. Justin (MINFIB)
- MOUNGANG Jacques (CENADI)
- NJIOMZE J.M. (CS/CI/MINFOPRA)
- NJOMO Lisette (DDPP/MINFIB)
- NKAMTA Janvier (CENADI)
- NSASO BILLE Gaston (CENADI)
- ONGUENE Laurent (SPM)
- OWONA Yves Casimir (MINEDUC)
- TCHOUAWE DENKO Jean (CENADI)

1.2.2 Réunion du 03 août 2004

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

Yaoundé, le **02 AOUT 2004**

Objet : Invitation à la réunion du mardi
03 août 2004 à 16 heures au
MINFIB

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE**

A

**L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la réunion qui se tiendra le mardi 03 août 2004 à 16 heures dans la salle de conférence du Ministère des Finances et du Budget.

L'ordre du jour portera sur l'état d'avancement des travaux par équipe, comme suit :

- Présentation des travaux par les chefs d'équipe (interface et bdd) ;
- Discussions.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| - ABENA HUBERT (MINFIB) | - MOUNGANG Jacques (CENADI) |
| - BISSEMB Esaie (CENADI) | - NJIOMZE J.M. (CS/CI/MINFOPRA) |
| - ESSONO JOSEPH (MINFOPRA) | - NJOMO Lisette (DDPP/MINFIB) |
| - FOMEKONG JOSUE (CGICOM) | - NKAMTA Janvier (CENADI) |
| - HAMBE Zacharie (MINFIB) | - NSASO BILLE Gaston (CENADI) |
| - KENMOGNE DONATIEN (MINSANTE) | - ONGUENE Laurent (SPM) |
| - KOUNG à EKORONG . D. (MINIB) | - OWONA Yves Casimir (MINEDUC) |
| - MBERECKE SEYI S.C. (MINFIB) | - TCHOUAWE DENKO Jean (CENADI) |
| - MBOUSSI H. Justin (MINFIB) | |

1.2.3 Réunion du 10 août 2004

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

Yaoundé, le **06 AOUT 2004**

Objet : Invitation à la réunion du mardi
10 août 2004 à 16 heures au
MINFIB

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE
A
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la réunion qui se tiendra le mardi 10 août 2004 à 16 heures dans la salle de conférence du Ministère des Finances et du Budget.

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

- Présentation de l'état d'avancement des travaux par équipe ;
- Adoption du premier rapport d'étape de l'Équipe Projet.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| - ABENA HUBERT (MINFIB) | - MOUNGANG JACQUE (CENADI) |
| - BISSEMB ESAIE (CENADI) | - NJIOMZE J.M. (MINFOPRA) |
| - ESSONO JOSEPH (MINFOPRA) | - NJOMO LISETTE (MINFIB) |
| - FOMEKONG JOSUE (CGICOM) | - NKAMTA JANVIER (CENADI) |
| - HAMBE ZACHARIE (MINFIB) | - NSASO BILLE GASTON (CENADI) |
| - KENMOGNE DONATIEN (MINSANTE) | - ONGUENE LAURENT (SPM) |
| - KOUNG à EKORONG . D. (MINIB) | - OWONA YVES CASIMIR (MINEDUC) |
| - MBERECKE SEYI S.C. (MINFIB) | - TCHOUAWE DENKO JEAN (CENADI) |
| - MBOUSSI H. JUSTIN (MINFIB) | |

1.2.4 Réunion du 17 août 2004

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **002**_____/SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **17 AOUT 2004**

Objet : Préparation de la présentation du
rapport d'étape

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE
A MESSIEURS
LES CHEFS D'EQUIPES
LES RAPPORTEURS**

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion de préparation de la présentation du rapport d'étape de l'Equipe-Projet, ce mardi 17 août 2004, de 18h30 à 19h dans mon bureau (porte 814) sis au 8^{ème} étage du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- **KENMOGNE DONATIEN** (CHEF D'EQUIPE AXE BDD)
- **MBERECKE SEYI S.C.** (CHEF D'EQUIPE AXE INTERFACE)
- **MBOUSSI HILARION JUSTIN** (RAPPORTEUR AXE BDD)
- **NJIOMZE JEAN-MARIE** (RAPPORTEUR AXE INTERFACE)

1.2.5 Réunion du 23 août 2004

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **003**_____/SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **19 AOUT 2004**

Objet : Invitation à la réunion du 23 août
2004 à 16 heures au MINFIB

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE**

A

**TOUS LES MEMBRES DE
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la réunion qui se tiendra le lundi 23 août 2004 de 16 heures à 17 heures précises dans la salle de conférence du Ministère des Finances et du Budget.

L'ordre du jour portera sur l'état d'avancement des travaux.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| - ABENA HUBERT (MINFIB) | - MOUNGANG JACQUES (CENADI) |
| - AGHOUKENG GERARD (MINFOPRA) | - NJIOMZE J.M. (MINFOPRA) |
| - BISSEMB ESAIE (CENADI) | - NJOMO LISETTE (MINFIB) |
| - ESSONO JOSEPH (MINFOPRA) | - NKAMTA JANVIER (CENADI) |
| - FOMEKONG JOSUE (CGICOM) | - NSASO BILLE GASTON (CENADI) |
| - HAMBE ZACHARIE (MINFIB) | - ONGUENE LAURENT (SPM) |
| - KAMGA MARTHE (MINFOPRA) | - OVONO MEDOU (MINFOPRA) |
| - KENMOGNE D. (MINSANTE) | - OWONA YVES CASIMIR (MINEDUC) |
| - KOUNG à EKORONG D. (MINFIB) | - TCHOUAWE DENKO JEAN (CENADI) |
| - MBERECKE SEYI S.C. (MINFIB) | - ZE EYINGA HERVE (MINFIB) |
| - MBOUSSI H. JUSTIN (MINFIB) | |

1.2.6 Réunion du 31 août 2004

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **006**_____/SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **25 AOUT 2004**

Objet : Invitation à la réunion du mardi
31 août 2004 à 16 heures au
MINFIB

**LE COORDONATEUR
TECHNIQUE
A
TOUS LES MEMBRES DE
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la réunion qui se tiendra le mardi 31 août 2004 à 16 heures dans la salle de conférence du Ministère des Finances et du Budget

L'ordre du jour portera sur la finalisation des travaux de l'Equipe – Projet.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| - ABENA HUBERT (MINFIB) | - MBOUSSI H. JUSTIN (MINFIB) |
| - AGHOUKENG GERARD (MINFOPRA) | - MOUNGANG JACQUES (CENADI) |
| - AKOA DANIEL | - NJIOMZE J.M. (MINFOPRA) |
| - BISSEMB ESAIE (CENADI) | - NJOMO LISETTE (MINFIB) |
| - ESSONO JOSEPH (MINFOPRA) | - NKAMTA JANVIER (CENADI) |
| - FOMEKONG JOSUE (CGICOM) | - NSASO BILLE GASTON (CENADI) |
| - FOUEJIO DAVID | - ONGUENE LAURENT (SPM) |
| - HAMBE ZACHARIE (MINFIB) | - OVONO MEDOU (MINFOPRA) |
| - KAMGA MARTHE (MINFOPRA) | - OWONA YVES CASIMIR (MINEDUC) |
| - KENMOGNE D. (MINSANTE) | - TCHOUAWE DENKO JEAN (CENADI) |
| - KOUNG à E KORONG D. (MINFIB) | - ZE EYINGA HERVE (MINFIB) |
| - MBERECKE SEYI S.C. (MINFIB) | - ZINHEM MANGA ROBERT |

1.2.7 Réunion du 07 septembre 2004

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **007**____/SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **01 SEP 2004**

Objet : Invitation à la réunion du mardi
07 septembre 2004 à 15 heures au
MINFIB

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE
A
TOUS LES MEMBRES DE
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la réunion qui se tiendra le mardi 07 septembre 2004 à 15 heures dans la salle de conférence du Ministère des Finances et du Budget

L'ordre du jour portera sur la mise en œuvre des recommandations de réalisation des actions immédiates de l'Equipe – Projet.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| - ABENA HUBERT (MINFIB) | - MBOUSSI H. JUSTIN (MINFIB) |
| - AGHOUKENG GERARD (MINFOPRA) | - MOUNGANG JACQUES (CENADI) |
| - AKOA DANIEL | - NJIOMZE J.M. (MINFOPRA) |
| - BISSEMB ESAIE (CENADI) | - NJOMO LISETTE (MINFIB) |
| - ESSONO JOSEPH (MINFOPRA) | - NKAMTA JANVIER (CENADI) |
| - FOMEKONG JOSUE (CGICOM) | - NSASO BILLE GASTON (CENADI) |
| - FOUEJIO DAVID | - ONGUENE LAURENT (SPM) |
| - HAMBE ZACHARIE (MINFIB) | - OVONO MEDOU (MINFOPRA) |
| - KAMGA MARTHE (MINFOPRA) | - OWONA YVES CASIMIR (MINEDUC) |
| - KENMOGNE D. (MINSANTE) | - TCHOUAWE DENKO JEAN (CENADI) |
| - KOUNG à EKORONG D. (MINFIB) | - ZE EYINGA HERVE (MINFIB) |
| - MBERECKE SEYI S.C. (MINFIB) | - ZINHEM MANGA ROBERT |

1.2.8 Réunion du 14 septembre 2004

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **008**_____/SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **10 SEP 2004**

Objet : Invitation à la réunion du mardi
14 septembre 2004 à 16 heures au
MINFIB

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE
A
TOUS LES MEMBRES DE
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la réunion qui se tiendra le mardi 14 septembre 2004 à 16 heures dans la salle de conférence du Ministère des Finances et du Budget

L'ordre du jour portera sur la mise en œuvre des recommandations de réalisation des actions immédiates de l'Equipe – Projet.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| - ABENA HUBERT (MINFIB) | - MBOUSSI H. JUSTIN (MINFIB) |
| - AGHOUKENG GERARD (MINFOPRA) | - MOUNGANG JACQUES (CENADI) |
| - AKOA DANIEL | - NJIOMZE J.M. (MINFOPRA) |
| - BISSEMB ESAIE (CENADI) | - NJOMO LISETTE (MINFIB) |
| - ESSONO JOSEPH (MINFOPRA) | - NKAMTA JANVIER (CENADI) |
| - FOMEKONG JOSUE (CGICOM) | - NSASO BILLE GASTON (CENADI) |
| - FOUEJIO DAVID | - ONGUENE LAURENT (SPM) |
| - HAMBE ZACHARIE (MINFIB) | - OVONO MEDOU (MINFOPRA) |
| - KAMGA MARTHE (MINFOPRA) | - OWONA YVES CASIMIR (MINEDUC) |
| - KENMOGNE D. (MINSANTE) | - TCHOUAWE DENKO JEAN (CENADI) |
| - KOUNG à EKORONG D. (MINFIB) | - ZE EYINGA HERVE (MINFIB) |
| - MBERECKE SEYI S.C. (MINFIB) | - ZINHEM MANGA ROBERT |

1.2.9 Présentation des livrables aux membres

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **009**____/SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **15 SEP 2004**

Objet : Livrables

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE**

A

**TOUS LES MEMBRES DE
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous faire tenir le tableau récapitulatif de certaines actions urgentes de l'Equipe – Projet, conformément à la répartition faite lors de la séance de travail tenue le 14 septembre 2004 de 17H à 21H30, dans la salle de conférence du MINFIB.

Les responsables désignés coordonnent les travaux des sous – commissions et sont chargés de soumettre à l'attention du Coordonnateur Technique, les conclusions de leurs missions aux dates et heures déterminées.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| - ABENA HUBERT (MINFIB) | - MBOUSSI H. JUSTIN (MINFIB) |
| - AGHOUKENG GERARD (MINFOPRA) | - MOUNGANG JACQUES (CENADI) |
| - AKOA DANIEL | - NJIOMZE J.M. (MINFOPRA) |
| - BISSEMB ESAIE (CENADI) | - NJOMO LISETTE (MINFIB) |
| - ESSONO JOSEPH (MINFOPRA) | - NKAMTA JANVIER (CENADI) |
| - FOMEKONG JOSUE (CGICOM) | - NSASO BILLE GASTON (CENADI) |
| - FOUEJIO DAVID | - ONGUENE LAURENT (SPM) |
| - HAMBE ZACHARIE (MINFIB) | - OVONO MEDOU (MINFOPRA) |
| - KAMGA MARTHE (MINFOPRA) | - OWONA YVES CASIMIR (MINEDUC) |
| - KENMOGNE D. (MINSANTE) | - TCHOUAWE DENKO JEAN (CENADI) |
| - KOUNG à EKORONG D. (MINFIB) | - ZE EYINGA HERVE (MINFIB) |
| - MBERECKE SEYI S.C. (MINFIB) | - ZINHEM MANGA ROBERT |

ACTIONS URGENTES DE L'EQUIPE – PROJET				
INTITULE	MISSION	SOUS – COMMISSION	RESPONSABLE	DELAI DE LIVARISON
Gestion des terminaux	Configuration des sites SIGIPES pour une identification adéquate dans ANTILOPE (site, terminaux, utilisateurs)	ABENA, BISSEMB, MOUNGANG, NJOMO, NKAMTA, OWONA	MOUNGANG	- Jeudi 16/09/04 à 18H (cas du site pilote SIGIPES MINEDUC)
Interface SIGIPES – SIGIPES	Test de l'opérationnalité de l'interfaçage de deux sites SIGIPES	CGICOM, ESSONO, MBERECKE, MBOUSSI, MOUNGANG, NJIOMZE, ONGUENE, OWONA	MBERECKE	- Vendredi 17 /09/04 à 18H (cas MINFOPRA, MINFIB et MINEDUC)
Interface SIGIPES – ANTILOPE	Test de l'opérationnalité de l'interfaçage entre SIGIPES et ANTILOPE	ABENA, CGICOM, ESSONO, KENMOGNE, KAMGA, NKAMTA, KOUNG, MBERECKE, NJIOMZE, ONGUENE	KENMOGNE	- Lundi le 20/09/04 2004 à 15H (cas du site national MINFOPRA et de la DDPP/ MINFI B)
Cohérence des référentiels	Harmonisation des bases de données SIGIPES et ANTILOPE	BISSEMB, CGICOM, HAMBE, KOUNG, MBOUSSI, NSASO, TCHOUAWE	MBOUSSI	- Vendredi le 17/09/04 à 15H (document complet)

1.2.10 Réunion du 21 septembre 2004

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **010**____/SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **17 SEP 2004**

Objet : Invitation à la réunion du mardi
21 septembre 2004 à 16 heures au
MINFIB

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE
A
TOUS LES MEMBRES DE
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la réunion qui se tiendra le mardi 21 septembre 2004 à 16 heures dans la salle de conférence du Ministère des Finances et du Budget

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

1. Compte rendu de l'exécution des actions urgentes (livrables) ;
2. Description de la procédure de traitement des actes dans les sites transitoires du MINFOPRA et du MINFIB ;
3. Divers.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| - ABENA HUBERT (MINFIB) | - MBOUSSI H. JUSTIN (MINFIB) |
| - AGHOUKENG GERARD (MINFOPRA) | - MOUNGANG JACQUES (CENADI) |
| - AKOA DANIEL | - NJIOMZE J.M. (MINFOPRA) |
| - BISSEMB ESAIE (CENADI) | - NJOMO LISETTE (MINFIB) |
| - ESSONO JOSEPH (MINFOPRA) | - NKAMTA JANVIER (CENADI) |
| - FOMEKONG JOSUE (CGICOM) | - NSASO BILLE GASTON (CENADI) |
| - FOUEJIO DAVID | - ONGUENE LAURENT (SPM) |
| - HAMBE ZACHARIE (MINFIB) | - OVONO MEDOU (MINFOPRA) |
| - KAMGA MARTHE (MINFOPRA) | - OWONA YVES CASIMIR (MINEDUC) |
| - KENMOGNE D. (MINSANTE) | - TCHOUAWE DENKO JEAN (CENADI) |
| - KOUNG à EKORONG D. (MINFIB) | - ZE EYINGA HERVE (MINFIB) |
| - MBERECKE SEYI S.C. (MINFIB) | - ZINHEM MANGA ROBERT |

1.2.11 Présentation des livrables actualisés aux membres

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **011**____/SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **22 SEP 2004**

Objet : Livrables

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE
A
TOUS LES MEMBRES DE
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous faire tenir le tableau récapitulatif actualisé des actions prioritaires de l'Equipe – Projet, conformément aux résolutions de la séance de travail tenue le 21 septembre 2004 de 16H à 20H30, dans la salle de conférence du MINFIB.

Les responsables des sous – commissions sont priés de remettre leurs rapports au Coordonnateur Technique, au plus tard le mardi 28 septembre 2004 à 13H.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| - ABENA HUBERT (MINFIB) | - MBOUSSI H. JUSTIN (MINFIB) |
| - AGHOUKENG GERARD (MINFOPRA) | - MOUNGANG JACQUES (CENADI) |
| - AKOA DANIEL | - NJIOMZE J.M. (MINFOPRA) |
| - BISSEMB ESAIE (CENADI) | - NJOMO LISETTE (MINFIB) |
| - ESSONO JOSEPH (MINFOPRA) | - NKAMTA JANVIER (CENADI) |
| - FOMEKONG JOSUE (CGICOM) | - NSASO BILLE GASTON (CENADI) |
| - FOUEJIO DAVID | - ONGUENE LAURENT (SPM) |
| - HAMBE ZACHARIE (MINFIB) | - OVONO MEDOU (MINFOPRA) |
| - KAMGA MARTHE (MINFOPRA) | - OWONA YVES CASIMIR (MINEDUC) |
| - KENMOGNE D. (MINSANTE) | - TCHOUAWE DENKO JEAN (CENADI) |
| - KOUNG à EKORONG D. (MINFIB) | - ZE EYINGA HERVE (MINFIB) |
| - MBERECKE SEYI S.C. (MINFIB) | - ZINHEM MANGA ROBERT |

ACTIONS PRIORITAIRES DE L'EQUIPE – PROJET				
INTITULE	MISSION	SOUS – COMMISSION	RESPONSABLE	DEPOT DU RAPPORT
Gestion des terminaux	Finaliser la configuration des sites SIGIPES pour une identification adéquate dans ANTILOPE (site, terminaux, utilisateurs, avec attribution homogène des IDNUM)	ABENA, BISSEMB, MOUNGANG, NJOMO, NKAMTA, OWONA	MOUNGANG	- Mardi 28/09/04 à 13H (sites pilotes SIGIPES MINFIB et MINSANTE)
Interface SIGIPES – SIGIPES	Harmoniser les jeux d'essai et tester l'opérationnalité de l'interfaçage de deux sites SIGIPES	CGICOM, ESSONO, MBERECKE, MBOUSSI, MOUNGANG, NJIOMZE, ONGUENE, OWONA	MBERECKE	- Mardi 28/09/04 à 13H (procédure d'affectation)
Interface SIGIPES – ANTILOPE	Harmoniser les jeux d'essai et tester l'opérationnalité de l'interfaçage entre SIGIPES et ANTILOPE	ABENA, CGICOM, ESSONO, KENMOGNE, KAMGA, NKAMTA, KOUNG, MBERECKE, NJIOMZE, ONGUENE	KENMOGNE	- Mardi 28/09/04 à 13H (MINFOPRA site national, MINFIB DDPP)
Cohérence des référentiels	Harmoniser les bases de données SIGIPES et ANTILOPE	BISSEMB, CGICOM, HAMBE, KOUNG, MBOUSSI, NSASO, OWONA, TCHOUAWE	OWONA	- Mardi 28/09/04 à 13H
Traitement des dossiers dans les sites transitoires	Finaliser l'élaboration de la procédure de traitement des dossiers dans les sites transitoires du MINFOPRA et du MINFIB	ABENA, CGICOM, KAMGA, MBERECKE, MOUNGANG, ZICHEM	ABENA	- Mardi 28/09/04 à 13H (dessin faisant ressortir à la fois les documents physiques et les données électroniques)

1.2.12 Réunion du 18 novembre 2004**MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET**-----
SECRETARIAT GENERAL-----
DIVISION DU SYSTEME D'INFORMATION
-----**REPUBLIQUE DU CAMEROUN****Paix – Travail – Patrie**
-----Yaoundé, le ... **17 NOV 2004**....N° 04/... **0055**...../MINFIB/SG/DSI**CONVOCATION**

Les destinataires de la présente convocation sont invités à prendre personnellement part à une réunion **jeudi, 18 novembre 2004**, à partir de **13 H 00** dans la **Salle des Conférences** du **Ministère des Finances et du Budget**.

La séance portera sur la finalisation des travaux d'amélioration de l'interface SIGIPES-ANTILOPE./-

**LE CHEF DE LA DIVISION DU
SYSTEME D'INFORMATION a.i****Destinataires :**

- DJAMEN Jean Yves, CT1/MINFOPRA
- ONGUENE Laurent, SG/SPM
- MBERECKE SEYI Samuel Charles, DDPP/MINFIB
- KOUNG à EKORONG Dieudonné, DDPP/MINFIB
- NJOMO Lisette, DDPP/MINFIB
- ABENA Hubert, SIGEFI/MINFIB
- TCHOUAWE DENKO Jean, DSI/SG/MINFIB
- OWONA Yves, SIGIPES/MINEDUC
- BISSEMB Isaïe, CENADI
- NKAMTA Janvier, CENADI
- MOUNGANG Jacques, CENADI
- CGICOM

1.2.13 Réunion de pré-validation du rapport final du 14 janvier 2005

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **016**____/SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **12 JAN 2005**

Objet : Pré-validation du rapport final de
l'Equipe-Projet

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE
A**

**TOUS LES MEMBRES DE
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la réunion qui se tiendra le
vendredi 14 janvier 2005 à 10 heures précises au MINFOPRA, Porte 814.

L'ordre du jour portera sur la pré-validation du rapport final de l'Equipe-
Projet., avant transmission à la hiérarchie

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- ABENA HUBERT (MINEFI)
- FOMEKONG JOSUE (CGICOM)
- FOUEJIO DAVID
- KENMOGNE D. (MINSANTE)
- MBERECKE SEYI S.C. (MINEFI)
- MBOUSSI H. JUSTIN (MINEFI)
- MOUNGANG JACQUES (CENADI)
- OWONA YVES CASIMIR (MINEDUC)

Copie ATI :

- MINDEL/B (MINEFI) ;
- SPRA (MINFOPRA)

1.2.14 Réunion de validation du rapport final du 18 janvier 2005

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **036**_____/SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **14 JAN 2005**

Objet : Invitation à la réunion du mardi
18 janvier 2005 à 10 heures au
MINEFI

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE**

A

**TOUS LES MEMBRES DE
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la réunion qui se tiendra le mardi 18 janvier 2005 à 10 heures, dans la salle de conférence de la Direction de la dépense de Personnel et des Pensions (Ministère de l'Economie et des Finances).

L'ordre du jour portera sur la validation du rapport final de l'Equipe-Projet.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| - ABENA HUBERT (MINFIB) | - MBOUSSI H. JUSTIN (MINFIB) |
| - AGHOUKENG GERARD (MINFOPRA) | - MOUNGANG JACQUES (CENADI) |
| - AKOA DANIEL | - NJIOMZE J.M. (MINFOPRA) |
| - BISSEMB ESAIE (CENADI) | - NJOMO LISETTE (MINFIB) |
| - ESSONO JOSEPH (MINFOPRA) | - NKAMTA JANVIER (CENADI) |
| - FOMEKONG JOSUE (CGICOM) | - NSASO BILLE GASTON (CENADI) |
| - FOUEJIO DAVID | - ONGUENE LAURENT (SPM) |
| - HAMBE ZACHARIE (MINFIB) | - OVONO MEDOU (MINFOPRA) |
| - KAMGA MARTHE (MINFOPRA) | - OWONA YVES CASIMIR (MINEDUC) |
| - KENMOGNE D. (MINSANTE) | - TCHOUAWE DENKO JEAN (CENADI) |
| - KOUNG à EKORONG D. (MINFIB) | - ZE EYINGA HERVE (MINFIB) |
| - MBERECKE SEYI S.C. (MINFIB) | - ZINHEM MANGA ROBERT |

1.2.15 Réunion du 08 Février 2005

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **110**____/SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **01 FEV 2005**

Objet : Invitation à la réunion du mardi
08 février 2005 à 10 heures au
MINFOPRA

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE**

A

**TOUS LES MEMBRES DE
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à une importante réunion qui se tiendra le mardi 08 février 2005 à 10 heures, dans la salle de conférence du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sise au 7^{ème} étage du bâtiment principal.

L'ordre du jour portera sur l'achèvement des missions assignées à l'Equipe-Projet d'amélioration de l'interface SIGIPES/ANTILOPE.

Copie PI :

- MINDELB/MINEFI, SPRA/MINFOPRA.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- ABENA Hubert (MINEFI)
- AGHOUKENG Gérard (CI/MINFOPRA)
- AKOA Daniel (DRH/MINSANTE)
- BISSEMB Esaie (CENADI)
- EKANGA ZOK (DAG/MINFOPRA)
- ESSONO Joseph (CI/MINFOPRA)
- FOMEKONG Josué (CGICOM)
- FOUEJIO David (CGICOM)
- HAMBE Zacharie (DDPP/MINEFI)
- KAMGA Marthe (CI/MINFOPRA)
- KENMOGNE D. (DRH/MINSANTE)
- KOUNG EKORONG (DDPP/MINEFI)
- MBERECKE SEYI S.C. (DDPP/MINEFI)
- MBONDO Régine (DAG/MINFOPRA)
- MBOUSSI H. Justin (DRH/MINEFI)
- MOUNGANG Jacques (CENADI)
- NJIOMZE J.M. (CI/MINFOPRA)
- NJOMO Lisette (DDPP/MINEFI)
- NKAMTA Janvier (CENADI)
- NSASO BILLE Gaston (DSI/MINEFI)
- ONGUENE AWANA Laurent (SPM)
- OVONO MEDOU (CI/MINFOPRA)
- OWONA Yves C. (DRH/ex-MINEDUC)
- TCHOUAWE D. Jean (DDPP/MINEFI)
- ZE EYINGA Hervé (MINEFI)
- ZINTSEM M. Robert (SDCLA/MINEFI)

1.2.16 Report de la réunion du 08 février 2005

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **120**_____/SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **02 FEV 2005**

Objet : Invitation à la réunion du mardi
08 février 2005 à 10 heures au
MINFOPRA

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE
A
TOUS LES MEMBRES DE
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion de l'Equipe-Projet du mardi 08 février 2005 se tiendra plutôt à 15 heures.

Le reste sans changement.

Copie PI :

- MINDELB (MINEFI), SG, SPRA, CCS (MINFOPRA).

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- ABENA Hubert (MINEFI)
- AGHOUKENG Gérard (CI/MINFOPRA)
- AKOA Daniel (DRH/MINSANTE)
- BISSEMB Esaie (CENADI)
- EKANGA ZOK (DAG/MINFOPRA)
- ESSONO Joseph (CI/MINFOPRA)
- FOMEKONG Josué (CGICOM)
- FOUEJIO David (CGICOM)
- HAMBE Zacharie (DDPP/MINEFI)
- KAMGA Marthe (CI/MINFOPRA)
- KENMOGNE D. (DRH/MINSANTE)
- KOUNG EKORONG (DDPP/MINEFI)
- MBERECKE SEYI S.C. (DDPP/MINEFI)
- MBONDO Régine (DAG/MINFOPRA)
- MBOUSSI H. Justin (DRH/MINEFI)
- MOUNGANG Jacques (CENADI)
- NJIOMZE J.M. (CI/MINFOPRA)
- NJOMO Lisette (DDPP/MINEFI)
- NKAMTA Janvier (CENADI)
- NSASO BILLE Gaston (DSI/MINEFI)
- ONGUENE AWANA Laurent (SPM)
- OVONO MEDOU (CI/MINFOPRA)
- OWONA Yves C. (DRH/ex-MINEDUC)
- TCHOUAWE D. Jean (DDPP/MINEFI)
- ZE EYINGA Hervé (MINEFI)
- ZINTSEM M. Robert (SDCLA/MINEFI)

1.2.17 Réunion du 31 mars 2005

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° ____/SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **29 MAR 2005**

Objet : Invitation à la réunion du jeudi 31
mars 2005 à 15 heures au
MINFOPRA

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE**

A

**TOUS LES MEMBRES DE
L'EQUIPE PROJET
SIGIPES**

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à une importante réunion qui se tiendra le jeudi 31 mars 2005 à 15 heures précises, dans la salle des conférences du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sise au 7^{ème} étage du bâtiment principal.

L'ordre du jour portera sur la résolution des problèmes d'interfaces SIGIPES/ANTILOPE et SIGIPES/SIGIPES.

Copie PI :

- MINDELB (MINEFI), SPRA
- SG/MINFOPRA, SG/MINEFI, SG/MINEDUB, SG/MINESEC
- , CCS/MINFOPRA

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- 2 Représentants DRH/MINESEC
- ABENA Hubert (MINEFI)
- AGHOUKENG Gérard (CI/MINFOPRA)
- AKOA Daniel (DRH/MINSANTE)
- BAMA BITAMINA II (MINEFI)
- BATCHOU (MINEFI)
- BISSEMB Esaie (CENADI)
- EKANGA ZOK (DAG/MINFOPRA)
- ESSONO Joseph (CI/MINFOPRA)
- ETOCK Marguerite (MINFOPRA)
- FOMEKONG Josué (CGICOM)
- FOUEJIO David (CGICOM)
- HAMBE Zacharie (DDPP/MINEFI)
- HASSANA (SDS/DRH/MINEDUC)
- KAMGA Marthe (CI/MINFOPRA)
- KENMOGNE D. (DRH/MINSANTE)
- KOE VOUNDI Jeanne (SCL/MINFOPRA)
- KOUNG EKORONG (DDPP/MINEFI)
- MBERECKE SEYI S.C. (DDPP/MINEFI)
- MBONDO Régine (DAG/MINFOPRA)
- MBOUSSI H. Justin (DRH/MINEFI)
- MOUANACK Jean-Paul (DDPP/MINEFI)
- MOUNGANG Jacques (CENADI)
- NJIOMZE J.M. (CI/MINFOPRA)
- NJOMO Lisette (DDPP/MINEFI)
- NKAMTA Janvier (CENADI)
- NSASO BILLE Gaston (DSI/MINEFI)
- ONGUENE AWANA Laurent (SPM)
- OVONO MEDOU (CI/MINFOPRA)
- OWONA Yves C. (DRH/ex-MINEDUC)
- TANKEU Basile (DRH/MINEDUC)
- TCHOUAWE D. Jean (DDPP/MINEFI)
- TSAFACK Berthe (DDPP/MINEFI)
- ZE EYINGA Hervé (MINEFI)
- ZINTSEM M. Robert (SDCLA/MINEFI)

1.2.18 Réunion du 12 mai 2005

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **304** /SIGIPES/CC/EPYaoundé, le **10 MAI 2005**

Objet : Invitation à la réunion du jeudi 12 mai
2005 à 15 heures au MINFOPRA

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE**

AUX DESTINATAIRES

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à une importante réunion qui se tiendra le jeudi 12 mai 2005 à 15 heures précises, dans la salle des conférences du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sise au 7^{ème} étage du bâtiment principal.

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

- Présentation des nouvelles fonctionnalités de SIGIPES (version 4i intégrant les solutions d'interfaces) ;
- Analyse du projet de planning et dispositions de tests ;
- Présentation du rapport final de l'équipe-projet ;
- Divers.

Copie PI :

- MINFOPRA (ATCR)
- MINDELB/MINEFI, SPRA (PI)
- SG (MINFOPRA, MINEFI, MINSANTE, MINEDUB, MINESEC)

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - 2 Représentants DRH/MINESEC | - MBERECKE SEYI S.C. (DDPP/MINEFI) |
| - ABENA Hubert (MINEFI) | - MBONDJO Régine (DAG/MINFOPRA) |
| - AGHOUKENG Gérard (CI/MINFOPRA) | - MBOUSSI H. Justin (DRH/MINEFI) |
| - AKOA Daniel (DRH/MINSANTE) | - MOUANACK Jean-Paul (DDPP/MINEFI) |
| - BAMA BITAMINA II (MINEFI) | - MOUNGANG Jacques (CENADI) |
| - BATCHOU (MINEFI) | - NJIOMZE J.M. (CI/MINFOPRA) |
| - BISSEMB Esaie (CENADI) | - NJOMO Lisette (DDPP/MINEFI) |
| - CGICOM | - NKAMTA Janvier (CENADI) |
| - EKANGA ZOK (DAG/MINFOPRA) | - NSASO BILLE Gaston (DSI/MINEFI) |
| - ESSONO Joseph (CI/MINFOPRA) | - ONGUENE AWANA Laurent (SPM) |
| - ETOCK Marguerite (MINFOPRA) | - OVONO MEDOU (CI/MINFOPRA) |
| - HAMBE Zacharie (DDPP/MINEFI) | - OWONA Yves C. (DRH/ex-MINEDUC) |
| - HASSANA (SDS/DRH/MINEDUC) | - TANKEU Basile (DRH/MINEDUC) |
| - KAMGA Marthe (CI/MINFOPRA) | - TCHOUAWE D. Jean (DDPP/MINEFI) |
| - KENMOGNE D. (DRH/MINSANTE) | - TSAFACK Berthe (DDPP/MINEFI) |
| - KOE VOUNDI Jeanne (SCL/MINFOPRA) | - ZE EYINGA Hervé (MINEFI) |
| - KOUNG EKORONG (DDPP/MINEFI) | - ZINTSEM M. Robert (SDCLA/MINEFI) |

1.2.19 Rectification de la réunion du 12 mai 2005

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

COMITE DE COORDINATION DE SIGIPES

EQUIPE PROJET

N° **304b** /SIGIPES/CC/EP

Yaoundé, le **12 MAI 2005**

Objet : Rectificatif

**LE COORDONNATEUR
TECHNIQUE**

AUX DESTINATAIRES

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la réunion initialement prévue pour le jeudi 12 mai 2005 dans la salle des conférences du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative est reportée au **vendredi 13 mai 2005 à 11 heures précises.**

L'ordre du jour reste inchangé.

Copie :

- MINFOPRA (ATCR)
- MINDELB/MINEFI, SPRA
- SG (sites SIGIPES)

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- 2 Représentants DRH/MINESEC
- ABENA Hubert (MINEFI)
- AGHOUKENG Gérard (CI/MINFOPRA)
- AKOA Daniel (DRH/MINSANTE)
- BAMA BITAMINA II (MINEFI)
- BATCHOU (MINEFI)
- BISSEMB Esaie (CENADI)
- CGICOM
- EKANGA ZOK (DAG/MINFOPRA)
- ESSONO Joseph (CI/MINFOPRA)
- ETOCK Marguerite (MINFOPRA)
- HAMBE Zacharie (DDPP/MINEFI)
- HASSANA (SDS/DRH/MINEDUC)
- KAMGA Marthe (CI/MINFOPRA)
- KENMOGNE D. (DRH/MINSANTE)
- KOE VOUNDI Jeanne (SCL/MINFOPRA)
- KOUNG EKORONG (DDPP/MINEFI)
- MBERECKE SEYI S.C. (DDPP/MINEFI)
- MBONDJO Régine (DAG/MINFOPRA)
- MBOUSSI H. Justin (DRH/MINEFI)
- MOUANACK Jean-Paul (DDPP/MINEFI)
- MOUNGANG Jacques (CENADI)
- NJIOMZE J.M. (CI/MINFOPRA)
- NJOMO Lisette (DDPP/MINEFI)
- NKAMTA Janvier (CENADI)
- NSASO BILLE Gaston (DSI/MINEFI)
- ONGUENE AWANA Laurent (SPM)
- OVONO MEDOU (CI/MINFOPRA)
- OWONA Yves C. (DRH/ex-MINEDUC)
- TANKEU Basile (DRH/MINEDUC)
- TCHOUAWE D. Jean (DDPP/MINEFI)
- TSAFACK Berthe (DDPP/MINEFI)
- ZE EYINGA Hervé (MINEFI)
- ZINTSEM M. Robert (SDCLA/MINEFI)

COMPTES-RENDUS

2 COMPTES-RENDUS DE REUNIONS

2.1 SUPERVISION

2.1.1 Réunion technique du 15 juillet 2004

Compte rendu de réunion du 15 juillet 2004 a/s de l' Interface SIGIPES ANTILOPE

Sur très hautes instructions de Monsieur René ZE NGUELE Ministre de la Fonction Publique et de la Reforme Administrative, Monsieur DJAMEN Jean Yves, Conseiller Technique n° 1 a présidé le 15 juillet 2004 à partir de 14 heures 30 minutes, dans la salle de conférences du 7^e étage, une réunion relative à l' affaire susmentionnée.

La liste des participants est jointe en annexe.

Après les civilités d' usage, le président de séance a dit aux participants l' intérêt que le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative porte sur les résolutions de la présente réunion, à l' effet de mettre un terme à tous les dysfonctionnements liés à l' interface SIGIPES-ANTILOPE.

Il a ensuite présenté le contexte de cette concertation qui tire son fondement de l' exploitation du SIGIPES, ainsi que des instructions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en date du 28 avril 2004, lors de la visite qu' il effectue dans deux (2) sites pilotes (MINFOPRA, MINEDUC). Le Chef du Gouvernement, a poursuivi l' orateur, a souhaité voir régler dans les meilleurs délais les problèmes liés à l' exploitation de l' interface SIGIPES-ANTILOPE, pour concrétiser la Réforme.

Par ailleurs les usagers et les utilisateurs de l' application ont porté à la connaissance du MINFOPRA (Président du Comité de Coordination du SIGIPES) un certain nombre de dysfonctionnements, qui constituent des préoccupations nécessitant cette séance de travail entre les différents acteurs impliqués, pour comprendre les problèmes relevés et apporter des solutions idoines.

Après ce mot introductif, Monsieur DJAMEN Jean Yves a présenté l' ordre du jour qui portait sur 03 points :

- 1- les problèmes d' interface SIGIPES-ANTILOPE LIES;
 - a- aux changements de grade, reclassement, avancement, intégration, titularisation ;
 - b- aux difficultés rencontrées dans la prise en charge de certains actes d' avancement d' échelon.
- 2- la mise à jour retour Antilope après immatriculation des actes administratifs SIGIPES ;
- 3- les divers (point sur l' authentification des actes au MINFOPRA etc...)

I. Les problèmes d' interface SIGIPES-ANTILOPE

Le président de séance a donné la parole aux responsables présents pour présenter les problèmes rencontrés en ce qui concerne le changement de grade, les reclassements, les avancements, les intégrations et la titularisation.

Prenant la parole, Monsieur OWONA Yves Casimir, Chef de la Cellule SIGIPES au MINEDUC avant d' aborder le sujet du jour a déploré la liaison défectueuse du réseau de communication entre son site et le CENADI, situation qui a rendu toute opération impossible pendant une bonne partie du mois de Juin 2004.

D' après l' orateur, la mesure d' intégration des agents de l' Etat décidée par le gouvernement a généré un grand flux de dossiers qui ne peuvent être pris en charge aujourd' hui. Il en est de même des dossiers de titularisation, et du changement de grade. Par ailleurs, certains actes d' avancements posent problème lorsqu' il faut les mandater ; car tantôt c' est l' indice qui passe et le rappel ne suit pas, ou plutôt l' inverse. Le MINFIB a été officiellement saisi de cette situation, et aucune solution jusqu' à cette date n' a été envisagée. En somme l' interface n' est pas totale entre SIGIPES et ANTILOPE.

Les autres responsables des sites notamment Monsieur AKOA du MINSANTE, Messieurs EKANGA ZOCK et NJIOMZE du MINFOPRA ont pris la parole pour faire état des problèmes qui sont identiques à ceux décrits par leur collègue du MINEDUC.

Après un tour de table, le président a invité les participants à comprendre et corriger les problèmes posés. Les réflexions des uns et des autres ont permis de regrouper quelques grands axes de solutions proposées qui se résument pour l'essentiel aux points suivants :

- mettre à la disposition des sites pilotes pour exploitation, le journal de transactions effectuées par les agents solde et trésor ;
- assurer la sécurisation de la base ANTILOPE, pour rendre impossible l'accès aux informations qui ne relèvent pas du site concerné ;
- envisager la revue de certaines fonctionnalités de ANTILOPE qui est aujourd'hui, en cours de dépassement et dont la création des douze (12) nouveaux sites rendra l'exploitation plus difficile et plus lente ;
- continuer les tests de SIGIPES – PLUS dans les sites pilotes ;
- maintenir le statu quo en ce qui concerne les intégrations, les changements de grade, les affectations en attendant la mise sur pied de l'équipe qui, dans un délai raisonnable, devra résoudre de manière définitive les problèmes d'interface SIGIPES-ANTILOPE ;
- réactiver le comité d'interface dont les travaux ont été suspendus depuis 2001, en s'assurant de la cohérence et de la mise à niveau des référentiels entre SIGIPES et ANTILOPE.

Après avoir ainsi recensé les propositions la convergence de vue s'est faite sur la nécessité de réactiver les réflexions entreprises par le Secrétaire Général du MINFIB et le SPRA pour régler les problèmes à travers la mise en place d'un comité d'interface.

Le Président a proposé l'accélération de la mise en place dudit comité qui dans un délai de trois (3) semaines pour compter du 21 Juillet 2004 date d'installation de ses membres devra remettre sa copie.

Le Chef de Cellule Informatique de la Direction des Dépenses des Personnels et des Pensions a été mandaté pour en informer le Secrétaire Général du MINFIB. De même, le Président de séance devra en informer le SPRA

II. La mise à jour retour Antilope

Sur ce point, les participants ont convenu de la nécessité de ne plus le débattre ; la solution devant résulter des travaux du comité interface à créer.

III. divers

Le président de séance a donné des explications sur le bien fondé des mesures prises par le MINFOPRA, en ce qui concerne l'authentification des actes ; mesures qui, à terme rendront la réforme effective et permettront aux différents partenaires de lutter contre la circulation des faux actes.

Par ailleurs, un des participants a posé le problème des personnels « nés vers », qui aujourd'hui vont en retraite le 31 décembre au lieu du 1^{er} Janvier de l'année de naissance. Le Président de séance a été invité à rendre compte au MINFOPRA afin qu'une réglementation adéquate soit mise en place à cet effet.

Pour terminer, Monsieur DJAMEN a invité les participants à se mobiliser en vue de la signature conjointe par le SPRA et le Secrétaire Général du MINFIB, de l'acte mettant sur pied ce comité d'interface ; cérémonie qui est fixée le Mardi 21 Juillet 2004, dans une salle qui sera déterminée au plus tard le Lundi 20 Juillet 2004.

Sur ce, la séance a été levée à 17h 45mn à la satisfaction de tous les participants.

Le Rapporteur

Jean René TATOU

Le Président

Jean-Yves DJAMEN

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

CABINET DU MINISTRE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace– Work – Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC SERVICE AND
ADMINISTRATIVE REFORM

N° **210** ____/MFPRA/CT1

Yaoundé, le **21 JUL 2004**

Objet : Compte rendu de la réunion
technique du 15 juillet 2004
relative à l'interface entre
SIGIPES et ANTILOPE

Le Conseiller Technique
Administrateur du SIGIPES
A
(Liste des destinataires)

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint copie du compte-rendu de la
réunion technique dont l'objet est repris en marge.

Dr DJAMEN Jean-Yves

DESTINATAIRES :

- | | |
|------------------------------|--------------------------------|
| - ABENA HUBERT (MINFIB) | - KENMOGNE D. (MINSANTE) |
| - AKOA DANIEL (MINSANTE) | - MBERECKE SEYI S.C. (MINFIB) |
| - BATCHAKUI BERNABE (CGICOM) | - MBOUSSI H. JUSTIN (MINFIB) |
| - EKANGA ZOK (MINFOPRA) | - MOUANACK PAUL (MINFIB) |
| - ESSONO JOSEPH (MINFOPRA) | - NJIOMZE J.M. (MINFOPRA) |
| - FOMEKONG JOSUE (CGICOM) | - OWONA YVES CASIMIR (MINEDUC) |

2.1.2 Réunion de création de l'équipe-projet

MINISTERE DES FINANCES ET
DU BUDGET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

SECRETARIAT GENERAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 JUILLET 2004

Selon les termes de la convocation n° 04/00518/MINFI/SG/DSI du 20 juillet 2004 adressée aux Directeurs chargés de la gestion des ressources humaines et de la Solde des ministères du périmètre pilote du projet SIGIPES (Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde) et à certains ingénieurs informaticiens, le Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget (MINFIB), assisté du Secrétaire Permanent à la Réforme Administrative (SPRA), a présidé le 21 juillet 2004 à partir de 15 heures 30 minutes, dans la Salle des Conférences du MINFIB, une réunion consacrée à l'examen des problèmes que pose la gestion harmonieuse du système de gestion intégrée des personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES, AQUARIUM, REGNET, ANTILOPE, IBIS, CADRE).

La liste des participants est jointe en annexe.

Les objectifs poursuivis par cette réunion étaient :

- a) de faire le point sur la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et l'état d'avancement de la réalisation du projet SIGIPES ;
- b) de faire état des difficultés que rencontre le MINFIB par rapport à la déconcentration de la gestion de la Solde ;
- c) d'examiner le fonctionnement des sites pilotes déconcentrés ;
- d) de mettre en place une équipe-projet pour la résolution des problèmes identifiés.

Dans son propos liminaire, le Secrétaire Général a remercié les participants pour leur présence à cette assise, ce qui témoigne de l'importance que les uns et les autres accordent à la décentralisation qui est en train de prendre corps avec les récentes lois adoptées par l'Assemblée Nationale. La décentralisation va se traduire par le dessaisissement de certaines prérogatives du pouvoir central de l'Etat en faveur des collectivités territoriales décentralisées.

Le MINFIB et le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA) ont anticipé sur la décentralisation en s'engageant assez tôt dans la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la Solde, le MINFOPRA est responsable du volet gestion des ressources humaines et le MINFIB du volet budgétaire. Il convient de rappeler à cet effet que la dépense salariale représente une part importante dans le budget de l'état (30 % environ).

Le projet SIGIPES qui est l'un des piliers de cette déconcentration accuse un certain retard dans sa réalisation et la masse salariale est affectée par les effets indésirés de la déconcentration.

La parole a été ensuite passée au SPRA pour faire le point sur la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et l'état d'avancement de la réalisation du projet SIGIPES.

Le SPRA a rappelé tout le plaisir que le MINFOPRA avait à travailler en équipe et en synergie avec le MINFIB pour faire aboutir la réforme sur la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la Solde. Cette dernière avance normalement, en dépit des difficultés qui sont inhérentes à toute œuvre humaine. Il a rappelé le témoignage de la communauté internationale à cette entreprise, ce qui a valu au Cameroun un prix qui a été remis au Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative le 24 juin 2004 au siège de l'ONU à New-York.

La réforme quant à elle se poursuit sur deux terrains. Des actions de consolidation ont été conduites en vue d'autonomiser les sites pilotes SIGIPES. Un site transitoire a été créé au MINFOPRA, aux côtés du site SIGIPES National et du site SIGIPES MINFOPRA, pour suivre la gestion des personnels des autres ministères non encore déconcentrés.

Le déploiement de SIGIPES est actuellement engagé dans les Services du Premier Ministre et dans quatorze (14) autres ministères. L'engouement manifesté par ces ministères est rassurant sur l'avenir du projet.

Les procédures de gestion des carrières sont actuellement en train d'être finalisées par l'Equipe Opérationnelle. Leur mise en application permettra d'améliorer la gestion du système de gestion intégrée.

Le MINFOPRA reçoit de nombreuses sollicitations, y compris à l'extérieur du Cameroun pour mettre en service la version Internet de l'AQUARIUM du SIGIPES.

Reprenant la parole le Secrétaire Général du MINFIB a fait état des difficultés que le Ministère rencontre dans la gestion intégrée du personnel de l'Etat et de la Solde sur les deux applications ANTILOPE et SIGIPES, problèmes qui ont été à l'origine de multiples doléances à l'endroit du MINFOPRA, du MINFIB et du cabinet CGICOM :

- l'instabilité de l'application SIGIPES ;
- l'absence des échanges de données et d'informations entre les sites SIGIPES ;
- le mauvais fonctionnement des échanges de données et d'informations entre les sites SIGIPES et l'application ANTILOPE ;
- des procédures implémentées incomplètes telles que la gestion des personnes en détention préventive dans l'application SIGIPES ;
- l'absence d'une base commune des modèles d'actes SIGIPES ;
- des développements inachevés des modules de l'application SIGIPES ;
- des versions différentes de programmes d'un site SIGIPES à l'autre, ce qui fait qu'il y a autant de SIGIPES que de sites pilotes ;
- des interventions quasi permanentes du prestataire sur les différents sites SIGIPES, ce qui témoigne à suffisance de sa propriété sur les codes sources.
- des dossiers traités dans des sites qui n'en ont pas la compétence ;
- l'utilisation abusive des fonctionnalités de l'application ANTILOPE dans les sites SIGIPES ;
- la génération des rappels sans contrôle dans les sites déconcentrés avec pour effet un accroissement permanent de la masse salariale mensuelle ;
- le rapprochement entre les états de la Solde et les dossiers physiques traités dans les sites laisse apparaître des décalages dans les chiffres.

A la suite de ces constats, le Secrétaire Général du MINFIB a demandé aux responsables des sites de faire état des difficultés qu'ils rencontrent, mais surtout de répondre à la question de savoir si le MINFIB peut conduire sereinement sa politique salariale et budgétaire en s'appuyant sur l'exploitation du SIGIPES à leur niveau.

Le Directeur des Ressources Humaines (DRH) par intérim du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) a fait siennes les difficultés évoquées par le Secrétaire Général. Il a ajouté que le MINSANTE rencontre d'autres problèmes :

- volumineux contentieux nécessitant le recours au MINFIB pour son traitement ;
- avancements de grades bloqués ;
- actes non SIGIPES pas faciles à recycler, le module de recyclage n'étant pas opérationnel ;
- mises à jour dans SIGIPES n'étant pas aisées en raison de la longueur de la procédure et des habilitations insuffisantes.

Le DRH ai du MINSANTE a suggéré que la présente réunion pose les jalons pour la mise en place d'une application SIGIPES uniforme sur tous les sites.

Le représentant du Ministère de l'Education Nationale (MINEDUC) a dit que les problèmes sont connus. Il note une confusion entre l'application SIGIPES et la déconcentration de gestion des

personnels de l'Etat et de la Solde. Il a fait état d'une interpellation de la Présidence de la République par rapport à une accusation sur l'introduction des fausses données dans l'application ANTILOPE pour rappeler que le SIGIPES ne gère pas les effets financiers.

Le MINEDUC a des attentes par rapport au bon fonctionnement de l'interface et au traitement des dossiers d'intégration.

Le Directeur des Affaires Générales du MINFOPRA estime que les problèmes que les autres sites rencontrent sont des problèmes d'utilisation du SIGIPES. Au MINFOPRA l'application marche bien parce qu'il y a eu un assainissement préalable des données avant le démarrage du site. Les avancements d'échelons sont quasi automatiques. Les difficultés rencontrées sont du côté de la Solde.

Le responsable du site SIGIPES National au MINFOPRA relève les problèmes de l'interface SIGIPES-ANTILOPE qui se situent au niveau du traitement des avancements de grades et des reclassements, et à l'absence du retour d'information après le traitement de la Solde mensuelle. Il a aussi évoqué le manque d'habilitations suffisantes sur l'application ANTILOPE.

Le Conseiller Technique n°1 du MINFOPRA a rappelé qu'au niveau de ce ministère, il existe un site national et un site transitoire. Il pense que le MINFOPRA et le MINFIB ne travaillent pas assez en synergie. La plupart des difficultés que rencontre le système de gestion intégrée de la Solde et des personnels de l'Etat découlent du fait que le SIGIPES a été installé dans les sites pilotes dans l'urgence. A ce jour, il manque à ces sites des outils qui devraient compléter le SIGIPES, à savoir AQUARIUM pour le renseignement des usagers et REGNET pour l'authentification des actes de gestion.

Le DRH du MINFIB a évoqué deux problèmes. Sur le plan administratif, il a le sentiment que le MINFOPRA se rattrape en récupérant à son niveau des attributions dont il s'était dessaisi en faveur des ministères déconcentrés par le biais de l'arrêté conjoint. C'est ainsi qu'il demande par exemple que les dossiers disciplinaires lui soient remontés au lieu d'être traités par les ministères.

Sur le plan de la gestion de la carrière, le MINFOPRA est en charge des recrutements. Les ministères déconcentrés observent parfois que les actes sur la base desquels le recrutement a été effectué sont entachés d'irrégularités et ne savent plus comment les traiter par la suite. Il se pose donc des questions par rapport à la validité de tels actes ou des diplômes qui découlent des formations subséquentes.

Réagissant à toutes ces interventions, le Secrétaire Général a formulé les observations suivantes :

1. le MINFIB entend rester maître de la maintenance et de l'utilisation de l'application ANTILOPE qui produit la Solde mensuelle ;
2. le MINFIB ne fait aucun blocage, mais entend conserver l'intégralité de sa mission d'équilibrage du Budget de l'Etat ;
3. l'application ANTILOPE ne peut recevoir des bonnes données que si l'application SIGIPES produit des bons résultats ;
4. les échanges de données entre les sites SIGIPES devraient être fonctionnels au même titre que les échanges SIGIPES-ANTILOPE ;
5. le MINFOPRA va beaucoup plus vite que ses partenaires, qu'il devrait conduire dans la réforme, en créant des outils que les autres ne connaissent pas (AQUARIUM et REGNET) et en créant des sites à l'insu des autres (site transitoire) ;
6. la sécurité concerne tout un chacun dans l'utilisation du système intégré ; chacun devrait éviter de poser des actes malveillants ;
7. il faudrait que les effectifs aient des cursus réguliers et normaux ;
8. SIGIPES + ne pourrait exister que si SIGIPES est actuellement maîtrisé dans les sites pilotes.

Avant de procéder à la mise en place d'une équipe technique chargée de la résolution des problèmes identifiés, le Secrétaire Général a rappelé les orientations fortes qui devraient guider les travaux de cette équipe :

- mettre tous les sites SIGIPES à niveau (même version de l' application) ;
- améliorer les échanges de données entre les sites SIGIPES et l' application ANTILOPE, ceci dans les deux sens ;
- établir des échanges de données entre les sites SIGIPES ;
- harmoniser les référentiels des bases des données des applications SIGIPES et ANTILOPE ;
- gérer une base de modèle d' actes SIGIPES sur un site de référence ;
- stabiliser l' application SIGIPES.

Après la signature de la note de service conjointe MINFIB/MINFOPRA sur la création d' une Equipe-Projet au sein de l' Equipe Opérationnelle SIGIPES par le Secrétaire Général et le SPRA, ce dernier a procédé à l' installation des membres de la dite équipe.

Il a été évoqué par la suite le problème de l' âge du départ à la retraite des personnels du MINEDUC régis par le code du travail.

Pour terminer, le Secrétaire Général a fait quelques recommandations :

1. La nouvelle Brigade des Contrôles de la Direction de la Dépense de Personnel et des Pensions fera déjà des missions de contrôles et de rapprochement des états de la Solde avec les dossiers physiques dans les sites. A cet effet, sur instructions du Ministre des Finances et du Budget, il y aura désormais un délai entre le traitement des rappels et leur paiement pour permettre un contrôle exhaustif. Il demande par conséquent aux responsables de la gestion des ressources humaines de réserver un bon accueil aux éléments de la Brigade.
2. Le MINFOPRA devra arrêter d' avancer seul afin de ne pas laisser en plan les sites pilotes dans son souci d' expansion du SIGIPES. Il devra par ailleurs redéfinir la réforme et dire jusqu' où il est prêt à aller dans le sens de la délégation de ses attributions traditionnelles.
3. L' arrêté conjoint MINFOPRA/MINFIB devra être revisité au regard de l' évaluation de la mise en œuvre de la réforme.
4. Une réunion de concertation sera convoquée à brève échéance avec toutes les parties concernées pour l' interprétation du Statut particulier des personnels de l' Education Nationale.
5. Les Services du Premier Ministre devraient être représentés dans les différentes assises au sein desquelles se discutent les problèmes du SIGIPES, du fait de leur intégration prochaine, et donner des orientations précises sur la conduite de la décentralisation de la gestion des personnels de l' Etat et de la Solde ;
6. la prochaine réunion aura lieu dans un délai d' un mois pour recevoir le rapport de fin de mandat de l' Equipe-Projet.

L' ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18 heures 05 minutes./-

Yaoundé, le 22 juillet 2004

Le Rapporteur

Samuel Charles MBERECKE SEYI

Le Président de Séance

Henri ENGOULOU

2.2 COORDINATION

2.2.1 Réunion du 22 juillet 2004

COMPTE RENDU DE REUNION

EQUIPE : PROJET

Réunion du : 22 juillet 2004
Observations particulières : Rappel des objectifs de l' équipe Projet
Président de séance : DJAMEN Jean – Yves
Rapporteurs : NJIOMZE Jean Marie, MBOUSSI Hilarion

Liste de participants jointe en annexe

SYNTHESE DES DEBATS :

Début : 16H 20'

Trois points inscrits à l' ordre du jour

1. Mise à niveau des principes de la réforme et détails des problèmes d' interfaces SIGIPES- ANTILOPE ;
2. examen de l' avant projet de la matrice d' action ;
3. divers.

Point 1 :

- Exposés de quelques membres sur la réforme ;
- Questions – Réponses.

Point 2 :

- Distribution de l' avant projet de la matrice d' actions à tous les membres ;
- Lecture diagonale des actions et opérations ;
- Conclusion : les membres feront leurs observations au plus tard le 26 juillet 2004 aux rapporteurs.

Point 3 :

Divers

- le président de séance a appelé chaque membre à faire preuve de détermination pour que ce travail connaisse un succès.
- Prochaine séance fixée au lundi 26 juillet 2004 à 15 heures.

Fin : 17h 35'

Les Rapporteurs

1. NJIOMZE Jean Marie
2. MBOUSSI Hilarion

Le Président

DJAMEN Jean –Yves

2.2.2 Réunion du 26 juillet 2004

COMPTE RENDU DE REUNION

EQUIPE : PROJET

Réunion du : 26 juillet 2004
Observations particulières : Adoption de la matrice d' action
Président de séance : DJAMEN Jean – Yves
Rapporteurs : NJIOMZE Jean Marie, MBOUSSI Hilarion, MEDOU Jean Brice, AGHOUKENG JIOFACK J. Gérard

Le 26 juillet deux mille quatre à partir de 15 heures, s' est tenue dans la salle de conférences du Ministère des Finances et du Budget (MINEFIB) et sous la Présidence de M.

DJAMEN Jean-Yves, Coordonnateur Technique du projet, une réunion ayant pour objet l' adoption de la matrice d' actions de l' équipe projet.

La fiche de présence est jointe en annexe

L' ordre du jour était le suivant :

- 1- Rappels sur le fonctionnement d' ensemble de l' application SIGIPES ;
- 2- Examen de l' avant projet de la matrice d' actions et adoption éventuelle ;
- 3- Divers.

Après les civilités d' usage, le président a fait une présentation du fonctionnement de l' application SIGIPES dans les sites où cette application marche aujourd' hui, avec tous les problèmes rencontrés dans son exploitation. Cette présentation avait pour objectif de permettre à tous les membres présents de comprendre la philosophie qui sous-tend l' application SIGIPES, et notamment les problèmes posés par l' interface SIGIPES – ANTILOPE.

A ce sujet, quelques problèmes ont été dégagés, notamment :

- Les problèmes posés par l' interface aller dans le sens SIGIPES vers ANTILOPE ;
- Les problèmes ou presque l' inexistence d' une mise à jour retour dans le sens ANTILOPE vers SIGIPES après les traitements solde ;
- L' incohérence des données dans les tables de référence ;
- La sécurité des données transférées, etc.

A la suite de cette présentation, des débats ont eu lieu et il s' est dégagé plusieurs recommandations :

- S' organiser en sous groupes de travail avec des missions précises pour chaque équipe ;
- faire un schéma de l' interface en précisant le flux des données ;
- redéfinir l' architecture du réseau actuel.

Quant au second point, le président a fait une lecture des missions contenues dans la matrice d' actions et à poser la question de savoir si toutes opérations qui y sont mentionnées permettent à chaque équipe d' arriver aux objectifs fixés. Des suggestions ont été faites et il a été demandé à chacun des membres de faire ses observations par écrit auprès des rapporteurs ou du président pour que celles-ci soient étudiées et la prochaine séance sera consacrée à la discussion sur d' éventuelles observations et validation de la matrice d' actions.

Dans les divers, le président a promis d' intercéder auprès de la hiérarchie pour la logistique (photocopieuses, papiers etc.).

La séance est levée à 18 heures 35.

Les rapporteurs :

NJIOMZE

MBOUSSI

Le Président

DJAMEN Jean-Yves

2.2.3 Réunion du 30 juillet 2004

COMPTE RENDU DE REUNION

Le trente juillet deux mil quatre à seize heures s' est tenue à la salle de conférence principale du MINFIB, la seconde réunion de l' Equipe Interface. L' ordre du jour comportait les points suivants :

- 1- Lecture et adoption compte rendu de la dernière séance ;
- 2- Présentation des travaux des sous-équipes ;
- 3- Divers.

1- LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

La lecture du compte rendu a permis aux uns et aux autres de repréciser leurs points de vue. En effet, Est ce que les problèmes liés à PCOMM ne relèvent pas soit de la formation des utilisateurs à cet outil, soit du manque de licence, ou soit de la bande

passante qui est petite ? L' utilisation de ANTILOPE dans les sites pilotes n' est pas une mauvaise chose, mais c' est la saisie des avances de soldes qui posent un problème.

Concernant l' interface SIGIPES-SIGIPES, ce n' est que les procédures liées à l' affectation, à la nomination et à la prise en charge qui nous intéresse et non tout le manuel de procédure. Il a également été suggéré d' affiner la matrice d' action à l' équipe Interface en y ajoutant les actions internes à l' Equipe. Il a été remarqué que le compte rendu du 21 juillet n' est toujours pas à la portée de tous les membres de l' équipe. L' on a souhaité la multiplication de la matrice d' action à tous les participants. On a également adopté la manière de faire un compte rendu. Nous présenterons désormais un compte rendu synthétique à l' opposé du compte rendu style procès-verbal. Ce compte rendu devra respecter les points de l' ordre du jour.

2- PRESENTATION DES TRAVAUX DES SOUS-EQUIPES

La parole a été donnée à chaque sous-équipe qui a présenté l' état d' avancement de leurs travaux. Les questions réponses avec les participants ont permis de réorienter les travaux.

a) Amélioration du protocole de l' interface SIGIPES-ANTILOPE

Pour cette sous-équipe, Il s' agissait de collecter la documentation existante. Cette tâche a été attribuée aux chefs de sites pilotes et à Cgicom pour ce qui est du côté SIGIPES et Madame Djomo pour ce qui est de ANTILOPE. Et puisque le rapporteur fait partir de leur équipe, il lui incombe la rédaction du rapport. Le plan du travail proposé est le suivant :

- Point sur les travaux antérieurs de l' interface
- Inventaire de l' ensemble du dysfonctionnement
- Analyse du Dysfonctionnement
- Compte rendu des travaux de la programmation
- Compte rendu du test de fonctionnement de l' interface

Un certain nombre de documents sont présentés par la sous-équipe qui va les analyser dans les prochains jours. Il s' agit :

- Du document sur le dysfonctionnement comportant des types d' acte SIGIPES qui possède des codes ANTILOPES. Il s' agira d' attribuer des codes ANTILOPE à des types d' actes qui ne possèdent pas.
- Du schéma de circulation du dossier de prise en charge
- Du document sur le format du fichier de transfert dans les deux sens.

Une recommandation a été faite à cette sous-équipe. Ils doivent ajouter un sixième point à leur plan de travail : Recommandation sur la mise en service de l' interface.

Une préoccupation est de comparer les fichiers localité des systèmes SIGIPES et ANTILOPE.

b) Elaboration du protocole SIGIPES-SIGIPES

Il avait été demandé à cette sous équipe de récupérer le manuel de procédure ne serait ce qu' en ce qui concerne l' affectation et les prises en charge. Mais les responsables du SPRA étant en déplacement, la sous-équipe n' a pu entrer en possession que des documents suivants :

- la procédure d' intégration pour les personnes de catégorie A
- la liste des pièces exigées pour l' intégration en catégorie A
- la liste des pièces exigées pour l' intégration en catégorie B, C, D
- la liste des pièces exigées pour le recrutement des contractuels

Lors du transfert des données du site national vers le site pilote, l' on récupère le fichier agent et l' historique des actes passés sur cette personne. L' on a pensé un moment que les affectations pouvaient se faire via ANTILOPE. Mais ceci a un inconvénient. En fait un agent est géré dans trois sites. (SIGIPES National, SIGIPES Site Pilote, ANTILOPE). Lorsqu' on affecte un

agent d' un ministère à un autre, ANTILOPE le positionne, Mais l' on ne sait pas comment il gère les anciennes informations. Toutefois, on va poursuivre la réflexion.

Il faut reconnaître que l' interface SIGIPES SIGIPES est la partie plus dense de notre travail. On y retrouve les tâches suivantes :

- la mise à jour des agents
- les affectations
- la télémaintenance
- le transfert de fichiers
- la mise à jour des programmes

Ces tâches, sur le plan technique, incombent à Cgicom qui n' attend rien des procédures administratives. Cgicom ne s' occupera pas seulement de l' aspect programme mais aussi du protocole.

c) Proposition des logiciels de communication

Concernant cette sous équipe. Ils ont présenté un draft dont le plan est le suivant.

- Présentation de PCOMM
- Fonctionnement de PCOMM
- Sécurité de PCOMM
- Caractéristiques attendues d' un logiciel fonctionnant dans environnement multi-protocole
- Synthèse générale
- Présentation de PCOMM

C' est un logiciel client qui émule le terminal 3270 chez IBM. Sur un poste SIGIPES, dès lors qu' il est lancé, il envoie une requête sur ANTILOPE pour demander l' ouverture d' une session. Ces caractéristiques sont les suivantes :

- Très sécuritaire car il encapsule la trame au début et n' est décapsulée qu' à la fin ;
- Très souple car communique dans un environnement multi-protocole ;
- Très flexible par rapport aux différents réseaux
- PCOMM fonctionnent dans un environnement TCP/IP
- PCOMM est multi-session
- PCOMM permet de faire des scripts

Le choix de PCOMM a été motivé par les applications SIGIPES et ANTILOPE existantes

Fonctionnement de PCOMM

C' est la partie qui leur a posé le plus de problème à la sous équipe car elle n' a pu se servir d' aucune documentation. Toutefois dans PCOMM, on peut effectuer les opérations suivantes :

- Le transfert de fichier ;
- L' enregistrement des données ;
- L' impression de l' écran ;
- La reconfiguration d' un poste de travail.
- Sécurité de PCOMM ;

La sécurité est présentée sous plusieurs angles :

- par rapport à ANTILOPE
- par rapport à SIGIPES

- Par rapport à des données dans le réseau
- Par rapport à des usagers
- La sécurité de fonctionnement.

Tous ces points sont détaillés dans leurs drafts

Caractéristiques attendues d' un logiciel fonctionnant dans environnement multi-protocole

Les caractéristiques sont cours établissements. Ils seront présentés à la prochaine réunion.

Il ressort de cette présentation que la sous-équipe n' a pas pris en compte les observations sur la non-formation des utilisateurs à ce logiciel, le problème de licence de PCOMM et la Bande passante. Toutefois il faut remarquer que PCOMM peut être considéré comme un logiciel de transfert de fichier ou comme un logiciel qui permet présenter la mire ANTILOPE. Il faut que la sous équipe ne perde pas de vue que leur travail est d' effectuer l' étude critique de PCOMM. Elle devra de ce fait proposer des solutions à des questions suivantes et bien d' autres :

- Est-ce que les licences des logiciels sont à jours ?
- Quel est le nombre de licence requis ?
- Les CD dupliqués dans les sites sont-ils utilisés ?
- PCOMM peut-il être utilisé hors de ANTILOPE ?
- Quel est l' encombrement de PCOMM ?
- Avec PCOMM, qu' est-ce qu' on gagne et qu' est-ce qu' on perd ?
- Les problèmes de Bande passante sont-ils une limite ? Ces limites sont-elles modifiables ?
- Peut-on générer des scripts avec PCOMM si OUI comment ?

3- DIVERS

Il s' est posé le problème du nombre de rapport. Doit-on produire un seul rapport pour l' équipe, ou trois rapports :

- Un rapport pour l' interface ANTILOPE – SIGIPES
- Un rapport pour l' interface SIGIPES – SIGIPES
- Un rapport pour la proposition d' un nouveau logiciel

Les points inscrits à l' ordre du jour étant épuisés, la réunion s' est achevée à 18 heures et les participants ont pris rendez-vous pour le mardi 03 Aout à 15 heures

2.2.4 Réunion du 02 août 2004

COMPTE RENDU DE REUNION

EQUIPE : PROJET

Réunion du : 02 août 2004
 Observations particulières : Etat d' avancement des travaux.
 Président de séance : DJAMEN Jean – Yves
 Rapporteurs : NJIOMZE Jean Marie, MBOUSSI Hilarion, MEDOU Jean Brice,
 AGHOUKENG JIOFACK J. Gérard

Le 02 août deux mille quatre à partir de 15 heures, s' est tenue dans la Salle de Conférence du Ministère des Finances et du Budget (MINFIB) et sous la présidence de M. DJAMEN Jean YVES, Coordonnateur technique du projet, une réunion ayant pour but de vérifier l' état d' avancement des travaux dans les équipes.

La fiche de présence est jointe en annexe

L' ordre du jour était le suivant :

1. Lecture du compte rendu de la dernière réunion

2. Présentation de l' état d' avancement des travaux par chaque chef d' équipe ;
3. Discussions.

Abordant le premier point, le coordonnateur s' est excusé auprès de l' assemblée de la non disponibilité du compte rendu de la dernière réunion du 26 juillet 2004, due au fait que les rapporteurs ne se sont pas retrouvés ensemble pour l' apprêter. Il a rappelé aux rapporteurs qu' avant chaque réunion, il doit les rencontrer pour qu' ensemble, ils la préparent. Ceci dit, la parole a été donnée au chef d' équipe base de données pour la présentation de leur travail. Il est ressortit de cette présentation que :

Cette équipe a fait une matrice d' actions conformément à ses missions. Elle a pour ce, dégager les actions suivantes à réaliser :

- L' étude comparative des tables d' interface par la collecte des documents ;
- La mise à niveau des tables (SIGIPES) et tables de correspondance ;
- La validation ;
- La stabilisation.

L' équipe s' est éclatée en 5 sous – équipes de travail ; chaque sous groupe devant travailler sur les tables définis.

A la fin de cette première étape, l' équipe à formuler quelques recommandations :

- Mettre sur pieds un comité de suivi ;
- harmoniser les tables.
- valider les données avec les traitements analysés par l' équipe d' interface.

Après quelques questions et réponses, la parole a été donnée au chef de l' équipe d' interface.

Ici le travail a également commencé par le souci de mettre sur pieds une matrice d' actions. Ensuite, il y a eu la formation de trois sous – équipes chargée chacune de se pencher sur les actions dégagées. Il s' agit de :

- La sous – équipe interface SIGIPES – ANTILOPE ;
- La sous – équipe interface SIGIPES – SIGIPES ;
- La sous équipe logiciel de communication.

Les travaux se déroulent normalement dans les sous équipes, chacune a une mission précise et devra présenter son rapport sur l' avancement des travaux, étant entendu que le rapport de synthèse sera rédigé par le chef d' équipe et son rapporteur. Dans l' ensemble, les travaux évoluent, même si l' équipe accuse des retards sur certains points. (interface SIGIPES – SIGIPES)

Des recommandations ont été faites à cette équipe, notamment voir ce qui est fait maintenant en matière d' interface et dégager ce qui devrait être fait le plus rapidement.

Enfin pour les deux équipes, il a été souhaité qu' elle travaille en respectant le GANT originel qui avait été remis aux secrétaires généraux

La séance est levée à 18h 38' .

Les rapporteurs :

NJOMZE
MBOUSSI

Le Président

DJAMEN Jean-Yves

2.2.5 Réunion du 10 août 2004

COMPTE RENDU DE REUNION

EQUIPE : PROJET

Réunion du : 10 août 2004

Observations particulières : Etat d' avancement des travaux.

Président de séance : DJAMEN Jean – Yves

Rapporteurs : NJIOMZE Jean Marie, MBOUSSI Hilarion, OVONO MEDOU Jean
Brice, AGHOUKENG JIOFACK J. Gérard

Le 10 août deux mille quatre à partir de 15 heures, s' est tenue dans la Salle de Conférence du Ministère des Finances et du Budget (MINFIB), sous la présidence de M. DJAMEN Jean YVES, Coordonnateur technique du projet, une réunion ayant pour objets la présentation de l' état d' avancement des travaux par les chefs d' équipes et la validation du rapport d' étape de l' équipe projet.

La fiche de présence est jointe en annexe.

L' ordre du jour était le suivant :

- 1- Présentation de l' état d' avancement des travaux ;
- 2- Adoption du premier rapport d' étape.

Après les civilités d' usage, la parole a été donnée au chef de l' équipe base de données qui dans son propos a souligné que cette équipe a continué à travailler conformément à sa matrice d' actions. Après la collecte des documents et l' analyse des tables, certains champs présentaient des structures différentes, toutes les tables qui ont des champs de type date ne sont pas codifiées de la même manière. De même, l' examen des données de références dans les tables a fait ressortir des différences et des groupes ont été mis en place pour procéder au pointage.

Le groupe base de données a fait quelques recommandations :

- harmoniser les longueurs des champs ;
- harmoniser les libellés dans les deux systèmes
- faire un nettoyage des tables des deux systèmes ;
- mettre en place un comité de suivi après l' harmonisation des tables ;
- éviter des modifications isolées dans un système ;
- éviter de transférer des actes à effets financiers multiples ;
- remettre les tables grade et grille à montant à l' équipe interface ;
- enfin se soucier que dans tout ce qu' on fait, la cohérence des données doit être de règle.

Concernant le travail de l' équipe interface, son chef d' équipe a souligné que son équipe accuse un retard par rapport au GANT, ceci du au fait que le travail qui leur avait été confié avait été sous – évalué. Certaines sous équipes on cependant évolué considérablement dans leur travail, à l' exemple de la sous équipe chargée de l' interface SIGIPES – ANTILOPE , cependant son travail est encore sous forme manuscrite et son rapport sera finalisé dans les brefs délais. Il ressort de leur travail que, les procédures d' interface ne sont pas finalisées, l' analyse des actes transférés laisse apparaître des concepts différents sur les deux systèmes.

La sous équipe chargée de l' interface SIGIPES – SIGIPES continue son travail d' analyse. Les modèles conceptuels ont été produits mais le document n' est pas encore saisi.

La sous équipe chargée du logiciel a produit un rapport, mais il leur a été demandé d' aller plus loin dans la recherche des caractéristiques de PCCOM, ainsi que de ses limites.

A la suite de cette présentation, il a été recommandé à l' équipe Interface de construire un jeu d' essai et de procéder aux tests, ensuite dégager ce qui est réalisable tout de suit et le faire.

S' agissant du dernier point à l' ordre du jour, n' ayant pas encore reçu tous les rapports, il serait hasardeux de valider un rapport d' étape qui n' est pas encore fait et donc chaque membre devrait avoir une copie pour lecture et observations éventuelles avant adoption . Des indications ont néanmoins été données pour ce que contiendra ce document :

Il s' agira de lister tout ce qui a été fait, retenir les actions importantes, enfin annexer tous les documents.

La séance est levée à 19 h 18' .

Les rapporteurs

NJIOMZE

MBOUSSI

Le Président

DJAMEN

2.2.6 Réunion du 23 août 2004

Réunion du : 23 août 2004
Observations particulières : Etat d' avancement des travaux.
Président de séance : DJAMEN Jean – Yves
Rapporteurs : NJIOMZE Jean Marie, MBOUSSI Hilarion, OVONO MEDOU Jean Brice, AGHOUKENG JIOFACK J. Gérard

Le 23 août deux mille quatre à partir de 16 h 50' , s' est tenue dans la salle de conférence du Ministère des Finances et du Budget (MINEFIB), sous la présidence de M. DJAMEN Jean-Yves, Coordonnateur Technique du projet, une réunion ayant pour objet la présentation de l' état d' avancement des travaux par les chefs d' équipes.

La fiche de présence est jointe en annexe.

L' ordre du jour était le suivant :

- 1- Lecture du Compte-rendu de la dernière réunion ; (10 août 2004) ;
- 2- Présentation de l' état d' avancement des travaux ;
- 3- Evaluation du travail qui reste à faire ;
- 4- Divers.

Après les civilités d' usage, la parole a été donnée à l' un des rapporteurs pour la lecture du compte-rendu de la dernière séance. Après la restitution des travaux antérieurs, et en l' absence d' un support pour les membres présents, il a été préconisé de ne pas ouvrir de débat.

La parole a été donnée au chef de l' équipe base de données qui a fait l' économie des travaux réalisés par son groupe, en réalité, et comme il l' a reconnu, son groupe n' avait pas pu travailler depuis la dernière restitution des travaux, parce qu' il y avait en projet la réunion avec les Secrétaires généraux. Le compte-rendu présenté donc était le même que celui de la réunion du 10 août 2004.

L' équipe interface a quant à elle présenté à la hiérarchie un rapport d' étape, qui ne comprenait pas tous les détails techniques des études en cours. Elle continue à travailler dans les sous équipes mises en place dans le cadre de son travail. C' est ainsi que la sous équipe interface SIGIPES-ANTILOPE, elle a fini l' inventaire des documents et l' analyse et a produit un rapport qui reste à valider par l' équipe toute entière avant l' écriture des programmes. L' équipe chargée de la proposition d' un logiciel de communication a produit un rapport qui reste en attente de validation par toute l' équipe interface. Cette équipe a cependant dégagé la nécessité de redéfinir l' architecture du réseau actuel pour sa bonne implémentation.

L' équipe interface doit procéder dans les prochains jours à :

- la validation des travaux ;
- l' écriture et/ou modification des programmes ;
- les tests en réel du logiciel sécurisé.

A la fin des présentations, des recommandations suivantes ont été faites :

- Mettre les priorités dans les actions futures ;
- que l' équipe interface procède aux validations des travaux des sous équipes ;
- que chaque équipe fasse une matrice d' actions pour les travaux qui restent à réaliser en tenant compte du décalage par rapport au gant originel.

Dans les divers, la réunion avec le SG MINFIB a été annoncée pour le mercredi 25 août 2004. d' autre part, les problèmes de logistiques ont été soulevés et sur ce il a été dit que cette question soit posée à la réunion prévue avec le SG du MINFIB.

La réunion s' est achevée à 19 heures 25' .

Les Rapporteurs

NJIOMZE
MBOUSSI

Le Président

DJAMEN Jean-Yves

2.2.7 Réunion du 07 septembre 2004

COMPTE RENDU DE REUNION

Réunion du	: Mardi 07 Septembre 2004 de 16h 50 à 20h 00
Objet	: Etat de réalisation des actions urgentes de l' Equipe Projet
Président de séance	: DJAMEN Jean- Yves, Coordonnateur Technique
Rapporteurs	: NJIOMZE Jean Marie, MBOUSSI Hilarion, OVONO, AGHOUNKENG
Ordre du jour	: 1 – Lecture du compte rendu de la dernière réunion 2 – Etat de réalisation des actions urgentes de l' Equipe Projet 3 – Suite de l' examen du journal de transaction des sites pilotes 4 – Divers.

1. LECTURE DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le Compte Rendu de la réunion précédente est lu et adopté sans amendements particuliers.

2. ETAT DE REALISATION DES ACTIONS URGENTES

a. Equipe Interface

Dans l' avancement de ses travaux l' Equipe Interface a travaillé dans ses trois axes à savoir :

- Logiciel de communication

Le contact avec l' expert français a repris, la date probable de son arrivée est fixée au 27 septembre 2004 pour la configuration et le test du logiciel sécurisé à fournir. Plusieurs recommandations ont été prises pendant les travaux.

- le logiciel de communication à utiliser par défaut est PCOMM
- un logiciel de sécurité des échanges SIGIPES- ANTILOPE et SIGIPES- SIGIPES est à acquérir
- des formations pour l' utilisation de PCOMM sont à programmer
- l' organisation des rencontres périodiques pour la maîtrise et les mises à jours de ces logiciels est nécessaire.
- Un manuel de référence est à élaborer.

- Interface SIGIPES- ANTILOPE

A ce niveau il y a deux volets à réaliser de manière urgente : la validation des tables d' interface et l' établissement des modules d' interface pour la programmation. Travaux fixés le 08 septembre 2004 à 9h30'

Il est à noter que certains codes d' actes ont été proposés et attendent la validation avec l' équipe base de données. Exemple: La mise en disponibilité des contractuels et des décisionnaires ; des actes à effets multiples qu' il fallait éclater en actes simples etc..

- Interface SIGIPES- SIGIPES

Les travaux sur l' établissement du protocole de communication sont réalisés en ce moment par CGICOM.

b. Equipe Bases de Données

Une étude pour la réalisation du travail immédiat a été présentée sous forme d' un tableau concernant les recommandations pour la consolidation des tables ainsi que Les recommandations à l' administrateur pour l' harmonisation des tables.

Toutes les actions immédiates ont été réalisées et les documents des deux parties ANTILOPE et SIGIPES seront remis, en version électronique, à l' administrateur pour la cohérence.

La création d' une base commune des modèles d' actes est différée car il s' agit de la partie stabilisation de SIGIPES. Il reste pour le moment la synchronisation et la validation de toutes ces actions.

3. SUITE DE L' EXAMEN DU JOURNAL DE TRANSACTION DES SITES PILOTES

Le journal de transaction participe de l' amélioration de l' exploitation d' ANTILOPE tant dans les sites pilotes que dans le site central. Il est édité chaque mois mais n' a jamais été exploité en profondeur par les chefs de site. Un responsable à la porte 121 bâtiment A du MINFIB a été désigné pour sa distribution. Ce document présente l' état des rappels, des personnels suspendus et autres. Sa lecture a été améliorée et faite pour chaque ministère.

Au terme de cette présentation il apparaît que la topologie réseau physique est stable au bout de chaque nœud. Au niveau de l' application, la nécessité de suspendre ou non l' ensemble des contrevenants y compris ceux de la DDPP et du MINDEF, afin de mettre un terme à l' utilisation abusive des possibilités offerte par la mire ANTILOPE. Aussi, il a été envisagé de revenir aux anciennes mesures de sécurité implémentées dans cette application dès le début à savoir l' identification d' un site, de ses terminaux et de ses utilisateurs. A cet effet, il est proposé que les codes d' accès soient donnés avec un niveau de responsabilité correspondant à l' utilisateur pour éviter des débordements dans les quotas de chaque administration. Il est également demandé aux chefs de sites de contrôler toutes les transactions afin de ne pas dépasser ces quotas.

Il est enfin proposé que les responsables aient la volonté d' être formé afin d' éviter de donner leur code d' accès aux utilisateurs indécidés qui font des manipulations incontrôlées.

Pour réorganiser la sécurisation des transactions par rapport à l' ordonnancement des fichiers, il faut voir si le numéro de poste est bon et revenir à l' utilisation première pour la sécurisation. Ce qu' il faut faire en principe c' est une ouverture de ligne en donnant au poste la possibilité d' ordonnancer à ce moment toutes les difficultés qui seront énumérées permettront de sortir une solution globale. Cette solution a été donnée également pour répondre à la question concernant le blocage des changements des grades.

Pour ce qui est des rappels pour mieux les contrôler, la génération actuelle est faite pour deux mois et le reste est mis sur rappel mémorisé afin de bien regarder la conformité et la validité de ces rappels.

Plusieurs utilisateurs ont été suspendus, en ce moment, les lettres pour les blâmes sont déjà parties et les sanctions arriveront en fonction de l' entendement des décideurs. Le travail pour le dépistage de ces utilisateurs véreux doit continuer pour recentrer la réforme. Il faut proposer de nouvelles personnes et les former également en mettant en place la chaîne de contrôle hiérarchique.

En divers le problème sur le site transitoire du MINFOPRA a été clairement défini. Pour bien maîtriser le site transitoire il faut se rapprocher de la DDPP en regardant son organigramme plus précisément la Sous- Direction de la Réforme de la Solde et du Contentieux qui s' occupe des prises en charge des actes SIGIPES au même titre que le site transitoire. Pour éviter un double emploi dans l' interface il est recommandé que le site transitoire se limite exclusivement aux saisies des dossiers ensuite à leur transfert électronique puis au transfert physique ainsi que celui des bordereaux de chargement dans ANTILOPE et enfin au transfert des bordereaux au MINFIB à la Sous- Direction du Courrier.

Il s' agira de rendre compte au MINFOPRA avec la page de l' organigramme qui définit les attributions de la Sous- Direction de la Réforme de la Solde et du Contentieux.

Pour finir, il est demandé une célérité dans le traitement des dossiers pour leur sécurisation afin d' éliminer le monnayage.

Le Président lève la séance à 20h 00

Les Rapporteurs.

1. NJIOMZE Jean Marie
2. MBOUSSI Hilarion

Le Président

DJAMEN Jean- Yves

3. OVONO BRICE
4. AGHOUNKENG Gérard

2.2.8 Réunion du 28 septembre 2004

Président de séance : DJAMEN Jean – Yves
Rapporteurs : MBOUSSI Hilarion, AGHOUNKENG JIOFACK J. Gérard
Objectif particulier : Restitution des travaux des sous commissions
Lieu : Salle des conférences
Heure : de 16h45min à 19h15mn
Ordre du jour : 1) Présentation des travaux des sous commissions et 2) Divers

PREALABLE

La réunion commence par le mot de bienvenue du Président de séance. Il procède à la distribution de quelques livrables notamment :

- la table d' identification des terminaux ;
- le modèle organisationnel de la procédure de traitement des données dans le site transitoire MINFOPRA et sa prise en compte au MINFIB (DDPP – DT) ;
- le document sur la cohérence du référentiel ;
- un jeu d' essai ;

I) RAPPORT D' EXECUTION

M. MOUNGANG, responsable de la sous- commission gestion des terminaux a fait part du déroulement des travaux de la sous-commission notamment :

- Le diagnostic de l' état des lieux dans les différents sites ;
- L' élaboration d' une table d' identification des terminaux ;
- Un projet de déploiement sur le terrain de la sous commission dans le but de reconfigurer les terminaux et donc le programme de passage a été arrêté ainsi qu' il suit :

DATE	MINISTERE
MERCREDI 29-09-2004	MINSANTE
JEUDI 30-09-2004	MINDIB (DRH)
VENDREDI 01-10-2004	MINDUC
LUNDI 04-10-2002	MINFOPRA
MARDI 05-10-2002	MINFIB (DDPP)

Il a été observé sur l' ensemble des sites une gestion anarchique et incohérente des terminaux. Il existe des terminaux inconnus de la machine centrale d' ANTILOPE.

Une réflexion, en outre, a été menée dans l' optique d' utiliser le code du chapitre des ministères dans l' attribution des IDNUMS. Le président de séance a recommandé de mûrir cette réflexion tout en félicitant cette sous-commission pour le travail accompli ; il a prescrit un date- line de cinq jours pour la mise à jour des terminaux.

Le chef de la deuxième sous-commission étant empêché et n' ayant désigné personne pour le représenter, son rapport a été renvoyé à la prochaine séance.

En l' absence de M. KENGMOGNE, responsable de la troisième sous-commission, M. OWONA a fait part d' un travail réalisé par M. ABENA Hubert et lui-même ayant permis de corriger le module d' interface sur l' avancement des grades. Un tel test a été réalisé sur la base d' un jeu d' essai et s' est avéré concluant. L' équipe projet a recommandé la mise en production de ce module.

En sa Qualité de responsable de la sous-commission cohérence des référentiels, M.OWONA a présenté un document faisant état des modifications, des créations et des suppressions des codes tant du côté SIGIPES que du côté ANTILOPE. Ce document est une remise en forme du document qui avait été présenté par l' équipe BASES DES DONNEES ; il lui a été recommandé en rapport avec M. MBOUSSI d' ajouter quelques commentaires dans ce document

afin de le rendre plus parlant. Le Coordonnateur Technique, en lieu et place de M. ABENA, responsable du traitement des dossiers dans le site transitoire du MINFOPRA, a fait une présentation synthétique du modèle organisationnel de traitement élaboré à cet effet. Il a été observé que ce traitement risque de rallonger la procédure du fait du nombre important d' intervenants. Il a été recommandé la mise en œuvre des mesures de célérité dans le traitement des dossiers au cas où cette procédure venait à être retenue.

La réunion s' est achevée à 19h 15mn par le mot de remerciement du président de séance.

Les Rapporteurs

MBOUSSI Hilarion

AGHOUKENG Gérard

Le Président de séance

DJAMEN Jean-Yves

2.2.9 Réunion du 05 janvier 2005**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L' EQUIPE PROJET**

L' an deux mille cinq et le 05 du mois de Janvier à 14 heures 55 minutes précises, s' est tenue, dans le bureau de Monsieur le Conseiller Technique N°1 au MINFOPRA, Administrateur du SIGIPES et Chef de l' équipe Projet, une réunion portant sur le fonctionnement du Système Informatique de Gestion Intégrée du Personnel de l' Etat et de la Solde.

La liste des personnes présentes à cette réunion est jointe en annexe.

Après les civilités d' usage, le CT1, Président de séance, a proposé un ordre du jour, immédiatement adopté, s' articulant autour de trois points ; à savoir :

1. la finalisation du rapport de l' équipe projet sur l' interface SIGIPES/ANTILOPE ;
2. l' analyse des réajustements techniques de SIGIPES, conformément à la réorganisation du Gouvernement survenue le 08 décembre 2004 ;
3. les divers.

L' Administrateur du site SIGIPES de l' ex-MINEDUC a été désigné Rapporteur.

1. Finalisation du rapport de l' équipe projet sur l' interface SIGIPES/ANTILOPE

Après avoir rappelé la date butoir de dépôt du rapport final de l' équipe Projet, fixée au 15 Janvier 2005 par Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (Président du Comité de Coordination du SIGIPES), lors de la dernière réunion de coordination, le CT1 a précisé que cette date sera revue à la baisse, compte tenu de certaines contraintes de l' heure, en l' occurrence les modifications à apporter à certaines données de référence (chapeaux, timbres, etc.) et la mise en production, dès le début de l' exercice 2005, des résultats des améliorations attendues.

Le débat ouvert par la suite pour rechercher la meilleure stratégie à adopter pour atteindre ces objectifs, a permis de constituer une commission ad hoc chargée de la finalisation dudit rapport, composée des personnes suivantes :

MM.

- DJAMEN Jean Yves (MINFOPRA),
- OWONA Yves Casimir (ex-MINEDUC) ;
- KENMOGNE Donatien (MINSANTE) ;
- MBERECKE SEYI Samuel Charles (MINEFI/DDPP) ;
- MOUGANG Jacques (MINEFI/CENADI);
- FOUEUDJEU (CGICOM).

2. Analyse des réajustements techniques de SIGIPES

Les débats ont porté sur trois points essentiels, à savoir (1) l' état d' avancement des travaux de l' équipe Projet, (2) les problèmes rencontrés et (3) l' esquisse de solutions aux problèmes relevés ou potentiels.

a) Etat d' avancement des travaux de l' interface SIGIPES/ANTILOPE

Le président a rappelé les livrables retenus au cours des travaux de l' Equipe-Projet, à savoir :

- la réalisation d' une interface bidirectionnelle SIGIPES/ANTILOPE ;
- la réalisation d' une interface SIGIPES/SIGIPES ;
- l' harmonisation des données de référence, entre SIGIPES et ANTILOPE d' une part, et d' autre part entre les sites SIGIPES ;
- l' élaboration du manuel des procédures de traitement des dossiers dans les sites (production des actes de carrières et prise en charge des effets financiers inhérents) ;
- la sécurisation de l' utilisation des systèmes ;
- la recherche d' un logiciel de communication sécurisée.

Concernant l' interface SIGIPES/ANTILOPE, les programmes informatiques de transfert des données, en aller et retour, ont été entièrement développés. Les tests se poursuivent et une nouvelle version de SIGIPES prenant en compte les nouvelles fonctionnalités de l' interface sera déployée courant janvier 2005.

Quant à l' harmonisation des libellés du côté ANTILOPE, le travail n' est pas encore totalement achevé. Sur ce point, le Chef de la Cellule Informatique de la Direction de la Dépense de personnel et des pensions (DDPP) du MINEFI a pris l' engagement de terminer cette opération avant le traitement des salaires de Janvier 2005.

Pour ce qui est de l' interface SIGIPES/SIGIPES, les données de référence ont été harmonisées. A la mise en production de la prochaine version de SIGIPES, toutes les opérations d' import/export de données entre les sites SIGIPES seront possibles, ainsi que les opérations liées à la prise en charge (intégration en début de carrière au MINFOPRA et suivi de la carrière dans le site utilisateur) et aux mutations (affectations, nominations).

Une discussion a eu lieu, qui a permis de relever la nécessité d' intégrer dans la future version de SIGIPES, la gestion des dossiers position (suspension de solde, reprise en solde, etc.) pour responsabiliser davantage les ministères utilisateurs. Quelques réserves ont néanmoins été émises par le Chef de la Cellule Informatique de la DDPP concernant lesdits dossiers. L' Administrateur du SIGIPES a pris l' engagement de rencontrer le DDPP/MINEFI à ce sujet, puis d' informer la hiérarchie et requérir ses instructions.

Pour la confortation de l' interface SIGIPES/SIGIPES, le CT1 a prescrit un fonctionnement en mode interactif des transactions entre les différents sites, afin de doter l' administration d' un outil efficace de gestion des ressources humaines. A titre illustratif, un accès interactif en consultation aux données de carrières traitées dans SIGIPES permettrait à la DDPP et à la DT du MINEFI, de vérifier, en même temps la disponibilité des données transférées par l' interface et l' authenticité des actes émis par SIGIPES.

Aussi a-t-il précisé au prestataire CGICOM la nécessité de tenir désormais compte de la dimension interactivité dans les fonctionnalités de SIGIPES, en même temps qu' il a prescrit au responsable réseau de finaliser les tests de l' infrastructure réseau dans les 48 heures. Compte tenu du fait que l' ordinateur du MINDELB/MINEFI est déjà relié à SIGIPES/MINEFI, l' effectivité de la mise en œuvre de l' infrastructure réseau (visibilité des autres sites SIGIPES) sera testée sur ledit ordinateur.

b) Problèmes rencontrés dans les différents sites

b.1) SIGIPES/MINEFI

L' Administrateur du site SIGIPES MINEFI a indiqué que la préoccupation de l' heure est le changement des données de référence et les modèles d' actes, pour refléter dans les actes émis la nouvelle dénomination du ministère.

b.2) SIGIPES/EX-MINEDUC

L' Administrateur du site a exprimé également les préoccupations de changement de données de référence et de modèles d' actes, en insistant sur la particularité et la complexité générées par l' éclatement de l' ex-MINEDUC en MINEDUB et MINESEC. Il a par ailleurs rappelé que les traitements des actes sont suspendus dans son site depuis le 08 décembre 2004, car deux organigrammes doivent désormais être pris en compte lors de l' instruction des nouveaux dossiers. Il a aussi demandé des conseils sur la suite à réserver aux dossiers (plus de 15 000) qui avaient déjà été initiés et/ou validés dans SIGIPES avant l' avènement de la récente réorganisation du Gouvernement.

Pour terminer l' Administrateur a relevé que l' EX-MINEDUC a connu une réduction drastique de son effectif de plus de 3 400 personnes consécutivement à la mise à la retraite en décembre 2004 des agents relevant du code de travail. A ce sujet, a-t-il précisé, Madame la Ministre de l' Education de Base a mis sur pied un Comité pour examiner les éventuelles requêtes.

b.3) SIGIPES/MINSANTE

L' Administrateur du site a précisé que la mise à jour des modèles d' actes est en cours, conformément à la nouvelle donne.

b.4) SIGIPES/MINFOPRA

L' Administrateur du site transitoire a indiqué que la mise à jour des différents modèles est en cours au MINFOPRA pour tenir compte de la nouvelle structuration des départements ministériels.

Suite aux différents problèmes posés par les Administrateurs de sites :

- Le Chef de la Cellule Informatique de la DDPP a pris l' engagement de mettre à jour toutes les tables ANTILOPE et de mettre en production tous les programmes d' interface au plus tard le 07 Janvier 2005 ;
- Une équipe, conduite par l' Administrateur national du SIGIPES et le cabinet CGICOM, passera de site en site dès le vendredi 07 Janvier 2005 pour la finalisation des mises à jour techniques imposées par la réorganisation du Gouvernement (i.e. chapeaux, timbres, etc.). La durée de réalisation de cette opération au site de l' ex-MINEDUC sera précisée, après évaluation par l' équipe, dans les meilleurs délais.

Pour le cas du MINEDUC, il a été précisé en plus :

- Le maintien d' un seul site physique pouvant gérer deux organigrammes (MINEDUB et MINESEC), en attendant l' application des mesures propres à l' extension de SIGIPES dans un nouveau site (i.e. assainissement des données, adptation des procédures de GRH, etc.) ;
- La configuration des postes pour permettre, d' une part, aux utilisateurs d' avoir des codes d' accès différents, suivant qu' il s' agisse du traitement des actes des personnels relevant du MINEDUB ou du MINESEC, et d' autre part une imputation budgétaire conséquente, 15 pour le MINEDUB et 25 pour le MINESEC ;
- Les dossiers validés et édités avant le 08 décembre 2004 (environ 10 000), ne connaîtront aucun problème, car la suite du traitement n' est pas affectée par la réorganisation du Gouvernement ;
- Cependant, les dossiers qui n' ont pas été édités avant le 08 décembre 2004 (environ 5 000) seront repris suivant la nouvelle procédure proposée (s' ils sont déjà validés, il conviendra de lever les validations et recommencer en les affectant soit au MINEDUB, soit au MINESEC) ;
- Dès le passage de l' équipe chargée de mettre à jour les chapeaux et timbres dans les sites, les traitements pourront reprendre dans le site de l' ex-MINEDUC, avec un premier niveau d' assainissement (i.e. affectation effective des agents dans leurs ministères utilisateurs – MINEDUB ou MINESEC).

3. Divers

Les divers ont porté sur l'actualité de l'heure, notamment les mesures prises par le MINEFI (DDPP) pour l'assainissement du fichier des personnels et la réduction de la masse salariale.

L'ordre du jour étant épuisé, le CT1 a levé la séance à 19 heures 30 minutes, après avoir précisé la date, l'heure et le lieu de la prochaine réunion, à savoir le 10 Janvier à 14 heures dans son bureau.

Les Rapporteurs

- KENMOGNE Donatien
- OWONA Yves Casimir

Le Président de séance

DJAMEN Jean-Yves

2.2.10 Réunion du 10 janvier 2005

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC SERVICE AND
ADMINISTRATIVE REFORM

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L' EQUIPE PROJET

Le 10 du mois de janvier 2005 à 15 heures 25 minutes précises, s'est tenue, dans le bureau de Monsieur le Conseiller Technique N°1 du MINFOPRA (Administrateur du SIGIPES et Coordonnateur Technique de l'Équipe-Projet d'amélioration de l'interface SIGIPES/ANTILOPE) et sous sa présidence, une réunion portant sur le fonctionnement du Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde.

La liste des participants est jointe en annexe.

L'ordre du jour adopté, s'articulait autour des points suivants :

1. lecture du compte-rendu de la réunion du 05 janvier 2005,
2. suivi de la prise en compte des recommandations issues de ladite réunion,
3. divers.

L'Administrateur du site SIGIPES de l'ex-MINEDUC a été désigné Rapporteur.

1. Lecture du compte-rendu de la réunion du 05 janvier 2005

Après la lecture faite par le Rapporteur (Administrateur du site de l'ex-MINEDUC), le Président a indiqué qu'il a adressé une note à l'attention de Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (Président du Comité de Pilotage du SIGIPES), dans laquelle il suggère la transmission dudit compte-rendu aux autres Chefs de départements sites pilotes SIGIPES (MINSANTE, MINEFI, MINEDUB, MINESEC), pour information et exploitation.

2. Suivi de la prise en compte des recommandations

De l'exécution et du suivi des recommandations formulées lors de la réunion du 05 janvier 2005, il ressort ce qui suit :

Le CT1 a affirmé que le tour des sites a été effectué, à l'exception du site de l'ex-MINEDUC. Les mises à jours recommandées à cet effet ont été effectuées et les responsables de sites continuent d'exécuter, en toute quiétude, les corrections appropriées aux modèles d'actes.

Pour le cas particulier de l'ex-MINEDUC, en attendant d'autres instructions de la hiérarchie, la solution technique proposée sera incessamment implémentée, avec le concours du prestataire CGICOM, pour permettre le redémarrage des traitements.

Séance tenante, le CT1 a eu une série de conférences téléphoniques respectivement avec Messieurs NDILLE Albert (Directeur de la Dépense de Personnel et des Pensions au MINEFI), MOUNGANG Jacques (Administrateur Réseau, CENADI), ABENA Hubert (MINEFI, Membre de l'Equipe-Projet d'amélioration de l'interface SIGIPES/ANTILOPE).

De l'entretien avec Monsieur NDILLE il est ressorti que le DDPP n'émettait aucune réserve quand au transfert et la prise en compte des dossiers positions à travers l'interface SIGIPES/ANTILOPE.

Avec Monsieur MOUNGANG, rendez-vous a été pris pour la finalisation des tests et démonstrations de fonctionnement de l'infrastructure de communication à haut débit, le 11 janvier 2005 au bureau du CT1 ; dans la perspective du déploiement dans les sites pilotes.

L'entretien avec Monsieur ABENA visait à fixer une date de démonstration des modules testés pour la stabilisation de l'interface SIGIPES-ANTILOPE, par la sous-commission dont il avait la charge. Rendez-vous sera fixé ultérieurement à cet effet.

Le Chef de la Cellule Informatique de la DDPP, empêché par une autre réunion, n'a pas pu participer aux travaux. Aucune précision n'a donc été donnée quant à l'exécution et au suivi des actions qui lui incombent.

3. Divers

Sur ce dernier point, le problème de paiement des rappels en différé a été posé. Il s'agit de certains rappels différés, qui restent toujours impayés jusqu'à ce jour, avec des risques de forclos. Le Chef de la Cellule Informatique de la DDPP étant absent, le débat et les précisions sur ce point ont été renvoyés à la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à 16 heures 55 minutes, en rappelant aux personnes concernées le rendez-vous du 11 janvier 2005 dans son bureau, pour les séances de tests et démonstrations.

LE RAPPORTEUR

LE PRESIDENT

OWONA Yves Casimir

DJAMEN Jean Yves

2.2.11 Réunion du 18 janvier 2005

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DU SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTERE DE L' ECONOMIE
ET DES FINANCES

COMITE DE COORDINATION DU SIGIPES

EQUIPE PROJET

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 janvier 2005

Le 18 janvier 2005 et à 10h30mn s'est tenue dans la salle des conférences de la Direction de la Dépense de Personnel et des Pensions (DDPP) du Ministère de Economie et des Finances (MINEFI), une réunion de l'équipe projet d'amélioration de l'interface SIGIPES-ANTILOPE sous la présidence de M. DJAMEN Jean-Yves, Coordonnateur Technique dudit projet. La liste des participants est jointe en annexe.

Après avoir présenté ses vœux de bonne et heureuse année 2005 à tous les participants et souhaité que l'année 2005 soit celle d'une conjugaison heureuse des efforts de tous pour le développement et la prospérité de notre pays, le président de séance a rappelé le contexte de la rencontre à savoir, faire l'état des réalisations effectives des modules d'interface avant la production du rapport final de l'Equipe-Projet, notamment :

1. la réalisation d'une interface bidirectionnelle SIGIPES-ANTILOPE,
2. la réalisation d'une interface SIGIPES-SIGIPES,
3. l'harmonisation des données de référence entre SIGIPES et ANTILOPE d'une part, et entre les sites SIGIPES d'autre part,
4. l'élaboration du manuel des procédures de traitement des dossiers,
5. la sécurisation de l'utilisation du système,
6. la recherche d'un logiciel de communication sécurisé.

D'où le projet d'ordre du jour en trois points proposé aux participants et qui a été validé ainsi qu'il suit :

1. la revue des livrables (pour une compréhension partagée des missions assignées à l'Equipe-Projet),
2. l'évaluation de la réalisation des travaux relatifs aux livrables dans la perspective du rapport final,
3. les divers.

MM ZINTSEM MANGA Robert et EKANGA ZOK ont été désignés rapporteurs des travaux.

1^{er} point : LA REVUE DES LIVRABLES

Les six objectifs assignés à l'Equipe-Projet ont été tout simplement rappelés et explicités à l'attention des participants, à savoir :

- 1- la réalisation d'une Interface bidirectionnelle SIGIPES-ANTILOPE ;
- 2- la réalisation d'une interface SIGIPES-SIGIPES ;
- 3- l'harmonisation des données de référence entre SIGIPES et ANTILOPE d'une part et entre les sites SIGIPES d'autre part ;
- 4- l'élaboration du manuel des procédures de traitement des dossiers ;
- 5- la sécurisation de l'utilisation des systèmes ;
- 6- la recherche d'un logiciel de communication sécurisée.

2^{ème} point : EVALUATION DE LA REALISATION EFFECTIVE DES TRAVAUX RELATIFS AUX LIVRABLES

1- Interface bidimensionnelle SIGIPES-ANTILOPE

A la suite du président de séance, Monsieur MBERECKE administrateur de l'application ANTILOPE a fort opportunément rappelé la problématique. En effet les actes de carrière générés par SIGIPES doivent être transférés dans ANTILOPE pour la prise en compte des effets financiers. Le constat ayant été fait que certaines informations essentielles se perdaient lors de leur intégration dans ANTILOPE, ce qui donnait lieu à des dysfonctionnements préjudiciables pour certains agents publics. L'harmonisation des tables et l'écriture des programmes des deux systèmes (ANTILOPE-SIGIPES) devraient permettre de corriger le problème.

A ce jour, les programmes ont été développés, testés avec succès. La mise en production de ce module permettra d'effectuer les transferts électroniques des actes SIGIPES signés, de charger automatiquement les données électroniques correspondantes dans ANTILOPE, d'obtenir un journal généré automatiquement par ANTILOPE et faisant état des rejets éventuels, assortis des motifs.

Pour ce qui est de l'harmonisation des tables, il y a eu quelques difficultés pour exploiter le rapport de l'équipe « Base de données ». En effet, certaines recommandations contenues dans ledit rapport n'ont pas pu être mis en œuvre notamment la création de certains codes déjà existants. Il est apparu après échanges qu'il y avait dans SIGIPES certaines informations plus proches de la réalité que celles contenues dans ANTILOPE et ceci devait inspirer des recommandations en vue d'opérer des modifications appropriées dans ANTILOPE.

Pour conclure sur ce point, le Président de séance a confirmé à M. ZITSEM et M. TCHOUAWE la mission de collecter les versions électroniques des bases ANTILOPE et SIGIPES et

de les mettre à la disposition de l' équipe « Base de données » pour lui permettre de réviser ses recommandations.

M. MBERECKE a révélé à l' assistance que les informations permettant la mise à niveau de SIGIPES n' ont pu être générées que le 15 janvier 2005, ce qui a entraîné un rapport de déploiement de la nouvelle version SIGIPES.

On peut néanmoins retenir, en ce concerne le module d' interface SIGIPES-ANTILOPE, que les informations sont intégrées sans problèmes avec édition d' un journal comportant les rejets et les acceptations. Concernant les actes en instance dont le transfert n' avait pas abouti avant la réalisation des travaux en cours, il a été utilement rappelé l' existence dans SIGIPES d' une procédure d' annulation des actes transférés, laquelle procédure devrait servir pour annuler lesdits actes avant de reprendre les transferts dans le sens SIGIPES- ANTILOPE.

Quant aux programmes, ils ont été testés avec succès pour ce qui concerne les prises en charge. Par contre les programmes relatifs aux affectations, aux positions et aux mises en retraite sont prêts, mais n' ont pas encore été testés. Le président de séance a mis sur pied un comité HAD HOC comprenant M. MBERECKE, les responsables des quatre (04) sites SIGIPES et le prestataire CGICOM pour une séance de travail jeudi 20 janvier 2005 à l' effet de valider ces programmes.

Le prestataire CGICOM a par ailleurs indiqué qu' un programme permettant d' intégrer les résultats de chaque campagne de solde avait développé par ses services, ceci devrait permettre à chaque site de vérifier l' aboutissement effectif des actes transférés à travers l' interface. Toutefois, CGICOM n' ayant pas encore reçu le fichier résultats de la solde ledit programme n' a pas encore été testé.

Les chefs de Cellule SIGIPES ont recommandé que le fichier des résultats solde soit mis à la disposition du prestataire CGICOM et que la version électronique du journal des transactions soit désormais transmise à chaque site en version papier et en version électronique. M. NKAMTA s' est engagé à produire systématiquement la version électronique du journal des transactions.

2- Interface SIGIPES- SIGIPES

Trois points de validation ont été examinés :

- a) la génération des données entre les sites SIGIPES,
- b) le transfert des fichiers entre les sites,
- c) la télémaintenance.

Concernant la génération des fichiers entre site, les programmes d' import-export ont été développés conformément au document directeur, puis testés avec succès. L' équipe ad hoc citée plus a été chargée de procéder aux tests de validation des deux derniers points. Toutefois le DG de CGICOM a révélé à dessein la disponibilité d' une formule de télémaintenance à travers un répertoire spécial créé dans chaque site et contenant la dernière version exécutable du SIGIPES.

3- Harmonisation des données de référence

L' équipe « Base de données » attend la mise à sa disposition de la version électronique des bases ANTILOPE et SIGIPES pour pouvoir réaliser cet objectif. La réunion de l' équipe ad hoc prévue pour jeudi 20 janvier 2005 à 15 heures permettra de valider la réception des données électroniques.

4- L' élaboration du manuel des procédures de traitement des dossiers

Le président a présenté le document de base élaboré par certains membres de l' Equipe Projet. Il a prescrit sa validation lors de la réunion de l' équipe ad hoc du jeudi 20 janvier 2005.

5- La sécurisation de l' utilisation des systèmes ANTILOPE et SIGIPES

Le président a tout d' abord déploré le non respect des engagements pris en septembre 2004 par certains responsables de la DDPP, à l' effet de mettre à la disposition des sites un rapport explicite relatif aux abus perpétrés dans ANTILOPE par certains agents intervenant dans la chaîne de traitement de la solde.

Les responsables des sites ont une fois de plus souligné que les malversations observées dans ANTILOPE sont le fait des personnes qui maîtrisent ce système et qui exploitent les faiblesses de cette application à des fins irrégulières. Ils ont ensuite émis le souhait que les personnes dont les codes d' accès dans ANTILOPE, ont été suspendus soient immédiatement remplacés par d' autres agents de bonne moralité afin d' éviter la paralysie des sites, comme

c' est le cas en ce moment du site MINSANTE. M. MOUNGANG a affirmé que la sécurisation des terminaux des différents sites était terminée avec succès. Ceci devrait permettre à la DDPP de donner avec précision les détails sur les utilisations abusives constatées dans ANTILOPE.

Le président a alors souligné la nécessité de transmettre au MINFOPRA, les dossiers des agents coupables de malversations afin de permettre la gestion administrative des sanctions éventuelles. Il a également demandé avec insistance que soient introduites dans SIGIPES les fonctions permettant aux responsables des ressources humaines des ministères de suspendre et de reprendre en solde, de gérer les positions, les affectations et les retraites des personnels relevant de leur compétence.

6- La recherche d' un logiciel de communication sécurisée

La réalisation de cet objet se heurte encore à l' indisponibilité des fonds, évalués à cinq millions de francs VFA.

3^{ème} – LES DIVERS

M. MBERECKE a annoncé aux participants que les rappels préalablement gelés, avaient tous été payés et qu' à ce jour, il n' existait plus de rappels dans ANTILOPE. Il a ensuite demandé et obtenu des participants que soit envisagé la création dans les meilleurs délais d' un site transitoire SIGIPES à la DDPP devant recevoir les dossiers transférés par le site transitoire du MINFOPRA.

Aucun autre point n' étant inscrit à l' ordre du jour, la séance a pris fin à 14 heures 30mn.

Les Rapporteurs

EKANGA ZOK
ZITSEM MANGA ROBERT

Le Président

Jean-Yves DJAMEN

2.2.12 Réunion du 08 février 2005

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DU SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L' ECONOMIE
ET DES FINANCES

COMITE DE COORDINATION DU SIGIPES

EQUIPE PROJET

COMPTE-RENDU DE REUNION

a/s INTERFACE SIGIPES/ANTILOPE

Monsieur DJAMEN Jean-Yves, Conseiller Technique N°1 au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, et coordonnateur Technique de l' Equipe Projet d' amélioration de l' Interface SIGIPES/ANTILOPE, a présidé le 08 février 2005 à partir de 15 heures dans son bureau, une réunion relative à l' état d' avancement des travaux de ladite équipe.

La liste des participants est jointe en annexe.

Après les civilités d' usage, le Président a opportunément rappelé ce qu' il fallait comprendre par interface SIGIPES/ANTILOPE. Il s' agit d' un transfert (électronique et/ou physique) des actes administratifs de gestion de carrières produits par le SIGIPES (un site utilisateur) vers ANTILOPE (le MINEFI) pour la prise en compte des effets financiers inhérents. Il a ensuite annoncé l' ordre du jour qui portait sur trois points :

- l' adoption du compte-rendu de la réunion du 18 février 2005 et l' évaluation de l' exécution des recommandations y afférentes ;

- l' examen des travaux de l' équipe projet ;
- les divers.

I – ADOPTION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la réunion du 18 février 2005, dont lecture a été faite par Monsieur ZINTSEM Robert, a été adopté sous réserve de mentionner l' idée de la création d' un site SIGIPES transitoire à la DDPP (Direction de la Dépense du Personnel et des Pensions/ MINEFI) ayant pour mission de recevoir les dossiers physiques et électroniques transférés par le site transitoire du MINFOPRA qui traite des dossiers des personnels des Ministères non encore pourvus du SIGIPES.

Les participants ont ensuite procédé à l' évaluation des 06 recommandations formulées lors de la réunion du 18 février 2005.

1- Réalisation d' une interface bidirectionnelle ANTILOPE/SIGIPES

Lors de la dernière réunion, il avait été décidé de régler le problème des pertes de certaines informations observées au cours des transferts des données de SIGIPES vers ANTILOPE. A ce jour, on peut noter que l' harmonisation des tables et l' écriture des programmes des deux systèmes (SIGIPES/ANTILOPE) ont été réalisées, rendant l' interface effective, du moins conceptuellement. Le journal des rejets est fonctionnel. Cependant, la mise en production n' est pas effective. Ceci a eu pour conséquence l' annulation dans ANTILOPE des données transmises par SIGIPES après la campagne de solde du mois de janvier 2005. Les chefs de sites (i.e sites pilotes, site central du MINFOPRA) devront par conséquent procéder à un nouveau transfert de ces données après correction des erreurs de programmation et mise en production des modules concernés. A ce sujet, le CT1, a recommandé un travail en équipe pour les deux activités. Aussi, une séance de travail a été programmée pour le mercredi 09 février 2005 à 15 heures à la DDPP/MINEFI, regroupant tous les chefs de sites SIGIPES et ANTILOPE.

Concernant l' immatriculation des agents intégrés, CGICOM a révélé que sur 4225 matricules transmis par ANTILOPE à SIGIPES, des incohérences de diverses origines ont été constatées. La situation après récupération se résume ainsi qu' il suit :

- 1 145 matricules ont été régulièrement récupérés, concernant les personnels pour lesquels aucune incohérence ou aucune incompatibilité n' étaient signalées ;
- 3080 matricules n' ont pas pu être récupérés à cause des incohérences sur les matricules, les dates de naissance, les noms prénoms, les doubles emplois. Situation due au fait que le fichier créé dans ANTILOPE comportait des données différentes de celles contenues dans SIGIPES.

Ce faisant, les participants ont décidé d' une séance de travail regroupant les principaux intervenants, à savoir : les chefs de sites et de cellules SIGIPES et ANTILOPE et le cabinet CGICOM, le mercredi 09 février 2005 à 15 heures au MINEFI où, il sera procédé aux tests dans le site interne du MINEFI puis dans celui du MINFOPRA.

Quant à la mission de mise à la disposition des sites SIGIPES d' une version électronique du journal de transactions des effets financiers dans ANTILOPE, Monsieur NKAMTA, après avoir présenté ses travaux, a déclaré avoir exécuté les recommandations de l' équipe-projet ; ce qui permettra désormais aux DRH des sites pilotes, à travers les chefs de sites SIGIPES, d' avoir accès directement au journal de toutes les opérations effectuées par les agents Solde/Trésor. A cet effet, Monsieur NKAMTA a communiqué aux chefs de sites le nom du fichier concerné dans le système du CENADI.

Le Président a fait part de sa totale satisfaction quant à la mise en œuvre de ce nouvel outil destiné aux DRH concernant l' accès aux données solde de ANTILOPE. Cependant, il s' est montré préoccupé par la non disponibilité des données des soldes antérieures pendant la période de traitement des salaires ; outil important d' assainissement des données. A cette occasion il a parlé de la nécessité de mettre en permanence les informations de Solde à la disposition du MINFOPRA et des sites Pilotes SIGIPES ; soit une sorte de AQUARIUM de ANTILOPE dont les utilisateurs seraient les administrations concernées. Il a promis d' aider le MINEFI pour la finalisation de la conception de cet outil d' assainissement de la masse salariale.

Le cabinet CGICOM a remis au président un document relatif à l'interface SIGIPES/ANTILOPE en quatre exemplaires à transmettre officiellement à tous les chefs de site.

2- Réalisation d' une Interface SIGIPES/SIGIPES

Les tests de validation qui devraient être effectués par l' équipe ad hoc ont été reprogrammés pour le jeudi 10 février 2005 à 15 heures dans le bureau du CT1/MINFOPRA.

3- Harmonisation des données de référence entre SIGIPES et ANTILOPE d' une part et entre sites SIGIPES d' autre part

Du fait de l' indisponibilité des membres de la commission ad hoc mise sur pied à cet effet, les tests de validation des programmes n' ont pas pu avoir lieu, les données ANTILOPE n' ayant pas été transmises à l' équipe BDD. Le président de séance a accordé un délai supplémentaire d' une semaine pour la finalisation de cette opération.

4- l' élaboration du Manuel des procédures de traitement des dossiers

Une réunion regroupant outre les chefs de site, les personnels impliqués dans le traitement quotidien des dossiers dans le SIGIPES aura lieu, le jeudi 10 février 2005 à partir de 15 heures au MINFOPRA. A cet effet, quelques responsables du MINFOPRA, chefs d' unités de traitement, ont été pressentis pour y prendre part.

5- Sécurisation de l' utilisation des Systèmes

Sur ce point, les participants, après un échange franc et sincère, ont reconnu que les différents systèmes et spécialement ANTILOPE méritent un surplus de sécurisation. Toutefois les chefs de sites pilotes SIGIPES devraient être plus vigilants à l' effet de contrôler ce qui est fait par les agents Solde/Trésor dans leurs sites. Le journal des transactions solde désormais mis à la disposition des chefs de sites, devrait permettre à ces derniers d' aider les DRH à déceler les malversations perpétrées par leurs agents (attributions des indemnités indues, etc.).

Par ailleurs, Monsieur MBEREKE a fait savoir qu' en vue de maîtriser la masse salariale au MINEFI, à chaque site pilote est désormais affecté un quota budgétaire destiné à la satisfaction des besoins exprimés par les personnels appartenant audit site. Ce qui a pour conséquence de contraindre les chefs de département à ne destiner la provision disponible qu' à leurs personnels.

Quant à l' introduction des fonctions permettant aux responsables des sites pilotes de suspendre et de reprendre en solde leur personnel, Monsieur DJAMEN Jean-Yves a présenté le bien fondé de cette requête, en précisant que la fonction de suspension manque cruellement aux DRH des sites pilotes ayant évolué dans l' assainissement des données.

En effet, il a révélé que l' exploitation des travaux d' assainissement faits dans certains Ministères (en l' occurrence les sites SIGIPES en extension) permettra de maîtriser rapidement la masse salariale. La suspension jusqu' à justification des personnels qui émargent dans le budget des administrations qui ne les utilisent pas étant un facteur de contrôle de la masse salariale. L' exemple du MINESUP présenté par l' orateur a fortement illustré le cas. Aussi, a-t-il ajouté, certains départements ministériels potentiellement bénéficiaires du SIGIPES ont entièrement assainis les données de leurs personnels. Ce qui pourrait permettre au site pilote transitoire du MINFOPRA de mettre à niveau les positions des personnels concernés. Un code ministère tampon a d' ailleurs été créé dans SIGIPES et ANTILOPE en 2004, pour accueillir temporairement les personnels non recensés dans les sites utilisateurs.

II- EXAMEN DES TRAVAUX DE L' EQUIPE PROJET

Les cinq premiers points des travaux ayant fait l' objet d' un examen approfondi au cours de l' évaluation des directives de la réunion du 18 janvier 2005, les participants se sont concentrés sur l' examen du sixième point, à savoir, la recherche d' un logiciel de communication sécurisée.

Tout en reconnaissant que la communication sécurisée reste le maillon faible de l' interface SIGIPES/ANTILOPE, les participants ont émis le vœu d' aboutir à une concrétisation rapide. Ce qui permettra la mise en route de l' interface après les tests. Les cinq millions évalués pour la réalisation de cette opération représentent le coût total du test, à savoir : le billet d' avion de l' expert, son hébergement et les frais du logiciel.

III- LES DIVERS

Compte tenu du fait que la campagne de la Solde démarrera le 14 février 2005, la prochaine réunion a été fixée au 24 février 2005 à 15 heures à la DDPP/MINEFI. Madame le sous-Directeur de la Réforme de la Solde et du Contentieux (MINEFI), ainsi que Madame le chef de Service du Courrier et de Liaison (MINFOPRA) y seront invitées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18 heures 20 minutes.

Les Rapporteurs

- AWONO Emmanuel
- ZINTSEM M.
- EKANGA ZOCK

Le Président

DJAMEN Jean-Yves

2.2.13 Réunion du 31 mars 2005

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DU SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L' ECONOMIE
ET DES FINANCES

COMITE DE COORDINATION DU SIGIPES

EQUIPE PROJET

Yaoundé, le **12 AVR 2005**

COMPTE-RENDU DE REUNION

a/s INTERFACE SIGIPES/ANTILOPE

Le 31 mars 2005 à partir de 15 heures 30 minutes, Monsieur DJAMEN Jean-Yves, Conseiller Technique n°1 au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA) et Coordonnateur Technique de l' Equipe Projet d' amélioration de l' interface SIGIPES/ANTILOPE, a présidé dans la Salle de Conférences dudit ministère sise au 7^e étage, une réunion relative aux travaux de ladite équipe.

La liste des participants est jointe en annexe.

Après les civilités d' usage, le président a présenté l' unique point de l' ordre du jour à savoir l' évaluation finale des six (06) livrables initialement examinés au cours des précédentes réunions en vue de la rédaction du rapport final. Il a, à cette occasion, rappelé que lors de la réunion du Comité de Coordination et de Suivi du SIGIPES du 17 mars 2005, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, président dudit Comité, avait prescrit la production du rapport final des travaux de l' Equipe au plus tard le 11 avril 2005.

Le compte-rendu de la réunion du 08 février 2005, dont lecture a été donnée par Monsieur TATOU Jean René a été adopté et a, à l' occasion, permis d' amorcer la validation des livrables.

LIVRABLE N° 1 : REALISATION DE L' INTERFACE SIGIPES/ANTILOPE

Après un bref rappel de ce qu' il fallait entendre par l' interface SIGIPES/ANTILOPE, le président de Séance a passé la parole à Monsieur MBEREKE. Ce dernier a informé les participants de la mise en fonction de la nouvelle version de l' interface depuis février 2005. La question aujourd' hui est de l' évaluer afin de savoir comment elle fonctionne, a-t-il poursuivi, identifier les écueils auxquels elle est confrontée et proposer des solutions pour son amélioration.

La méthodologie a consisté à écouter d'abord les chefs des sites qui sont les véritables opérateurs de l'interface, puis les membres de l'équipe chargée de sa mise en œuvre afin que chacun évalue à son niveau le fonctionnement de ce livrable.

Les Chefs de Cellule SIGIPES (Administrateurs de sites) ont relevé que la nouvelle interface était effectivement fonctionnelle et que les pertes de données constatées avant sa mise en œuvre, avaient considérablement diminué pour devenir presque marginales (moins de 10 cas au total constatés après la campagne solde de mars 2005). Les cas de dysfonctionnement resurgissant sont relatifs aux avancements de grade, au reclassement et à la titularisation.

Les membres de l'équipe chargée du développement des modules informatiques ont constaté pour leur part que le livrable n°1 était fonctionnel, nonobstant quelques réglages à faire afin d'atteindre le seuil de production à 100 %.

En conclusion les participants ont unanimement conclu que le module d'interface SIGIPES/ANTILOPE était opérationnel dans les deux sens. A cette occasion, le chef de site SIGIPES Transitoire MINFOPRA a exprimé sa satisfaction quant à la mise à jour de sa base grâce aux données retour via l'interface, notamment les matricules pour les agents nouvellement pris en charge. Dans le même ordre d'idées, le Directeur Général du Cabinet CGICOM a affirmé que le retour des informations via l'interface faciliterait désormais le traitement des prises en charge des effets financiers des sites SIGIPES, car un fichier des numéros des dossiers transférés à ANTILOPE est automatiquement généré après transfert dans l'interface.

Saisissant cette opportunité, le président de séance a rappelé les instructions du MINFOPRA et a interpellé Monsieur NJIOMZE et Madame KOE sur l'urgence de transmettre au MINEFI les actes physiques accompagnant les bordereaux des actes transférés électroniquement.

A cette préoccupation les personnes interpellées ont affirmé que cette opération devait être effective depuis le mois de mars 2005. Les bordereaux de transferts électroniques devaient être acheminés au service du Courrier et de Liaison à l'effet d'accompagner les actes physiques au MINEFI. Toutefois pour des raisons matérielles, seuls les actes de liquidation des droits font l'objet de cette transmission. Madame KOE a toutefois mentionné que les actes physiques seront systématiquement transmis au MINEFI dès le 1^{er} avril 2005.

Monsieur DJAMEN a invité les deux responsables à accomplir cette tâche qui est substantielle pour le mandatement des actes de gestion de carrière.

LIVRABLE N° 2 : INTERFACE SIGIPES/SIGIPES

Sur ce point, le président de séance a donné la parole à l'équipe qui devait effectuer les tests pour compte-rendu.

Prenant la parole Monsieur FOMEKONG, Directeur Général du Cabinet CGICOM a défini le champ d'action de l'interface SIGIPES/SIGIPES. Il s'agit a-t-il poursuivi d'une opération qui concerne les sites SIGIPES pris deux à deux pour échanges d'information. Ces informations sont exportées d'un site puis importées dans l'autre, via un moyen de transmission spécifique.

Après un tour de table sur cette question et les éléments de réponse aux préoccupations des participants, le président a passé la parole à Monsieur MOUNGANG du CENADI qui a rassuré les uns et les autres sur la finalisation de l'interface SIGIPES/SIGIPES. L'infrastructure est construite et permet la consultation intersite. Il est question pour la suite de se doter d'un moyen de transport sécurisé (logiciel de communication fiable) pour permettre l'exportation et l'importation des données. A noter toutefois qu'aujourd'hui, le transfert se fait par mode dégradé, c'est à dire par les disquettes ou par mémoires flash.

Une séance de démonstration de l'effectivité de la mise en œuvre du livrable n° 2 est prévue pour le 02 avril 2005 à la Cellule Informatique du MINFOPRA dans la salle 304.

LIVRABLE N° 3 : HARMONISATION DES DONNEES DE REFERENCE

La problématique sur ce point est de savoir si une application peut intégrer dans son mode de fonctionnement les informations en provenance d'une autre application notamment entre SIGIPES et ANTILOPE et entre SIGIPES et SIGIPES.

A cette préoccupation, les participants ont reconnu que l'harmonisation des données était effective ; ce qui permet la réalisation de l'interface multi directionnelle. Toutefois, quelques problèmes de rejets annoncés (cas d'avancement de grade d'un agent du Génie Civil) appellent à un réglage des tables qui mettra fin aux dysfonctionnements.

LIVRABLES N° 4 : PROCEDURE DE TRAITEMENT DES DOSSIERS

D'entrée de jeu, le Conseiller Technique N°1 a rappelé qu'il fallait faire une distinction entre les Manuels de Procédures Administratives de GRH tels que décrits au MINFOPRA (et qui seront bientôt mis à la disposition des sites SIGIPES) et la procédure de traitement des dossiers liés à l'interfaçage entre SIGIPES et ANTILOPE. Il s'agit a-t-il poursuivi de se concorder sur une procédure unique applicable à tous les sites pilotes SIGIPES afin que la prise en compte des effets financiers des actes SIGIPES soit harmonisée. Plus précisément, que l'action de prise en compte des effets financiers d'un acte soit conditionnée par la disponibilité de la donnée électronique produite par SIGIPES.

Le rapport de l'équipe de travail chargé de la question révèle que la procédure de référence est celle du MINFOPRA. Un projet y relatif a été élaboré et transmis aux membres pour observations. Sa validation devra être faite par la hiérarchie après présentation du rapport final de l'Equipe Projet. Le président a toutefois rappelé que les actes du site transitoire doivent être systématiquement expédiés au MINEFI pour suite traitement.

A cet égard, Madame TSAFACK, Sous-Directrice de la Réforme de la Solde et du Contentieux au MINEFI a émis le vœu de voir les personnels du MINEFI affectés au site transitoire du MINFOPRA, rapatriés à la DDPP pour s'occuper dudit traitement.

LIVRABLE N° 5 : SECURISATION DES SYSTEMES

Les participants ont convenu de ce que la sécurisation des systèmes devrait rester une préoccupation permanente. Aussi, les mesures suivantes ont été préconisées :

- l'ampliation au MINFOPRA de tout acte SIGIPES produit dans les sites déconcentrés, conformément au nouveau texte organique du MINFOPRA signé en mars 2005 ;
- le mandatement uniquement des dossiers ayant au préalable fait l'objet d'un transfert électronique ;
- la mise à la disposition quotidienne du journal des transactions ;
- l'assainissement des données dans chaque site ;
- l'activation des fonctions de suspension et de reprise en solde dans les sites ;
- le transfert des dossiers de liquidation des droits via l'interface SIGIPES/ANTILOPE.

LIVRABLE N° 6 : RECHERCHE D' UN LOGICIEL DE COMMUNICATION SECURISEE

Les membres de l'équipe chargée de l'examen de ce livrable ont informé les participants de ce que toutes les études avaient été menées et l'expert chargé du déploiement identifié. La mise à disposition du financement enclencherait la réhabilitation de ce module.

A 20 heures, l'ordre du jour était épuisé. Avant de lever la séance, le président a rappelé que le projet de table de matières du rapport final avait déjà été communiqué aux membres. En invitant ces derniers à lui faire tenir leurs observations et commentaires, il a distribué ledit projet aux participants qui en ont exprimé le besoin et a convié ceux-ci à une dernière réunion de validation qui aurait éventuellement lieu si des remarques étaient reçues.

Le Rapporteur

TATOU Jean René

Le Président

DJAMEN Jean-Yves

2.2.14 Réunion du 18 avril 2005N° **281** MFPPRA/CAB/CT1Yaoundé, le **18 AVR 2005****COMPTE-RENDU DE REUNIONS**

a/s DE LA RESOLUTION DES PROBLEMES DE PRISE EN
CHARGE DANS LES SITES SIGIPES DE L' EX-MINEDUC ET DU
MINSANTE

PREMIERE REUNION :

Le 18 avril 2005 à partir de 15 heures, Monsieur DJAMEN Jean-Yves, Conseiller Technique n°1 au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA) a présidé dans son bureau sis au 8^e étage une réunion relative à la résolution des problèmes de prise en charge des personnels relevant de l' ex-MINEDUC et du MINSANTE.

La liste des participants est jointe en annexe.

Après les civilités d' usages, le président a annoncé les deux points inscrits à l' ordre du jour à savoir :

- les problèmes de prise en charge ;
- les divers.

Monsieur MBERECKE, Chef de Cellule Informatique de la DDPP a suggéré, et les participants l' ont adopté, qu' un troisième point soit inscrit à l' ordre du jour :

- le mandatement des dossiers des personnels relevant des ministères non déconcentrés.

I- LES PROBLEMES DE PRISE EN CHARGE

Après les préliminaires, le Conseiller Technique n°1 a situé les participants sur le bien fondé de cette rencontre qui trouve sa raison d' être dans les requêtes du MINSANTE et de l' ex-MINEDUC suite à l' impossibilité pour ces sites SIGIPES de procéder à la prise en charge des personnels nouvellement intégrés ; conséquence de la suspension des privilèges initialement accordés aux sites pilotes par le MINEFI. Il est question a-t-il poursuivi de trouver une solution pour les dossiers qui n' ont pas été pris en compte par les nouveaux modules de l' interface SIGIPES/ANTILOPE.

Après ces propos liminaires, Messieurs AKOA Daniel et HASSANA, respectivement Sous-Directeurs de Solde du MINSANTE et de l' ex-MINEDUC, sont intervenus pour présenter les problèmes rencontrés dans leurs sites respectifs.

Des exposés faits par chacun des deux responsables, il ressort que 20 Médecins et 269 Professeurs nouvellement intégrés ne peuvent être pris en charge dans les sites pilotes tel que par le passé. Malgré les efforts entrepris par ces deux responsables auprès du MINEFI, aucune solution n' a pu être trouvée. Actuellement les dossiers en question sont en attente au MINFOPRA (pour les Médecins) et au MINEDUB (pour les Professeurs).

Après ces exposés, Monsieur MBEREKE a apporté des clarifications sur cet état de faits. D' après lui, dans chaque site pilote se côtoient deux applications (SIGIPES/ANTILOPE) dont les outputs de l' une (SIGIPES) constituent les inputs pour l' autre (ANTILOPE). Il ne saurait revenir au MINEFI de traiter les dossiers qui n' ont pas suivi la procédure y afférente. Par ailleurs, les instruments disponibles devraient résoudre tous les problèmes y compris ceux relatifs à la prise en charge.

Après un tour de table pour mieux comprendre la situation, les participants ont convenu de ce que la prise en charge de ces cas marginaux devrait se faire selon la procédure prescrite pour le fonctionnement de l' interface SIGIPES/ANTILOPE en ce qui concerne les cas où

l' immatriculation n' a pas encore eu lieu. Les sites compétents devant prendre la relève pour la suite de la procédure. Les dossiers ayant connu un début de traitement (c'est-à-dire déjà immatriculés) devant être transmis au MINEFI.

A cet effet, une réunion regroupant les Sous-Directeurs de la Solde du MINSANTE et de l' ex-MINEDUC ainsi que les responsables du MINFOPRA et ceux du Cabinet CGICOM aura lieu le 19 avril 2005 à 14 heures à l' effet de solutionner définitivement ce problème. Il sera question au cours de cette assise de :

- procéder au dépouillement des dossiers pour déterminer ceux qui ont connu un début de traitement et ceux pour lesquels aucune mesure n' a été prise ;
- transférer au MINEFI les dossiers ayant connu un début de traitement (i.e. immatriculés)
- transférer via interface les dossiers non immatriculés afin de générer les matricules ;
- transférer ensuite vers les sites concernés les dossiers physiques pour validation solde et trésor ;

Les deux responsables concernés ont proposé d' assister à cette séance de travail, accompagnés de leurs collaborateurs chargés de la gestion solde et trésor afin que ces derniers finalisent à travers la mire ANTILOPE disponible au MINFOPRA le traitement de ces dossiers à problème.

II- LA VALIDATION DES DOSSIERS DES SITES NON DECONCENTRES

Conformément aux recommandations de l' Equipe-Projet, aucun dossier relevant du site transitoire MINFOPRA ne devrait être traité au MINEFI s' il n' a préalablement pas fait l' objet d' un transfert électronique via l' interface SIGIPES/ANTILOPE.

Les dossiers physiques accompagnant les bordereaux de transfert électronique sont depuis le 09 avril 2005 transmis à la DDPP pour suite de la procédure. A cette occasion, le CT1 a rappelé à l' attention des participants la prescription du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative visant la reprographie aux fins de transmission au MINEFI de tous les actes SIGIPES signés dans le site transitoire du MINFOPRA.

III – LES DIVERS

Les participants ont émis le souhait de connaître, quand commence et finit une campagne solde au MINEFI afin de programmer plus rationnellement leurs activités. Par la même occasion, ils ont souhaité avoir mensuellement une version électronique du rapport des opérations solde.

A ces préoccupations, Monsieur MBERECKE a promis de prendre à temps, toutes dispositions pour informer les chefs de site du calendrier de la campagne solde de chaque mois.

L' ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17 heures 35 minutes.

DEUXIEME REUNION :

Le 19 avril 2005 à partir de 15 heures, commence au bureau de Monsieur Jean-Yves DJAMEN, la séance de travail de résolution définitive des problèmes de prise en charge en instance.

Sur les 20 dossiers transmis par le MINSANTE au MINFOPRA, et après vérification dans SIGIPES et ANTILOPE, 03 dossiers ont été immatriculés et 17 ne l' ont pas été.

Les participants conviennent de ce qui suit :

- pour les dossiers ayant reçu les matricules, un bordereau sera transmis au MINEFI pour saisie du mode de règlement et validation solde et trésor.
- Pour les dossiers n' ayant pas reçu de matricules :
 - le MINFOPRA procédera à la transmission électronique à travers l' interface SIGIPES/ANTILOPE et au chargement des données dans ANTILOPE en vue de générer automatiquement les matricules ;

- le MINFOPRA transmettra ensuite aux sites utilisateurs le bordereau des dossiers de prise en charge accompagné des numéros matricules attribués.

Il est convenu d'adopter la même stratégie pour ce qui concerne le MINEDUC (269 dossiers).

A 16 heures 30 minutes, la séance de travail est terminée.

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS :

Le 20 avril 2005 à 09 heures 30 minutes dans le bureau du Conseiller Technique n°1 du MINFOPRA, se tient une séance de travail de mise en œuvre de la stratégie de résolution du cas du MINSANTE.

Y ont participé les responsables de la Cellule Informatique du MINFOPRA et le Sous-Directeur de la Solde du MINSANTE.

Toutes les opérations programmées ont été exécutées et à 17 heures 30 minutes, les 20 cas du MINSANTE étaient réglées.

Le traitement du cas de l'ex-MINEDUC a été programmé pour le lendemain. Compte tenu de la fermeture du réseau ANTILOPE pour la campagne de solde, les 269 dossiers concernés seront immatriculés le mois prochain et les dossiers physiques transmis au MINEDUC pour validation Solde et Trésor.

Le Rapporteur

Jean René TATOU

Le Président

Jean-Yves DJAMEN

2.2.15 Réunion du 13 mai 2005

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMITE DE COORDINATION DU SIGIPES

EQUIPE PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L' ECONOMIE
ET DES FINANCES

COMITE DE COORDINATION DU SIGIPES

EQUIPE PROJET

Yaoundé, le **18 MAI 2005**

COMPTE-RENDU DE REUNION **DE L' EQUIPE PROJET**

a/s AMELIORATION DE L' INTERFACE SIGIPES/ANTILOPE

Le 13 mai 2005 à partir de 11 heures 05 minutes, Monsieur DJAMEN Jean-Yves, Conseiller Technique n°1 au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA) et Coordonnateur Technique de l' Equipe Projet d' amélioration de l' interface SIGIPES/ANTILOPE, a présidé dans la Salle de Conférences dudit ministère sise au 7^e étage, une réunion relative à l' examen des points ci-dessous inscrits à l' ordre du jour.

La liste des participants est jointe en annexe.

Après les civilités d'usage, le président de séance a présenté l'ordre du jour qui portait sur les points suivants :

- Présentation des nouvelles fonctionnalités du SIGIPES (version 4i intégrant les solutions d' interface) ;
- Analyse du projet de planning et dispositions de tests ;
- Présentation du rapport final de l' équipe projet ;
- Divers.

I- PRESENTATION DES NOUVELLES FONCTIONNALITES DE SIGIPES (version 4i.o intégrant les solutions de l' interface)

Monsieur DJAMEN, introduisant son propos a rappelé qu' il s' agit de présenter les nouvelles fonctionnalités de SIGIPES qui ont pris en compte toutes les observations formulées par les utilisateurs. Il a à cet effet donné la parole au Cabinet CGICOM.

Le cabinet, représenté par Monsieur BATCHAKUI et Madame SIMO, en l' absence de son Directeur Général empêché, a expliqué pourquoi une nouvelle version intègre « i » dans son appellation. Il a affirmé que cette lettre renvoie à l' interface qui occupe une place prépondérante dans la nouvelle version.

La présentation de la nouvelle version 4i.0 a porté sur 04 points :

- L' interface SIGIPES/SIGIPES : il est question de la prise en compte de la procédure d' import/export des dossiers d' un site vers un autre.
- L' interface SIGIPES/ANTILOPE : il s' agit de la prise en compte des dossiers de recrutement avec génération automatique des numéros matricules pour la suite du traitement.
- La circulation des dossiers : elle prend en compte entre autres, l' archivage automatique des dossiers de mise à jour des incohérences, la création d' un bordereau de prise en charge pour visa et signature.
- Le recrutement : la nouveauté consiste en la saisie de la notice individuelle avant immatriculation à travers l' interface.

Les questions des participants et les réponses du cabinet ont permis de comprendre le bien fondé de cette nouvelle version. Il est apparu que les tests d' application regroupant les utilisateurs seraient d' une grande utilité pour l' appropriation de cet outil.

II- ANALYSES DU PROJET DU PLANNING ET DISPOSITIONS DES TESTS

Les participants après examen du planning proposé par la Cellule Informatique du MINFOPRA ont convenu d' un nouveau calendrier de travail intégrant toutes les parties impliquées dans la mise en œuvre de la nouvelle version de SIGIPES. Le planning des tests de SIGIPES 4i adopté par tous les participants est repris dans le tableau joint en annexe.

La réalisation des tests en réel, nécessitera la mise en place d' un environnement spécifique présentant en plus de la base du MINFOPRA, au moins deux autres bases des sites pilotes. Le chef de la Cellule Informatique du MINFOPRA a fort opportunément rappelé que cet environnement était en réparation et devrait être prêt avant le lundi 16 mai 2005 à 14 heures.

III- PRESENTATION DU RAPPORT FINAL DE L' EQUIPE PROJET

Initialement attendu en décembre 2004, le rapport n' a pu être produit du fait de l' ampleur de la mission et de la charge du travail y afférente. Suite à la réunion du Comité de Coordination et du Suivi du SIGIPES du 17 mars 2005, l' Equipe projet avait reçu pour instructions de produire le rapport au plus tard le 11 avril 2005.

Après ces considérations introductives, le président de séance a fait tenir à chacun des participants un extrait du rapport avant de procéder à sa présentation. Il en résulte que ce rapport comporte trois (03) parties qui sont respectivement :

- 1- la consolidation de l' interface ;
- 2- le dossier technique ;
- 3- le dossier administratif.

Une analyse de la première partie du rapport, point par point, a permis de comprendre que 95 % environ des problèmes posés à l' équipe projet ont été résolus et mis en œuvre, puisque l' interface est entrée dans sa phase active de production ; les actes de carrières produits dans SIGIPES étant électroniquement transmis au MINEFI. Le chargement dans ANTILOPE entraîne en

retour un bordereau qui comprend des matricules automatiquement générés (nouveaux recrutements uniquement) et les numéros ANTILOPE pour la suite de la procédure.

Toutefois l' examen de la partie sur les recommandations a permis de suggérer à la hiérarchie la prise en compte de quelques problèmes non encore résolus à la fin du mandat de l' Equipe.

IV- LES DIVERS

Quant à la prise en charge de 269 professeurs nouvellement intégrés dont la prise en charge posait problèmes, les participants ont été informé de la suspension de l' opération jusqu' à la fin de la campagne Solde de mai 2005 afin de procéder à la correction des problèmes qui ont produit des doubles mandatemements lors de la prise en charge des Médecins.

L' ordre du jour étant épuisé la séance a été levé à 16 heures 05 minutes à la satisfaction de toute l' Equipe.

Le Rapporteur
Jean René TATOU

Le Président
Jean-Yves DJAMEN

2.3 EQUIPE INTERFACE

2.3.1 Réunion du 28 juillet 2004

COMPTE RENDU DE REUNION

EQUIPE : Interface

Réunion du	: 28 Juillet 2004
Observations particulières	: Présentation des travaux des sous – équipes
Président de séance	: MBERECKE SEYI S. C, Chef d’ Equipe
Rapporteurs	: NJIOMZE Jean Marie, OVONO MEDOU Jean Brice, AGHOUKENG JIOFACK J. Gérard

Le vingt-huit juillet deux mille quatre à dix sept heures quinze minutes s’ est tenue dans la Salle de Conférence du Ministère des Finances et du Budget (MINFIB) et sous la présidence de M. MBERECKE, la première réunion de l’ Equipe Interface. La fiche de présence est jointe en annexe.

L’ ordre du jour proposé et adopté comporte quatre points à savoir :

1. Présentation des travaux des sous- équipes ;
2. Nouvelles orientations ;
3. Affectation des tâches ;
4. Divers.

En début de réunion le Président de séance a signalé aux membres que le compte – rendu de la réunion du 21 juillet 2004 leur sera distribué ultérieurement et que par ailleurs ce compte rendu donne des orientations précises sur le projet en général et sur l’ Equipe Interface en particulier.

1. PRESENTATION DES TRAVAUX DES SOUS – EQUIPES.

a) Proposition d’ un logiciel de communication.

Les partenaires français de CGICOM chargés de proposer un logiciel de communication sont en congé et reprennent service le 1^{er} Août 2004. Un délai d’ une semaine est accordé à la sous- équipe pour en savoir plus à ce sujet.

Le Système de Gestion Intégrée des Personnels de l’ Etat et de la Solde comporte deux systèmes différents : l’ un utilise le protocole SNA (ANTILOPE) et l’ autre TCP/IP (SIGIPES). Le problème posé est de pouvoir trouver un logiciel multi protocoles qui rende cohabitables les deux systèmes.

En ce qui concerne l’ étude critique de PCOMM, La sous- équipe devra prendre en compte le problème lié à la formation des utilisateurs, à la bande passante et à la licence proprement dite de PCOMM. Enfin il est demandé d’ approfondir les limites de PCOMM et de définir d’ abord les besoins pour mieux choisir le logiciel futur.

Le Chef de sous – équipe a présenté le plan de travail arrêté:

- Présentation de PCOMM ;
- Description des fonctionnalités ;
- Limites de PCOMM ;
- Caractéristiques attendues d’ un nouveau logiciel.

Il ressort des interventions des uns et des autres que ce plan devrait être affiné et que l’ affectation des tâches de la sous- équipe devrait occuper tous les membres. Un travail similaire est demandé à toutes les sous- équipes.

Il est recommandé à la sous- équipe de prendre en compte dans son étude critique les problèmes liés à la formation des utilisateurs et à la licence de PCOMM, elle doit également approfondir ses limites ainsi que les besoins.

La largeur de la bande passante doit être examinée car celle fournie par CAMTEL actuellement pourrait être un frein aux performances attendues du logiciel de communication.

b) AMELIORATION DU PROTOCOLE SIGIPES – ANTILOPE

Le plan de travail suivant est proposé :

- Inventaire des dysfonctionnements ;
- Analyse des dysfonctionnements ;

Il est apparu la nécessité de redéfinir le protocole de communication entre les deux systèmes avant de l' implémenter, en prenant en compte tous les types d' actes qui doivent être échangés. S' agissant de l' application, il faut restructurer ses tables pour prendre en compte la réforme.

c) INTERFACE SIGIPES – SIGIPES

Le travail à faire dans cette sous- équipe est présenté à travers le plan suivant :

- Protocole de communication ;
- Programmes d' interface ;
- Données à transférer.

Il faut redéfinir l' interface Sigipes- Sigipes et Sigipes- Antilope en ce qui concerne l' affectation et la prise en charge.

La proposition est la suivante : Sigipes National → Antilope → Sigipes National → Sigipes ministériel → Antilope pour la prise en charge. Pour l' affectation il faudrait retenir Sigipes Ministériel – Sigipes National – Sigipes Ministériel.

Les procédures administratives relatives à ces deux fonctionnalités doivent être reprises et validées dans le cadre de l' Equipe – Projet.

2. NOUVELLES ORIENTATIONS

Les nouvelles orientations sont présentées sous forme de recommandations.

a) Logiciel de communication

- Affiner le plan du rapport en faisant ressortir les recommandations et en prenant en compte les propositions relatives à l' étude critique pour une bonne proposition d' un logiciel;
- Examiner les problèmes de bande passante et les problèmes de permanence du réseau;
- Examiner la validité des licences d' utilisation;
- Evaluer l' utilisation par rapport à la formation des agents;
- Rester en contact avec les partenaires.

b) Mise à jour du Protocole Sigipes – Antilope

- Rassembler toute la documentation;
- Elaborer un plan de rédaction intégrant l' analyse des dysfonctionnements.

c) Mise à jour du Protocole Sigipes – Sigipes.

- Limiter le champ de travail à trois types de sites (Site National, Site pilote et ANTILOPE) en ce qui concerne le transfert des données;
- Rassembler la documentation en vue de faire une synthèse et de l' actualiser;
- Se rapprocher du SPRA pour la mise à disposition de l' équipe, des documents relatifs aux procédures administratives liées à l' affectation et à la prise en charge.

3. AFFECTATION DES TACHES.

L' affectation des tâches est présentée en annexe sous forme de matrice d' action.

4. DIVERS

Il ressort au terme des diverses interventions qu' il y a risque de dérapage de la réforme en ce qui concerne l' utilisation de l' application Antilope dans les sites.

Il faut que ANTILOPE continue à s' occuper des aspects budgétaires et que t SIGIPES s' occupe de la gestion de carrières.

Il faudrait revoir l' utilisation des fonctionnalités de ANTILOPE dans les sites SIGIPES, identifier celles à recadrer dans SIGIPES et celles dont il faudrait renforcer le contrôle d' utilisation.

Les Rapporteurs.

1. NJIOMZE Jean Marie
2. OVONO MEDOU Jean Brice
3. AGHOUKENG JIOFACK J. Gerard

Le Président

MBERECKE SEYI S. C

2.3.2 Réunion du 30 juillet 2004

COMPTE RENDU DE REUNION

EQUIPE : Interface

Réunion du : 30 Juillet 2004

Observations particulières : Présentation des travaux des sous – équipes

Président de séance : MBERECKE SEYI S. C, Chef d' Equipe

Rapporteurs : NJIOMZE Jean Marie, OVONO MEDOU Jean Brice, AGHOUKENG JIOFACK J. Gerard

Le trente juillet deux mille quatre à dix seize heures s' est tenue dans la Salle de Conférence du Ministère des Finances et du Budget (MINFIB) et sous la présidence de M. MBERECKE, la seconde réunion de l' Equipe Interface. La fiche de présence est jointe en annexe

L' ordre du jour proposé et adopté comporte trois points à savoir :

1. Lecture et adoption compte rendu de la dernière séance ;
2. Présentation des travaux des sous-équipes ;
3. Divers.

4- LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE.

A la suite de la lecture du compte rendu, des observations ont été faites sue le contenu du compte rendu qui ne retraçait pas tous les débats qui ont pu avoir lieu lors de la dernière, notamment sur les interrogations concernant l' utilisation de PCOMM, En outre il avait été demandé à cette sous équipe de ressortir dans son rapport toutes les caractéristiques et les limites, et se demander par la suite si les problèmes que connaissent les sites ne relèvent – ils pas d' un manque de formation des utilisateurs, d' une absence de licence, ou de la bande passante?

Les procédures demandées à la sous – équipe Sigipes – Sigipes sont celles liées à l' affectation et, nomination et à la prise en charge.

5- PRESENTATION DES TRAVAUX DES SOUS – EQUIPES.

a) Amélioration du protocole de l' interface SIGIPES-ANTILOPE

Des recommandations ont été faites pour accélérer le travail de cette sous – équipe. En effet, elle doit collecter la documentation existante sur l' interface. (MCD, MCT etc.). La partie CGICOM doit produire à l' équipe les documents relatifs à l' Interface SIGIPES –

SIGIPES, alors que Mme NJOMO doit produire les documents relatifs à Antilope. Le plan du travail proposé à cette équipe est le suivant :

- Point sur les travaux antérieurs de l' interface ;
- Inventaire de l' ensemble des dysfonctionnements ;
- Analyse du Dysfonctionnement ;
- Compte rendu des travaux de la programmation ;
- Compte rendu du test de fonctionnement de l' interface ;

La sous – équipe présentera un certain nombre de documents parmi lesquels :

- Le document sur l' analyse les dysfonctionnements observés après le transfert des données SIGIPES vers ANTILOPE.
- Le schéma de circulation du dossier de prise en charge
- Le document sur le format du fichier de transfert dans les deux sens.

Au terme de cette intervention, il a été recommandé à cette équipe de faire des propositions sur la mise en service de l' interface.

b) Elaboration du protocole SIGIPES–SIGIPES

Les procédures demandées à la sous équipe concernaient les procédures d' affectation/ nominations et de prises en charge, mais les responsables du SPRA étant en déplacement, la sous-équipe n' a pu entrer en possession que des documents suivants :

- La procédure d' intégration pour les personnes de catégorie A
- La liste des pièces exigées pour l' intégration en catégorie A
- La liste des pièces exigées pour l' intégration en catégorie B, C, D
- La liste des pièces exigées pour le recrutement des contractuels

Lors du transfert des données du site national vers le site pilote, l' on récupère le fichier agent et l' historique des actes passés sur cette personne.

Un agent est géré dans trois sites, SIGIPES National, SIGIPES Site Pilote, ANTILOPE. Lorsqu' on affecte un agent d' un ministère à un autre.

Il faut reconnaître que l' interface SIGIPES – SIGIPES est la partie plus dense de notre travail. On y retrouve les tâches suivantes :

- la mise à jour des agents
- les affectations
- la télémaintenance
- le transfert de fichiers
- la mise à jour des programmes

Ces tâches, sur le plan technique, incombent à Cgicom qui s' occupera beaucoup plus de l' aspect programme.

c) Proposition d' un logiciel de communication.

La sous – équipe a présenté son travail suivant le plan suivant :

- Présentation de PCOMM
- Fonctionnement de PCOMM
- Sécurité de PCOMM
- Caractéristiques attendues d' un logiciel fonctionnant dans un environnement multi-protocole
- Synthèse générale

Présentation de PCOMM

C' est un logiciel client qui émule le terminal 3270 chez IBM. Sur un poste SIGIPES, dès lors qu' il est lancé, il envoie une requête sur ANTILOPE pour demander l' ouverture d' une session. Ces caractéristiques sont les suivantes :

- Très sécuritaire car il encapsule la trame au début et n' est décapsulée qu' à la fin ;
- Très souple car communique dans un environnement multi-protocole ;
- Très flexible par rapport aux différents réseaux ;
- PCOMM fonctionnent dans un environnement TCP/IP ;
- PCOMM est multi-session ;
- PCOMM permet de faire des scripts ;

Le choix de PCOMM a été motivé par les applications SIGIPES et ANTILOPE existantes.

Fonctionnement de PCOMM

PCOMM, peut effectuer les opérations suivantes :

- Le transfert de fichier ;
- L' enregistrement des données ;
- L' impression de l' écran ;
- La reconfiguration d' un poste de travail.

Sécurité de PCOMM ;

La sécurité est présentée sous plusieurs angles :

- par rapport à ANTILOPE
- par rapport à SIGIPES
- Par rapport aux des données sur le réseau
- Par rapport aux utilisateurs ;
- La sécurité de fonctionnement.

Les plus sont repris sur leur document. Ils ont juste fait l' économie de ce document.

Caractéristiques attendues d' un logiciel fonctionnant dans environnement multi-protocole

Les caractéristiques sont en cours d' établissements et seront présentées à la prochaine réunion.

Il ressort de cette présentation que la sous-équipe n' a pas pris en compte les observations sur la non-formation des utilisateurs à ce logiciel, le problème de licence de PCOMM et la Bande passante. Toutefois il faut remarquer que PCOMM peut être considéré comme un logiciel de transfert de fichiers ou comme un logiciel qui permet de présenter la mire ANTILOPE dans les divers sites . Il faut que la sous équipe ne perde pas de vue que son travail est d' effectuer l' étude critique de PCOMM. Elle devra pour ce faire des propositions de solutions sur ls questions suivantes :

- Est-ce que les licences des logiciels sont à jours ?
- Quel est le nombre de licence requis ?
- Les CD dupliqués dans les sites sont-ils utilisés ?
- PCOMM peut-il être utilisé hors de ANTILOPE ?
- Quel est l' encombrement de PCOMM ?
- Avec PCOMM, qu' est-ce qu' on gagne et qu' est-ce qu' on perd ?
- Les problèmes de Bande passante sont-ils une limite ? Ces limites sont-elles modifiables ?
- Peut-on générer des scripts avec PCOMM, si oui comment ?

6- DIVERS.

Le compte rendu du 21 juillet n' est toujours pas à la portée de tous les membres de l' équipe. L' on a souhaité la multiplication de la matrice d' action à tous les participants.

Le compte rendu devrait être synthétique en respectant les points de l' ordre du jour ceci à l' opposé du compte rendu style procès-verbal.

Pour ainsi il s' est posé le problème du nombre de rapport à présenter par l' Equipe Interface. Doit-on produire un seul rapport ou trois rapports :

- Un rapport pour l' interface ANTILOPE – SIGIPES
- Un rapport pour l' interface SIGIPES – SIGIPES
- Un rapport pour la proposition d' un nouveau logiciel

Les points inscrits à l' ordre du jour étant épuisés, la réunion s' est achevée à 18h 14' et les participants ont pris rendez-vous pour le mardi 03 Août à 15 heures

Les Rapporteurs.

1. NJIOMZE Jean Marie
2. OVONO MEDOU Jean Brice
3. AGHOUKENG JIOFACK J. Gerard

Le Président

MBERECKE SEYI S. C

2.3.3 Réunion du 03 août 2004

COMPTE RENDU DE REUNION

EQUIPE : Interface

Réunion du : 03 Août 2004
 Observations particulières : Présentation des travaux des sous – équipes
 Président de séance : MBERECKE SEYI S. C, Chef d' Equipe
 Rapporteurs : NJIOMZE Jean Marie, OVONO MEDOU Jean Brice.

Le trois Août deux mille quatre à quinze heures trente minutes s' est tenue dans la Salle de Conférence du Ministère des Finances et du Budget (MINFIB), sous la présidence de M. MBERECKE SEYI S.C., la troisième réunion de l' Equipe Interface. La fiche de présence est jointe en annexe.

L' ordre du jour était le suivant :

1. Lecture et adoption du compte rendu de la dernière séance
2. Présentation des travaux des sous – équipes ;
3. Synthèse des travaux ;

5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU

La lecture du compte du rendu a permit aux uns et aux autres de repréciser leurs points de vue en faisant quelques observations qui ne ressortaient pas clairement dans le compte rendu. C' est dans cet ordre d' idées que l' on note que les tâches décrites dans l' élaboration de l' interface SIGIPES-SIGIPES n' incombent pas techniquement à CGICOM, mais la mise à jour des programmes concernés lui revient de droit et ce travail ne devrait pas attendre le document demandé sur les procédures administratives.

S' agissant des procédures d' affectations/nominations entre ministères, il avait été recommandé à l' équipe chargée de l' Interface SIGIPES – SIGIPES de faire des propositions.

6. PRESENTATION DES TRAVAUX DES SOUS EQUIPES

Ces travaux concernent :

- Amélioration du protocole SIGIPES-ANTILOPE ;
- Elaboration du protocole SIGIPES-SIGIPES ;
- Proposition des logiciels de communication
-

a) Amélioration du protocole SIGIPES – ANTILOPE

Certains documents ont été mis à la disposition de la sous-équipe reprenant le dysfonctionnement de l' interface. La sous – équipe devra se rapprocher du Chef de la Cellule Informatique de la Direction des Dépenses des personnels et des pensions pour les documents à fournir par Antilope, elle devrait également prendre en compte les questions suivantes :

- Qu' est-ce qui se fait aujourd' hui ?
- Qu' est-ce qui n' a pas marché ?

- Qu' est-ce qui devrait être fait ?

Il est recommandé à la sous – équipe de commencer la rédaction de son rapport.

b) Elaboration du protocole SIGIPES – SIGIPES

Il lui revenait de remettre la structure du fichier à transférer. Concernant les affectations, il n' existe pas une procédure d' affectation proprement dite car les affectations sont faites à deux niveaux :

- Les affectations domestiques (c' est à dire à l' intérieur du même site)
 - Les nominations.
- Cette sous-équipe doit travailler sur trois axes :
- Le transfert des données;
 - Le transfert des fichiers;
 - La MAJ des programmes.

Il est recommandé à la sous- équipe de commencer également la rédaction de son rapport.

c) Proposition de logiciel de communication

La sous – équipe doit prendre en compte, en vue de sa définition :

- Le système d' exploitation ;
- Le protocole réseau ;
- La sécurité ;
- Le degré d' automatisation ;
- Le comportement client/serveur ;
- L' adéquation SIGIPES/ANTILOPE ;
- La possibilité d' extension.

Au terme de leurs présentations certaines recommandations ont été faites

- 1) Ajouter une introduction dans leur plan de travail ;
- 2) Réordonner leur plan car les caractéristiques du nouveau logiciel ne doivent pas venir avant la critique du logiciel existant ;
- 3) Présenter PCOMM dans le système intégré de gestion du personnel de l' Etat et de la Solde.
- 4) Commencer également la rédaction de son rapport.

7. SYNTHÈSE DES TRAVAUX

Ce point n' a pas été abordé faute de temps.

Les Rapporteurs.

1. NJIOMZE Jean Marie
2. OVONO MEDOU Jean Brice

Le Président

MBERECKE SEYI S. C

2.3.4 Réunion du 05 août 2004

COMPTE RENDU DE REUNION

Réunion n°4 du	: 05 Août 2004 de 13h 00 à 15h10
Objet	: Présentation et évaluation des travaux des sous – équipes
Président de séance	: MBERECKE SEYI S. C, Chef d' Equipe
Rapporteurs	: NJIOMZE Jean Marie, OVONO MEDOU Jean Brice

Le 05 août 2004 s' est tenue à partir de 14 h 10 dans la Salle des Conférences du MINFIB la quatrième réunion de l' équipe interface ayant trait à l' évaluation des travaux des sous – équipes.

1. lecture du compte rendu de la dernière réunion
2. point sur les travaux techniques
3. point sur l' élaboration des travaux d' étape

4. divers.

La liste des participants est jointe en annexe.

8. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU

Après lecture du compte rendu, des observations ont été faites sur la restitution des débats. Il devrait prendre en compte ces observations dans la rédaction de sa mouture finale.

9. PRESENTATION DES TRAVAUX DES SOUS EQUIPES

d) Amélioration du protocole SIGIPES-ANTILOPE.

Il a été relevé que le document présentant les dysfonctionnements n'était assez explicite. Il fallait revoir la présentation en faisant ressortir les points suivants :

- a. les dysfonctionnements ;
- b. le type d'acte ;
- c. les observations ;
- d. les causes des dysfonctionnements.

Il est recommandé à la sous – équipe de mieux étudier et analyser ce document car il faut savoir à quel niveau il y a dysfonctionnement.

L'interface entre les deux applications fonctionne seulement dans un seul sens, c'est dire de SIGIPES vers ANTILOPE. Il est recommandé, pour une meilleure visibilité, de revoir les documents d'analyse relatifs à cet interface.

Il est à noter que ANTILOPE à travers la DDPP détient la base de données intégrale du Système de gestion intégrée du personnel de l'état et de la solde, le travail à faire dans l'élaboration du protocole d'échange est de permettre que SIGIPES prenne dans ANTILOPE uniquement les données qu'il gère. Il est par conséquent rappeler que SIGIPES gère près de 50% du personnel de l'Etat, en dehors des corps relevant de certains statuts particuliers (police, de l'armée, de la magistrature de l'enseignement supérieur et des décisionnaires, l'administration pénitentiaire).

Le document d'élaboration du protocole d'échange laisse entrevoir certaines notions incompréhensibles par exemple :

- a. les notions de licenciement relèvent purement du privé, dans le cadre des fonctionnaires on parle de révocation et de remboursement des droits, le calcul de ces droits est fait selon une procédure bien précise ;
- b. la procédure de nomination n'est qu'une sous – procédure de la procédure d'affectation.
- c. pour les intégrations sur titre la colonne autres informations donne des informations évasives que SIGIPES peut gérer et non ANTILOPE ;
- d. lors de la toute première prise en charge de l'agent, le protocole d'échange ne renseigne pas sur les informations de base comme le nom, la date de naissance, la date de prise d'effet et bien d'autres encore..

Il ressort de toutes ses interventions que le rapport de réalisation de la sous – équipe est en cours d'élaboration en fonction des documents existant, ces documents doivent être bien étudiés et analysés, par ailleurs la sous – équipe doit se réunir afin de rédiger et valider le rapport de présentation. Le dossier d'étude relatif à l'élaboration de l'interface doit être mis à la disposition de la sous – équipe afin qu'elle harmonise son travail avec sa documentation.

e) Elaboration du protocole SIGIPES-SIGIPES

La sous – équipe doit s'occuper des axes suivants :

- a. le protocole de communication ;
- b. les données à transférer ;
- c. les modules de transfert ;

- d. la structure des documents qui intéressent deux sites SIGIPES – SIGIPES, le mode de transmission entre un site et un autre.

La sous – équipe doit également établir et approfondir les contraintes organisationnelles et conceptuelles:

- e. la périodicité des échanges ;
f. quelles types de mutations envoyé et comment ? Après prise en charge dans ANTILOPE ou avant ?

Il est recommandé à la sous équipe de bien approfondir le rapport t à présenter en ajoutant l' action de distribution des données après la solde (Site nationale vers le Site pilote), il s' agit surtout de bien modéliser l' interface en terme de modélisation (organisationnelle et conceptuelle) des données selon une des méthodes d' analyse connues (MERISE etc.).

f) Proposition d' un logiciel de communication

Le rapport de la sous équipe est en cours de rédaction par rapport aux différentes parce qu' il faudra prendre en compte les observations faites lors des précédents débats.

10. DIVERS

Dans les divers,s il est rappeler que la répartition des sous – équipes avec pour chef des responsables en fonction et qu' il était souhaitable que tous les membres des sous – équipes se rapprochent d' eux pour harmoniser leurs documents.

Au terme de la réunion il est recommandé aux sous – équipes :

a.) Amélioration du protocole SIGIPES – ANTILOPE

De faire une bonne analyse des dysfonctionnements ;

De rédiger son rapport de réalisation.

b.) Elaboration protocole SIGIPES – SIGIPES

De fournir le dossier d' étude relatif à l' élaboration du protocole d' échange SIGIPES – ANTILOPE et SIGIPES – SIGIPES.

De bien modéliser les données en insistant sur les contraintes organisationnelles et conceptuelles.

De bien approfondir son rapport de présentation en ajoutant l' action de distribution des données après la solde.

La prochaine réunion a été fixée au lundi 09 août 2004 à 14h 00.

Les Rapporteurs.

1. NJIOMZE Jean Marie
2. OVONO MEDOU Jean Brice

Le Président

MBERECKE SEYI S. C

2.3.5 Réunion du 09 août 2004

COMPTE RENDU DE REUNION

EQUIPE : Interface

Réunion du : 09 Août 2004

Observations particulières : Présentation des travaux des sous – équipes

Président de séance : MBERECKE SEYI S. C, Chef d' Equipe

Rapporteurs : NJIOMZE Jean Marie, OVONO MEDOU Jean Brice,

Le 09 août 2004 s' est tenue à partir de 15h 40 dans la Salle des Conférences du MINFIB la cinquième réunion ayant trait à l' évaluation des travaux des sous – équipes de l' Equipe Interface. Les points à l' ordre du jour.

1. lecture du compte rendu de la dernière réunion

2. point sur les travaux techniques
3. point sur l'élaboration des travaux d'étape
4. divers.

La liste des participants est jointe en annexe.

1. LECTURE DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Après la lecture du compte rendu de la dernière réunion, l'assemblée a estimé que ce compte rendu était succinct et ne reprenait pas tout ce qui s'était dit lors des débats. Il faisait néanmoins ressortir les insuffisances du document produit par CGICOM sur l'Interface entre SIGIPES et ANTILOPE. En effet, des critiques ont été fournies sur la présentation du document, car il ne permettait pas à celui qui n'est pas au fait des problèmes de le comprendre à la première lecture. L'amélioration de ce document a été recommandée. Il a été demandé au rapporteur de finaliser les autres comptes rendus et les mettre à la disposition des autres membres de l'équipe.

2. POINT SUR LES TRAVAUX TECHNIQUES

Le Président a commencé par faire un rapport sur la réunion tenue au MINFOPRA le jeudi et qui avait pour but la validation d'une nouvelle release de SIGIPES. Il a précisé que compte tenu de la pertinence de certaines données que cette release permettait de modifier, il serait souhaitable que cette release ne soit pas installée pour l'instant et que les préoccupations qui y sont soulevées soient prises en compte dans le travail actuel de l'Equipe Interface. De plus dans le souci de stabiliser l'application, il serait souhaitable que les modifications apportées soient déployées dans les sites déconcentrés, parce que selon les chefs de sites, ce n'est que le MINFOPRA qui a exprimé ces doléances.

a. Amélioration de l'Interface SIGIPES – ANTILOPE

Les travaux de cette sous-équipe n'ont pas beaucoup avancées, cela s'est justifié par une absence de documentation qu'elle souhaitait avoir sur l'Interface. Une autre réunion sera tenue pour valider les travaux antérieurs avant de passer à l'analyse des documents qui leur ont été remis ce jour.

De cette intervention, le chef d'Equipe a fait remarquer que nous étions en retard par rapport au chronogramme défini dans le Gantz et en plus que le document produit n'était pas facilement exploitable. Il faudra s'assurer que la liste des actes repris dans le document est exhaustive, en précisant pour chaque cas, le dysfonctionnement, la procédure, l'application impactée (SIGIPES ou ANTILOPE). Le dysfonctionnement représente pour un acte le fait qu'il soit généré dans le SIGIPES mais non pris en compte dans ANTILOPE. La date limite de l'analyse des dysfonctionnements a été fixée au mardi 10 avril, avec production du rapport d'étape.

b. Elaboration du protocole SIGIPES – SIGIPES

La sous-équipe a travaillé sur plusieurs axes :

- la construction du MCD d'interface
- la génération du fichier de mouvement
- le sous modèle des transferts de fichier
- la redéfinition de la procédure de prise en charge dans les sites déconcentrés et non déconcentrés
- l'intégration des personnels avec matricule
- les procédures de prise en compte d'un acte de gestion dans les ministères utilisateurs
- les actes de nomination, d'affectation entre administrations déconcentrées tous les documents y relatifs seront saisis et présentés mercredi pour discussion et éventuelle adoption (validation) le modèle de télémaintenance n'a pas été présenté mais il le sera mercredi.

Enfin, au fait de l'existence de deux sites soldés à la fonction publique, en particulier l'existence d'un site dit transitoire qui assure l'ordonnancement et la validation des actes des

sites non déconcentrés, on a fait remarquer que ceci était contraire à l' esprit de l' ordonnance de 1962 qui fait du Ministère des Finances l' ordonnateur principal du budget de l' état.

L' Equipe Interface devra se prononcer sur les problèmes liés à la validation solde de trésor au MINFOPRA.

c. Proposition du logiciel de communication

Le *draft* de présentation de cette sous- équipe est presque finalisé et se trouve sur fichier électronique.

S' agissant des échanges entre sites, le routage sera revu dans le sens de permettre les échanges entre eux, car au début de la réforme, ces échanges n' étaient pas prévus.

3. POINT SUR L'ELABORATION DES TRAVAUX D'ETAPE

Il s' agit de rendre compte à la hiérarchie de l' état d' avancement des travaux, pour cela un rapport d' étape de chaque sous – équipe doit être fait, la réunion de mise au point de ces rapports est fixée le mardi 10 août à 12 h. le rapport de synthèse quant à lui sera fait à 16h.

4. Divers

La réunion n' ayant pratiquement pas eu de divers, le chef d' équipe a demandé à tous les chefs de sous – équipe de se mobiliser afin de produire leur rapport d' étape le plutôt possible. La séance a été levée à 18h 35.

Les Rapporteurs.

NJOMZE Jean Marie

OVONO MEDOU Jean Brice

Le Président

MBERECKE SEYI S. C

2.3.6 Réunion du 24 août 2004

COMPTE RENDU DE REUNION

Réunion n°6 du : 24 août 2004 de 15h 30 à 18h 45

Objet particulier : Validation du rapport d' étape

Président de séance : MBERECKE SEYI S.C.

Rapporteurs : NJOMZE Jean Marie, OVONO MEDOU Jean Brice

Lieu : Salle des Conférences du MINFIB

Ordre du Jour : 1 – Validation du rapport d' étape

2 – Divers

1. VALIDATION DU RAPPORT D' ETAPE

La dernière réunion de coordination tenue dans la Salle des Conférences du MINFIB le lundi 23 août 2004 a permis à l' Equipe Interface de réorienter la structure de son rapport d' étape. La préoccupation étant de commencer la rédaction du rapport final à présenter, c' est ainsi que certains points ont été vus nécessaires de figurer dans ce rapport. Il s' agit :

- du rappel du mandat;
- du rappel du contexte de la déconcentration;
- de l' organisation du Système de Gestion Intégré du Personnel et de la Solde;
- du rappel des principes de l' Interface SIGIPES- ANTILOPE à savoir la gestion des ressources humaines de la compétence de SIGIPES et celle de la solde incombant à ANTILOPE;
- de la délimitation de l' Interface sur trois sites principaux : SIGIPES NATIONAL, SIGIPES MINISTERIEL et ANTILOPE;

- de l' étude conceptuelle de l' interface telle que répartie dans les trois sous- équipes qui sont : Interface SIGIPES- SIGIPES, Interface SIGIPES- ANTILOPE et Proposition d' un logiciel de communication;
- de la phase opérationnelle de mise en œuvre constituée de l' écriture et du test des programmes ainsi que le test du logiciel de communication.

Après cette réorientation du travail il a été demandé à chacune des sous- équipes de présenter tous les documents pour analyse et validation.

a. Interface SIGIPES – ANTILOPE

La sous- équipe présente le document relatif à l' inventaire et à l' analyse des dysfonctionnements entre les deux applications, plusieurs points sont validés d' autres sont renvoyés pour une étude plus approfondie et au terme quelques observations sont faites sur les anomalies ayant la mention non géré dans Antilope ou dans l' Interface, il est demandé plutôt de mentionner non pris en compte.

Le document est validé avec mention à la sous- équipe de poursuivre l' analyse afin que le document soit finalisé pour confrontation avec les documents de l' Equipe Base de Données. A ce sujet un mandat de deux semaines est demandé par la sous- équipe pour l' écriture et le test des programmes après confrontation des structures du contenant et du contenu des données analysées par les deux équipes Interface et Base des Données.

Une recommandation à l' adresse des superviseurs est faite dans la catégorie des recrutements plus précisément dans le type d' acte rectificatif de l' intégration, il s' agit de faire éclater cet acte en actes simples.

En outre il est recommandé de se pencher davantage sur les cas des matricules nouveaux ou anciens qui n' existent pas dans SIGIPES et qui sont pris en compte dans ANTILOPE. Beaucoup de ces cas risqueraient à long terme empêcher le fonctionnement réel de l' Interface.

Il est enfin demandé à cette sous- équipe d' élaborer le protocole d' échange entre SIGIPES et ANTILOPE.

b. Interface SIGIPES – SIGIPES

Les documents conceptuels et de modélisation intégrant toutes les contraintes organisationnelles sont présentés et soumis pour étude profonde. La forme de rédaction de ces documents est validée et adoptée. Il est également demandé à cette sous- équipe de procéder à l' élaboration du protocole de communication entre les deux applications.

c. Proposition d' un logiciel de communication.

Le volet concernant les caractéristiques d' un logiciel de communication est présenté, il est demandé à la sous- équipe de mieux l' étudier afin de l' intégrer dans son draft.

Par ailleurs par rapport au schéma du réseau à redéfinir, la multiplicité des sites continue à poser un problème préoccupant. Il s' agit précisément du Site Pilote Transitoire qu' il faut bien définir tant du domaine organisationnel que fonctionnel.

Pour cela la recommandation est donnée de présenter aux superviseurs tous les problèmes provenant de ce site et de proposer plusieurs solutions au choix intégrant les avantages et les inconvénients liées à son existence.

2. DIVERS

Il a été noté en divers que le plus important pour le moment était de faire fonctionner l' Interface avec toutes les contraintes organisationnelles et structurelles possibles mais que la stabilisation et la consolidation nécessiteraient un autre mandat et la mise sur pied d' une équipe opérationnelle de suivie du fonctionnement de l' Interface.

Cette proposition sera prise en fin de compte comme recommandation à faire à l' Equipe de Pilotage du projet SIGIPES dans son ensemble.

La réunion s' achève avec cette recommandation et le président de séance demande à tous les membres de compléter les documents devant enrichir le rapport final de l' Equipe.

Les Rapporteurs.

1. NJIOMZE Jean Marie
2. OVONO MEDOU Jean Brice

Le Président

MBERECKE SEYI S. C

2.3.7 Réunion du 30 août 2004**COMPTE RENDU DE REUNION**

Réunion n°7 du : 30 août 2004 de 17h 45 à 20h 30
Objet particulier : Validation des travaux de l' équipe
Président de séance : MBERECKE SEYI S.C.
Rapporteurs : NJIOMZE Jean Marie, OVONO MEDOU Jean Brice
Lieu : Salle des Conférences du MINFIB
Ordre du Jour : 1 – Validation du rapport d' étape

3. VALIDATION DU RAPPORT D' ETAPE

Le Président de séance en ouverture des travaux reprécise les grands axes du document à présenter. Il insiste davantage sur le mécanisme général du Système de Gestion du Personnel et de la Solde ainsi que sur les principes fondamentaux de l' Interface et de la déconcentration en rappelant que la gestion des ressources humaine revient à SIGIPES et celle de la Solde à ANTILOPE. Il demande par la suite aux trois sous équipe de présenter le niveau d' évolution de l' étude des documents en leurs possessions.

d. Interface SIGIPES – ANTILOPE

En premier lieu le document présentant l' inventaire et l' analyse des dysfonctionnements a été une fois de plus soumis à une étude approfondie. Beaucoup d' observations pour son amélioration ont été faites à cet effet il est suggéré que les types d' actes non gérés par l' interface ne figurent pas dans le document.

Au terme de l' étude, recommandation est faite au MINFOPRA de bien s' attarder sur les actes relatifs à la suspension des effets de contrat, l' âge de la retraite, la mise en disposition d' un contractuel qui implique une suspension du contrat.

Le MINFOPRA devrait s' accorder sur une bonne terminologie appropriée pour les systèmes en matières d' emploi de fonction et d' affectation.

Exemple : Le code grade doit permettre toutes les indemnités liées à ce type d' acte, le code emploi également et le code affectation.

Il est ensuite recommandé à l' équipe de proposer un code devant prendre en compte l' absence irrégulière d' un contractuel ou d' un décisionnaire.

En second lieu les documents présentant les graphiques de prises en charge doivent être faits en trois colonnes pour établir une différence entre SIGIPES National et les Sites Ministériels par rapport à ANTILOPE cela permettra de bien évaluer ce qui se passe dans l' interface. Les schémas de circulation des actes doivent être repris et bien détaillé car l' interface doit d' abord se définir entre Site Ministériel après voir ce qui doit être en relation dans le site national.

Dans cet ordre les étapes de prises en compte de l' acte de nomination doivent être simplifiées car comment gérer un personnel qui n' existe pas dans SIGIPES après nomination.

Il est recommandé que l' acte manuel signé soit déposé à la DDPP après qu' il soit pris en compte à la solde et enfin qu' il soit envoyé dans le ministère utilisateur.

Cas d' un Magistrat affecté par exemple au MINFIB, il est administrativement géré par le MINFIB et sa carrière par la Justice.

La recommandation suivante est de bien définir les procédures simplifiées d' affectation et de nomination ainsi que les données inhérentes relatives à une bonne prise en compte de l' agent dans le SIGIPES et l' ANTILOPE pour une gestion de sa carrière et de sa solde.

e. Interface SIGIPES – SIGIPES

La sous – équipe doit concevoir la nature des échanges entre site SIGIPES. Au delà du Site National et site déconcentré créer une transitoire partie comprenant les procédures consultables par ces différents sites.

f. Proposition d' un logiciel de communication.

Les documents de la sous – équipe sont également en cours de validation.

En fin de réunion il est demandé de bien savoir les fonctions d' ANTILOPE doivent rester dans les sites et comment les garantir car avec le retrait définitif d' ANTILOPE dans les sites déconcentrés, nous revenons dans l' ancien système à savoir SIGIPES gérant les arrières et la DDPP la solde. La fonction devant rester dans les sites sera en fait le transfert, les saisies et les traitements devant cesser.

A la sous équipe SIGIPES ANTILOPE il est demandé de reprendre les documents sur la structure des tables d' Interface ceci beaucoup plus l' aspect contrôle retour. L' interface est fiable et sécurisée si la transmission réussit. Les données qui arrivent permettent de poursuivre les traitements dans ANTILOPE et renseigner SIGIPES pour cela il ne faut envoyer que les données utiles.

Pour la sous – équipe SIGIPES – SIGIPES, poursuivre la réflexion sur l' interface SIGIPES – SIGIPES, établir les protocoles d' interface pour cela la sous – équipe doit se rapprocher du SIGIFI pour avoir des modèles de modules de protocole pour concevoir ceux de l' Interface.

Que la sous-équipe s' attarde davantage sur l' aspect télémaintenance.

A CGICOM bien vouloir reproduire un nouveau GANT redécoupant les activités en prenant en compte les deux semaines à prévoir dès le 1^{er} septembre 2004 pour le développement à partir de la validation des maquettes.

La réunion s' achève et le président demande à l' équipe de se retrouver le mardi 31 décembre à 12 heures.

Les Rapporteurs.

1. NJIOMZE Jean Marie
2. OVONO MEDOU Jean Brice

Le Président

MBERECKE SEYI S. C

RAPPORTS

3 RAPPORTS

3.1 EVOLUTION DES TRAVAUX

3.1.1 Plan d'action de l'équipe projet

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRY OF PUBLIC SERVICE AND
ADMINISTRATIVE REFORM

Yaoundé, le **27 JUL 2004**

Objet : Plan d'action de
l'équipe projet
SIGIPES

LE COORDONNATEUR TECHNIQUE

A

- M. LE SECRETAIRE GENERAL DU
MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET
- M. LE SECRETAIRE PERMANENT A
LA REFORME ADMINISTRATIVE

J' ai l' honneur de vous faire tenir le plan d' action de l' Équipe Projet SIGIPES, assorti d' un chronogramme, conformément à votre note de service conjointe n° 00081/MINFOPRA/MINFIB du 21 juillet 2004 portant création de ladite équipe.

Les coûts relatifs au fonctionnement de l' Équipe Projet et à l' exécution de certaines actions, ainsi que la méthodologie de travail adoptée par tous le membres, vous parviendront incessamment.

DJAMEN Jean-Yves

3.1.2 Rapport d'étape

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRY OF PUBLIC SERVICE AND
ADMINISTRATIVE REFORM

N° **005** /SIGIPES/CC/EP
Yaoundé, le **25 AOU 2004**

Objet : Etat d'avancement
des travaux de
l'équipe projet

LE COORDONNATEUR TECHNIQUE

A MESSIEURS

- LE SECRETAIRE GENERAL DU
MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET
- LE SECRETAIRE PERMANENT A LA
REFORME ADMINISTRATIVE

J' ai l' honneur de vous communiquer les détails relatifs à l' état d' avancement des travaux de l' équipe Projet SIGIPES créée par note de service conjointe n° 00081/MINFOPRA/MINFIB du 21 juillet 2004.

La situation de l' exécution des actions des axes **Interface** et **Base des données**, qui s' inspirent de la matrice d' action qui vous a été précédemment communiquée pour validation, se présente comme suit :

- a) Les problèmes de l' interfaçage de SIGIPES et ANTILOPE ont été identifiés, sur les trois plans de structuration des données, de transfert (dans les deux sens) et de traitement.
- b) Des recommandations ont été clairement formulées pour pallier les problèmes relevés.
- c) L' étape suivante consiste en la mise en œuvre de ces recommandations après validation par la hiérarchie.

INTERFACAGE SIGIPES – ANTILOPE

L' exécution des actions à ce jour se décline de la manière suivante :

1. Les dysfonctionnements de l' interface ont été décrits et analysés.
2. Une étude comparative des tables d' interface a été réalisée.
3. Un protocole d' échange entre les sites SIGIPES (i.e. SIGIPES – SIGIPES) a été élaboré.
4. L' architecture du réseau de communication a été redéfinie.
5. Le logiciel de communication PCOM a été revisité.

RECOMMANDATIONS

A ce stade, les recommandations portent sur :

1. l' harmonisation des données, des tables et des traitements, pour la conformité des vues entre SIGIPES et ANTILOPE,

2. la création d' une base commune des modèles d' actes, pour la cohérence des traitements dans les sites SIGIPES,
3. la description des procédures et de certaines règles de gestion,
4. la création d' une équipe de maintenance pour résoudre certains problèmes relevés qui ne peuvent trouver une solution rapide (i.e. avant la fin des présents travaux).

Aussi, deux axes sont suggérés pour l' exécution finale de la mission de l' Equipe – Projet. Le premier axe (pragmatique) vise à stabiliser rapidement l' interface dans les deux semaines à venir.

Le deuxième axe (conceptuel) vise à stabiliser définitivement la réforme en tenant compte des aspects non explorés lors de l' opérationnalisation de SIGIPES. La mise en œuvre de ce deuxième axe se fera dans le cadre d' une équipe permanente de maintenance de SIGIPES.

La prochaine étape vise donc à mettre en œuvre les recommandations formulées ci-dessus. (Les rapports des actions entreprises dans le cadre des travaux par équipe sont détaillés ci-dessous.)

Nous rappelons à toutes fins utiles la matrice d' action de l' Equipe – Projet, assortie des plans détaillés des axes « Interface » et « BDD ».

Il convient toutefois de noter que la matrice d' action de l' Equipe – Projet n' a toujours pas été formellement validée. Aussi, les moyens adéquats pour son fonctionnement optimal ne sont pas entièrement rendus disponibles.

DJAMEN Jean-Yves

3.1.3 Exécution des recommandations du rapport d'étape

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRY OF PUBLIC SERVICE AND
ADMINISTRATIVE REFORM

N° **012** /SIGIPES/CC/EP
Yaoundé, le **20 OCT 2004**

Objet : Etat d'avancement
des travaux de
l'équipe-projet

LE COORDONNATEUR TECHNIQUE

A MESSIEURS

- LE SECRETAIRE GENERAL DU
MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET
- LE SECRETAIRE PERMANENT A LA
REFORME ADMINISTRATIVE

Dans notre rapport d' étape du 25 août 2004, quelques recommandations ont été formulées et deux axes ont été suggérés pour l' exécution finale de la mission de l' EQUIPE – PROJET ; à savoir : (1) stabiliser rapidement l' interface en exécutant les actions prioritaires dans le cadre de l' équipe actuelle et (2) stabiliser définitivement la réforme dans le cadre d' une équipe permanente de maintenance.

La présente correspondance rend compte de l' évolution des travaux.

STABILISATION DE L' INTERFACE

Pour la stabilisation rapide de l' interface, cinq (5) sous-commissions ont été créées auxquelles des missions précises ont été assignées pour l' exécution des actions prioritaires, visant à assurer une exploitation harmonieuse des applications concernées. Il s' agit :

- de la gestion des terminaux ;
- de la cohérence des référentiels ;
- du traitement des dossiers dans les sites pilotes ;
- de l' interface entre deux sites SIGIPES ;
- de l' interface entre SIGIPES et ANTILOPE.

GESTION DES TERMINAUX

La sous- commission « Gestion des Terminaux » était chargée de « finaliser la configuration des sites SIGIPES pour une identification adéquate des terminaux et des utilisateurs, dans ANTILOPE, avec attribution homogène des numéros d' identification ».

Cette mission est maintenant achevée. Tous les sites SIGIPES ont été configurés adéquatement.

COHERENCE DES REFERENTIELS

La mission assignée à sous-commission « Cohérence des Référentiels » visait à « harmoniser les bases de données SIGIPES et ANTILOPE », pour éviter d' avoir une administration à deux vitesses.

Des fiches récapitulatives et comparatives des données SIGIPES et ANTILOPE ont été produites. Les actions correctives sont en cours dans les deux bases.

TRAITEMENT DES DOSSIERS DANS LES SITES PILOTES

Cette sous-commission était chargée de « finaliser l' élaboration de la procédure de traitement des dossiers dans les sites transitoires ».

Un schéma a été élaboré pour décrire le modèle organisationnel de la procédure de traitement des dossiers dans le site transitoire du MINFOPRA et leur prise en compte au MINFIB (DDPP et DT).

INTERFACE SIGIPES – SIGIPES

Le rôle de cette sous-commission était de « tester l' opérationnalité de l' interfaçage de deux sites SIGIPES », en mettant un accent particulier sur la procédure d' affectation.

Les jeux d' essai ont déjà été harmonisés. Les tests sont actuellement en cours. Ils se termineront avant le 25 octobre 2004.

INTERFACE SIGIPES – ANTILOPE

Il s' agissait de « tester l' opérationnalité de l' interfaçage entre SIGIPES et ANTILOPE », en prenant le cas spécifique entre le site du MINFOPRA (site national) et le site du MINFIB (DDPP).

Comme pour le cas précédent, les jeux d' essai ont été harmonisés et les tests se termineront avant le 25 octobre 2004.

STABILISATION DE LA REFORME

Pour la stabilité de la réforme, nous suggérons la création d' une équipe permanente dès la fin de travaux de l' EQUIPE – PROJET. A cet effet, il conviendrait d' actualiser la décision n° 000899/MINFOPRA du 30 juillet 2003 portant création et organisation d' une cellule chargée de la maintenance du SIGIPES, signée par le Président du Comité de Coordination du SIGIPES.

ETAPE SUIVANTE

A la fin des tests en cours, nous procéderons à la rédaction du rapport définitif de l' EQUIPE – PROJET. Les détails de toutes nos actions, ainsi que la méthodologie et les jeux d' essai utilisés, y seront consignés. Nous comptons déposer ledit rapport au plus le 29 octobre 2004, d' envisager la préparation d' une réunion de coordination du SIGIPES autour du 11 novembre 2004.

Il serait alors indiqué d' organiser des journées portes ouvertes MINFOPRA – MINFIB du 16 au 18 novembre 2004. L' organisation de telles journées pourraient se focaliser sur :

- la mobilisation des différents acteurs dans les Sites Pilotes SIGIPES ;
- la réalisation d' une vaste campagne d' Information, d' Education, de Communication et de Sensibilisation de la communauté nationale et internationale sur les nouvelles avancées de la Réforme, notamment celles qui sont liées à l' interfaçage entre SIGIPES et ANTILOPE et aux procédures de traitement des actes des personnels des administrations non dotées du SIGIPES ;
- la mise à la disposition du grand public des supports adéquats à la bonne compréhension des efforts du Gouvernement en matière de Déconcentration de la Gestion des Ressources Humaines de l' Etat.

A toutes fins utiles

DJAMEN Jean-Yves

3.2 EQUIPE INTERFACE

RAPPORT D' ETAPE

La sous- équipe Interface SIGIPES – SIGIPES, lors de cette première phase a axé son action sur trois points essentiels :

- le protocole de communication ;
- les modules d' interfaces ;
- les données à transférer.

S' agissant du premier point, et au cours des différents travaux, le protocole TCP/IP a été retenu, en attendant de trouver un modèle d' architecture plus consistant et sécurisant.

Pour ce qui est des modules d' interface, les études sont en cours, avec le cabinet CGICOM qui a développé les programmes de l' application, pour apporter des améliorations, en fonctions des observations et des amendements des uns et des autres.

Sur les données à transférer à partir des fichiers AGENT, les données référentielles sont corrigées en attendant que les modules organisationnels et conceptuels soient finalisés et validés.

Bien qu' ayant déjà avancé, certaines difficultés subsistent au niveau des équipements notamment les postes de travail pour pouvoir rendre à temps les différents travaux.

4 FEUILLES DE PRESENCE

4.1 REUNION DE CREATION DE L'EQUIPE

Réunion du : 21 JUILLET 2004

Objet : MISE EN PLACE DE L' EQUIPE PROJET

Président de séance : ENGOULOU Henri

Rapporteur : Samuel Charles MBEREKE SEYI

PARTICIPANTS

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
1	ENGOULOU Henri	SG/MINFIB	
2	NGOUO Léon Bertrand	SPRA/MINFOPRA	
3	DJAMEN Jean-Yves	CT1/MINFOPRA	222-03-26
4	NSASO BILLE	Représentant DG/CENADI	222-23-49
5	OKIE Johnson	DAG/MINFOPRA	223-26-60
6	FOMEKONG Josué	DG/CGICOM	223-49-91
7	J. Bart. WAKAM WAKAM	CGICOM	223-49-91
8	ESSONO Joseph	CCI/MINFOPRA	222-51-30
9	NJIOMZE J.M.	CI/MINFOPRA	998-66-23
10	MBOUSSI H. Justin	CCI/DAG-DRH/MINEFI	222-20-60
11	EKANGA ZOK	MINFOPRA/SI	223-26-60
12	KOUNG A EKOUNG D.	CI/DDPP/MINEFI	223-33-07
13	HAMBE Zacharie	DDP~P/CI/CENADI	7581214
14	MOUNGANG Jacques	CENADI/AS	952-86-42
15	NLAMTA Janvier	CENADI	982-15-86
16	BISSEMB	CENADI	984-63-25
17	NJOMO Lisette	DDPP/MINEFI	989-40-77
18	TCHOUAWE DENKO Jean	DS/SG/MINEFIB	926-90-64
19	OWONA Yves C.	EX-MINDUC/SIGIPES	222-67-30
20	MONTHEU Alice	MINESUP/DRH/SDP	222-04-05
21	ABENA Hubert	MINEFIB/SIGEFI	997-71-01
22	ONGUENE A.Laurent	SG/PM	
23	Daniel AKOA	DRH/SDS/MINSANTE	767-17-00
24	NTSEK Serge Dieudonné	DRH/MINEFIB	223-17-60
25	MBERECKE SEYI	CCI/DDPP/MINEFIB	223-37-03
26	NDILLE Albert	DDPP/MINFIB	223-05-43

4.2 REUNIONS DE COORDINATION

4.2.1 Juillet 2004

Réunion du : 15 JUILLET 2004

Objet : RELATION SIGIPES/ANTILOPE

Président de séance : DJAMEN Jean-Yves

Rapporteur : TATOU Jean-René

PARTICIPANTS

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
1			
2	MBERECKE SEYI	CCI/DDPP/MINEFIB	223-37-03
3	MBOUSSI H. Justin	CCI/DAG-DRH/MINEFI	222-20-60
4	OWONA Yves C.	EX-MINDUC/SIGIPES	222-67-30
5	EKANGA ZOK	MINFOPRA/SI	223-26-60
6	FOMEKONG Josué	DG/CGICOM	223-49-91
7	BATCHAKUE Bernabé	SUPPORT/ CGICOM	223-49-95
8	NJIOMZE J.M.	CI/MINFOPRA	998-66-23
9	ESSONO Joseph	CCI/MINFOPRA	757-45-42
10	MOUANACK Jean Paul	Chef de service MINEFI	983-45-79
11	ABENA Hubert	CADRE/DSI/MINEFIB	223-30-91
12	Daniel AKOA	SDS/MINSANTE	767-17-00
13	KEMOGNE Donatien	CC SIGIPES MINSANTE	732-90-93

Réunion du : 22 JUILLET 2004

Objet : Mise a niveau des membres sur les problèmes d' interface

Président de séance : DJAMEN Jean-Yves

Rapporteur : NJIOMZE Jean Marie

PARTICIPANTS

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
1	NSASO BILLE	Représentant DG/CENADI	994-43-49
2	FOMEKONG Josué	DG/CGICOM	223-49-91
3	FOUETSIO D.	CGICOM	223-49-91
4	ESSONO Joseph	CCI/MINFOPRA	222-51-30
5	KOUNG A EKOUNG D.	CI/DDPP/MINEFI	223-33-07
6	BISSEMB	CENADI	984-63-25
7	MOUNGANG Jacques	CENADI/AS	952-86-42
8	OWONA Yves C.	EX-MINDUC/SIGIPES	222-67-30
9	ABENA Hubert	MINEFIB/SIGEFI	997-71-01
10	HAMBE Zacharie	DDP P/CI/CENADI	7581214
11	MBOUSSI H. Justin	CCI/DAG-DRH/MINEFI	222-20-60
12	NJIOMZE Jean Marie	MINFOPRA	998-66-23
13	NKAMTA Janvier	CENADI	982-15-86

Réunion du : 26 JUILLET 2004

Objet : VALIDATION DE LA MATRICE D' ACTION

Président de séance : DJAMEN Jean-Yves

Rapporteur : NJIOMZE Jean Marie /MBOUSSI Hilarion

PARTICIPANTS

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
1	DJAMEN Jean-Yves	COORDONNATEUR	222-03-26
2	ESSONO Joseph	CCI/MINFOPRA	222-03-26
3	OVONO MEDOU J.B.	CCI/MINFOPRA	222-03-26
4	OWONA Yves C.	EX-MINDUC/SIGIPES	222-67-30
5	NGAZANG Odette	SI/DRH	222-20-60
6	KOUNG A EKORONG	CI/DDPP	751-83-45
7	ABENA Hubert	MINEFIB/SIGEFI	997-71-01
8	NJOMO Lisette	DDPP/MINEFI	989-40-77
9	NKAMTA Janvier	CENADI	982-15-86
10	HAMBE Zacharie	DDP~P/CI/CENADI	7581214
11	BISSEMB	CENADI	984-63-25
12	MOUNGANG Jacques		952-86-42

4.2.2 Août 2004

Réunion du : 02 AOÛT 2004

Objet : ETAT D' AVANCEMENT DES TRAVAUX

Président de séance : DJAMEN Jean-Yves

Rapporteur : NJIOMZE Jean Marie /MBOUSSI Hilarion/MEDOU Jean Brice, AGHOUKENG JIOFACK J. Gérard

PARTICIPANTS

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
1	NJOMZE	MINFOPRA	998-66-23
2	FOUETSO David	CGICOM	984-34-54
3	ESSONO Joseph	MINFOPRA	757-45-42
4	ZINTIEM MANGA Robert	MINFIB	993-65-81
5	AGHOUKENG Gérard	MINFOPRA	967-40-31
6	OVONO MEDOU	MINFOPRA	
7	NGAZANG Odette	MINEFIB	222-20-60
8	ATOU OU		
9	ENGOULOU		
10	ABOU' OU		
11	HAMBE	DDPP/MINFIB	758-12-14
12	ZE EYINGA Hervé	CAB/MINFIB	795-72-32
13	BISSEMB	CENADI	784-63-25
14	TCHOUAWE	SG/DSI/MINFIB	926-90-64
15	NKAMTA Janvier	CENADI	982-15-86
16	KOUNG A EKORONG	DDPP/CENADI	751-83-45
17	KAMGA Marthe	MINFOPRA	746-95-25
18	NJOMO Lisette	DDPP/MINFIB	989-40-77
19	OWONA Yves C.	MINEDUC	222-67-30
20	WAKAM WAKAM	CGICOM	223-49-91
21	MOUNGANG Jacques	AS/CENADI	952-86-42
22	ABENA Hubert	MINFIB	997-71-01
23	MBOUSSI H.J.	MINFIB	784-27-77

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
24	KEMOGNE Donatien	MINSANTE	222-26-67
25	MBERECKE SEYI S. C.	DDPP/MINFIB	223-37-03

Réunion du : 10 AOUT 2004

Objet : REUNION D' ETAPE

Président de séance : DJAMEN Jean-Yves

Rapporteur : NJIOMZE Jean Marie /MBOUSSI Hilarion

PARTICIPANTS

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
1	DJAMEN Jean-Yves	CT1/MINFOPRA	
2	KEMOGNE Donatien	MINSANTE	222-26-67
3	MBOUSSI H.J.	MINFIB	784-27-77
4	ABENA Hubert	MINFIB	997-71-01
5	NKAMTA Janvier	CENADI	982-15-86
6	MOUNGANG Jacques	AS/CENADI	952-86-42
7	KOUNG A EKORONG	DDPP/CENADI	751-83-45
8	BISSEMB	CENADI	784-63-25
9	HAMBE	DDPP/MINFIB	758-12-14
10	ZE EYINGA Hervé	CAB/MINFIB	795-72-32
11	AGHOUKENG Gérard	MINFOPRA	967-40-31
12	TCHOUAWE	SG/DSI/MINFIB	926-90-64
13	MBERECKE SEYI S. C.	DDPP/MINFIB	223-37-03

Réunion du : 23 AOUT 2004

Objet : ETAT D' AVANCEMENT DES TRAVAUX

Président de séance : DJAMEN Jean-Yves

Rapporteur : NJIOMZE Jean Marie /MBOUSSI Hilarion

PARTICIPANTS

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
1	DJAMEN Jean-Yves	CT1/MINFOPRA	
2	MBOUSSI H.J.	MINFIB	784-27-77
3	FOMEKONG Josué	DG/CGICOM	223-49-91
4	FOUEJIO David	CGICOM	223-49-91
5	ABENA Hubert	MINFIB	997-71-01
6	KAMGA Marthe	MINFOPRA	746-95-25
7	NJOMO Lisette	DDPP/MINEFI	989-40-77
8	HAMBE	DDPP/MINFIB	758-12-14
9	MOUNGANG Jacques	AS/CENADI	952-86-42
10	NKAMTA Janvier	CENADI	982-15-86
11	KOUNG A EKORONG	DDPP/CENADI	751-83-45
12	BISSEMB	CENADI	784-63-25
13	AGHOUKENG Gérard	MINFOPRA	967-40-31
14	OVONO MEDOU J.B.	MINFOPRA	
15	ESSONO Joseph	MINFOPRA	222-51-30
16	OWONA Yves Casimir	MINEDUC	222-67-30
17	MBERECKE SEYI S. C.	DDPP/MINFIB	223-37-03
18	KEMOGNE Donatien	MINSANTE	222-26-67
19	ENGOULOU	Agent d' appui	
20	ATOU OU	Agent d' appui	
21	NJIOMZE	MINFOPRA	

4.2.3 Janvier 2005

Réunion du : 05 JANVIER 2005

Objet : FINALISATION DU RAPPORT DE L' EQUIPE PROJET

Président de séance : DJAMEN Jean-Yves

Rapporteur : OWONA Yves Casimir

PARTICIPANTS

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
1	DJAMEN Jean-Yves	Coordonnateur Technique	222-03-56
2	ESSONO Joseph	CCI/MINFOPRA	
3	FOUEJIO David	CGICOM	223-49-91
4	MBERECKE SEYI Samuel C.	CCI/DDPP/MINFIB	223-37-03 991-08-80
5	MBOUSSI H. J.	CCI/DAG	222-20-60
6	KEMOGNE Donatien	CCSIGIPES/MSP	222-26-67
7	TANKEU Basile	CEA 2/ CS/MINEDUC	990-25-03
8	OWONA Yves C.	CC.SIG.IPES MINEDUC	222-67-30
9	MOUNGANG Jacques	AS/CENADI	952-86-42
10	NJOMZE J.M.	MINFOPRA	998-66-23
11	FOMEKONG	CGICOM	223-19-91

Réunion du : 10 JANVIER 2005

Objet : Rapport Final

Président de séance : DJAMEN Jean-Yves

Rapporteur : OWONA Yves Casimir

PARTICIPANTS

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
1	DJAMEN Jean-Yves	CT1/MINFOPRA	222-03-56
2	OWONA Yves C.	SIGIPES/MINEDUC	222-67-30
3	NJOMZE J.M.	CI/MINFOPRA	998-66-23
4	MBOUSSI H. Justin	CCI/DAG- DRH/MINEFI	222-20-60
5	ESSONO Joseph	CCI/MINFOPRA	757-45-42

4.2.4 Février 2005

Réunion du : 08 FEVRIER 2005

Objet : Rapport Final

Président de séance : DJAMEN Jean-Yves

Rapporteur : TATOU J. René/ AWONO E. / ZINTSEM M. /EKANGA ZOK

PARTICIPANTS

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
1	NKAMTA Janvier	MINEFI	982-15-86
2	FOUESIO David	CGICOM	984-34-54

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
3	FOMEKONG Josué	DG/CGICOM	763-57-35
4	OVONO MEDOU J.	MINFOPRA	927-49-59
5	AWONO Emmanuel	Cel/Com. MINFOPRA	973-13-33
6	MBONDJO Régine	DAG/MINFOPRA	993-44-04
7	KAMGA Marthe	MINFOPRA	746-95-25
8	ZINTSEM MANGA Robert	SGED MINEFI	993-65-81
9	EKANGA ZOK	MINFOPRA	774-57-59
10	ESSONO Joseph	CCI/MINFOPRA	757-45-42
11	AGHOUEKENG Gérard	CI/MINFOPRA	967-40-31
12	NJOMZE J.M.	CI/MINFOPRA	998-66-23
13	MBERECKE SEYI S. Charles	CCI/DDPP/MINEFI	223-37-03 991-08-80

4.2.5 Mars 2005

Réunion du : 31 MARS 2005

Objet : Interface SIGIPES/ANTILOPE

Président de séance : DJAMEN Jean-Yves

Rapporteur : TATOU Jean-Yves

PARTICIPANTS

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
1			
2	FOMEKONG Josué	CGICOM	223-49-91
3	SIMO Solange	CGICOM	223-49-91
4	ASSAKO Claude	IPN/MAV MINESEC	765-62-46
5	MOUSSA Ali	CADRE/SG MINESEC	983-00-82
6	KEMOGNE Donatien	CC SIGIPES MINSANTE	222-26-67
7	EKANGA ZOK	MINFOPRA/SI	223-26-60
8	TCHOUAWE	MINEFI	926-90-64
9	BAMAB/TAMINA I.	CENADI	989-01-22
10	KAMGA Marthe	MINFOPRA	746-93-25
11	ESSONO Joseph	CCI/MINFOPRA	757-45-42
12	ABENA Hubert	CADRE/DSI/MINEFI	223-30-91
13	MOUANACK Jean Paul	Chef de service MINEFI	983-45-79
14	TANKEU Basile Xavier	Chargé d' études assistant MINEDUC	990-25-03
15	BISSEMB	C/DEL	223-33-13
16	OWONA Yves C.	EX-MINDUC/SIGIPES	222-67-30
17	HASSANA H.	SDS/MINEDUC	222-47-25
18	NSASO BILLE	DSI/MINEFI	223-30-96
19	MBERECKE SEYI	CCI/DDPP/MINEFI	223-37-03
20	NJOMO Lisette	DDPP/MINEFI	989-40-77
21	NJOMZE J.M.	CI/MINFOPRA	998-66-23
22	KOE VOUNDI Jeanne	CSCL/SG MINFOPRA	990-25-05
23	MBATCHOU Lambert	MINEFI/DDPP	980-97-34
24	KOUNG A EKORONG	MINEFI/DDPP	751-83-45

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
25	ETOCK Marguerite	I/1/MINFOPRA	222-07-48
26	MBONDJO Régine	Site interne DAG/MINFOPRA	
27	MOUNGANG	CENADI	952-86-42
28	MBOUSSI H. Justin	CCI/DAG-DRH/MINEFI	222-20-60
29	TSAFACK Berthe	SDR/DDPP/MINEFI	222-03-54

4.2.6 Mai 2005

Réunion du : 13 MAI 2005

Objet : Travaux équipe projet Interface SIGIPES/ANTILOPE

Président de séance : DJAMEN Jean-Yves

Rapporteur : TATOU Jean-Yves

PARTICIPANTS

N° d' ordre	NOMS & PRENOMS	FONCTION/ MINISTERE	TELEPHONE
1			
2	MBERECKE SEYI	CCI/DDPP/MINEFI	223-37-03
3	HASSANA H.	SDS/MINEDUC	222-47-25
4	ASSAKO Claude	IPN/MAV MINESEC	765-62-46
5	MOUSSA Ali	CADRE/SG MINESEC	983-00-82
6	OVONO MEDOU	MINFOPRA	927-49-59
7	KAMGA Marthe	MINFOPRA	746-93-25
8	BATCHAKUE Bernabé	CGICOM	760-20-12
9	SIMO Solange	CGICOM	223-49-91
10	KAMGANG	MINFOPRA	222-07-48
11	MOUNGANG	CENADI	952-86-42
12	TANKEU Basile Xavier	Chargé d' études assistant MINEDUC	990-25-03
13	BOUSSI H J	MINEFI	222-20-60
14	ABENA Hubert	CADRE/DSI/MINEFI	223-30-91
15	ESSONO Joseph	CCI/MINFOPRA	757-45-42
16	OWONA Yves C.	EX-MINDUC/SIGIPES	222-67-30
17	NJOMZE J.M.	CI/MINFOPRA	998-66-23
18	BAMABITAMINA I.	CENADI	989-01-22
19	NGEDE JOHN	CEA/SIGIPES/MINSANTE	223-02-07

SYNTHESE

5 CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS

Date	Nature	Responsable	Observations
15/07/2004	Réunion	MINFOPRA	Réunion technique de lancement des réflexions approfondies sur l'interface
21/07/2004	Réunion	SG/MINFIB	Réunion d'installation des membres de l'équipe projet
22/07/2004	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion de prise de contact de l'équipe projet
26/07/2004	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion d'adoption de la matrice d'action
27/07/2004	Réunion	Coordonnateur Technique	Etablissement du plan d'action de l'Equipe-projet
28/07/2004	Réunion	Chef Equipe Interface	Réunion 28 juillet 2004
30/07/2004	Réunion	Chef Equipe Interface	Réunion de présentation des travaux des sous équipes
03/08/2004	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion du 03 août 2004
03/08/2004	Réunion	Chef Equipe Interface	Réunion de présentation des travaux des sous équipes
05/08/2004	Réunion	Chef Equipe Interface	Réunion du 05 août 2005
09/08/2004	Réunion	Chef Equipe Interface	Réunion de présentation des travaux des sous équipes
10/08/2004	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion du 10 août 2004
17/08/2004	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion de présentation du rapport du 17 août 2004
23/08/2004	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion du 23 août 2004
24/08/2004	Réunion	Chef Equipe Interface	Réunion du 24 août 2005
25/08/2004	Invitation	Coordonnateur Technique	Réunion du 25 août 2004
30/08/2004	Réunion	Chef Equipe Interface	Réunion du 30 août 2005
31/08/2004	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion du 31 août 2004
07/09/2004	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion du 07 septembre 2004
14/09/2004	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion de présentation des livrables (tableau de répartition des tâches)
21/09/2004	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion du 21 septembre 2004
18/11/2004	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion du 18 novembre 2004
14/01/2005	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion de pré validation du rapport final
18/01/2005	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion de validation du rapport final
08/02/2005	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion du 08 février 2005
31/03/2005	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion du 31 mars 2005
12/05/2005	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion du 12 mai 2005
20/10/2004	Compte-rendu	Coordonnateur Technique	Note adressée au SG/MINEFI et au SPRA
11/11/2004	Réunion	SG/MINEFI	Réunion de présentation du rapport
10/01/2005	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion du 10/01/2005
18/01/2005	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion de validation du rapport final
08/02/2005	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion du 08/02/2005
12/04/2005	Compte-rendu	Coordonnateur Technique	Note au SG/MINEFI et au SPRA
13/05/2005	Réunion	Coordonnateur Technique	Réunion du 13 mai 2005 de validation du rapport final